



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

10^e séance plénière

Vendredi 27 septembre 2019, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

La séance est ouverte à 16 h 20.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M^{me} Delcy Rodríguez Gómez, Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela.

M^{me} Delcy Rodríguez Gómez, Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Delcy Rodríguez Gómez, Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Rodríguez Gómez (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je salue avec beaucoup de respect tous les chefs et toutes les cheffes de délégation réunis dans cette salle qui est sacrée pour le droit international public. Je viens au nom du Venezuela unique, du Venezuela digne, vaillant, celui qui ne s'agenouille devant aucune puissance impériale. J'apporte les salutations du Président Nicolás Maduro Moros et du peuple vénézuélien. Ce sont des salutations bolivariennes

que je transmets aussi au nom de l'esprit de notre commandant Hugo Chávez Frías.

Nous sommes venus ici pour faire part de très bonnes nouvelles au sujet de la République bolivarienne du Venezuela. La première est que le Venezuela est en paix, comme ont pu le constater par elles-mêmes les 120 délégations qui ont récemment participé à la réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés au Venezuela – en dépit de la guerre que de puissantes entreprises multinationales de communication ont lancée pour stigmatiser le Venezuela bolivarien, et en dépit des coups d'État tentés par des factions extrémistes de l'opposition vénézuélienne qui ont notamment essayé d'assassiner le chef de l'État, tout le commandement militaire et les dirigeants politiques du Venezuela et les autorités de l'État vénézuélien, ainsi que des ambassadeurs accrédités au Venezuela.

Les médias mondiaux ne disent rien, c'est pourquoi je me félicite de cet espace où les peuples peuvent se parler, eux qui n'ont pas le pouvoir d'accéder à cette machinerie qui est exclusivement au service de la puissance hégémonique mondiale et de ses satellites. Les médias du monde ne disent rien du système de protection sociale au Venezuela, qui couvre, sans distinction aucune, près de 19 millions de Vénézuéliens et de Vénézuéliennes. Ce modèle d'inclusion, de justice et de protection sociale a été désigné comme un objectif à détruire par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Il est la vraie menace qui pèse sur son modèle de suprémacisme capitaliste. Il est le modèle bolivarien

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-29468(F)



Document adapté

Merci de recycler



intrinsèquement contraire au projet de la doctrine Monroe, qui vise à montrer que toute l'Amérique est l'arrière-cour des États-Unis d'Amérique.

Dans le cadre des programmes sociaux extraordinaires, nous insistons sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui constitue un engagement conjoint de l'Assemblée générale et fixe la marche à suivre pour l'Organisation. Ici, dans cette maison de la communauté internationale, on encourage aussi des mécanismes communs de coopération pour répondre au besoin urgent de préserver l'environnement, qui subit les conséquences du modèle capitaliste dévastateur. Notre exprimons notre solidarité avec le peuple des Bahamas, peuple frère des Caraïbes récemment victime des ravages des changements climatiques. En tant que pays amazonien, nous élevons notre voix pour rejeter la mercantilisation barbare de notre Amazonie, organisée sous l'impulsion du Président du Brésil, M. Jair Bolsonaro, qui utilise son idéologie extrémiste pour attenter à notre poumon naturel. Nous proclamons les droits de la nature, inaliénables pour les peuples.

Nous venons aussi à l'Organisation pour nous occuper efficacement de la lutte à mener sans délai contre la pauvreté et les inégalités, sachant que 26 personnes possèdent la même richesse que les 3,8 milliards de personnes les plus pauvres du monde. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général António Guterres quand il appelle les nations à venir avec des mesures concrètes et non avec de beaux discours. J'ajouterai qu'elles devraient également venir sans faux-semblants ni discours qui mentent à l'Assemblée générale. La question est justement de savoir comment réaliser efficacement ces engagements louables et nobles alors que la communauté internationale est sérieusement mise à mal dans sa structure multilatérale et juridique.

Je souhaite en particulier prendre un peu de temps pour exposer les mesures coercitives unilatérales, et en fait illégales, auxquelles sont soumises des millions de personnes dans le monde. Ces mesures relèvent de l'emploi de la force, qui est interdit par la Charte des Nations Unies et le droit international public en ce qu'il constitue une atteinte à la paix et à la sécurité et une violation massive des droits de l'homme. Entre 2015 et 2019, le Gouvernement des États-Unis a décrété plus de 350 mesures coercitives unilatérales contre la République bolivarienne du Venezuela, y compris l'appropriation illicite et indue de l'ensemble de nos ressources et de nos actifs à l'étranger et le blocus financier et commercial total qui porte atteinte à la santé, à l'éducation

et à l'alimentation. Ces mesures visent principalement à asphyxier l'économie vénézuélienne et à soumettre notre peuple.

Je tiens à faire part à l'Assemblée de données effrayantes sur l'ampleur des mesures coercitives unilatérales par rapport aux guerres classiques. Il est bien connu que l'emploi de la force armée par le complexe militaro-industriel des États-Unis est un commerce important. Les trois derniers présidents des États-Unis ont accru le nombre de bombardements illégaux, enfreignant ainsi la Charte des Nations Unies, sans la moindre autorisation du Conseil de sécurité.

Entre 2001 et 2009, le Président George W. Bush a largué 70 000 bombes, soit une moyenne de 24 bombes par jour. Au cours de la période écoulée entre 2009 et 2017, sous le Président Barack Obama, 100 000 bombes ont été larguées, soit une moyenne quotidienne de 34 bombes. Plus récemment, sous la présidence de M. Donald Trump, 44 096 bombes ont été larguées, soit un record de 121 bombes par jour. Ces bombes ont causé des souffrances à toute la population, à la population civile, sans aucune distinction : garçons, filles, adultes et personnes âgées.

Cependant, il y a un nouveau type de terreur ou de terrorisme qui s'impose aux gens, et qui pourtant n'utilise pas de bombes, mais des banques et des compagnies d'assurance, qui peuvent infliger des dégâts par la simple pression d'une touche à l'ère du numérique. Il s'agit précisément des mesures imposées par les États-Unis en s'appuyant sur la domination du dollar comme devise de réserve mondiale. Le Département du trésor des États-Unis est le Pentagone économique qui militarise les relations internationales et punit des millions d'innocents en appliquant des doctrines de changement de régime et en volant sans se cacher les ressources des nations.

Le fait que ces mesures existent est la preuve d'un effondrement de l'ordre juridique international. À cet égard, le Venezuela est devenu le meilleur exemple de perversion du multilatéralisme. Le terrorisme économique contre le Venezuela a fait que son revenu a été divisé par plus de neuf, et l'on estime qu'entre 2015 et 2018 les pertes subies par l'économie vénézuélienne ont atteint quelque 130 milliards de dollars à cause du blocus financier brutal imposé par le Gouvernement des États-Unis, qui ne peut qu'être qualifié de vol éhonté et de pillage de nos ressources.

Cela ne se limite toutefois pas au Venezuela. La haine suprémaciste du Président Donald Trump a encore resserré ses griffes impériales sur la révolution de notre nation sœur de Cuba, intensifiant sauvagement ces mesures coercitives et sanctions illicites. Ne suffit-il pas de plus de cinq décennies pour savoir que Cuba ne se rendra jamais, pour savoir que la Cuba de Fidel ne se soumettra jamais à quelque visée impérialiste que ce soit, après plus de cinq décennies à résister au blocus économique? Que faut-il encore pour qu'ils prennent conscience qu'ils ne pourront jamais faire échec de cette façon à la révolution menée par José Martí?

Ils réservent le même sort à notre nation sœur du Nicaragua. Ces trois révolutions sur notre continent – la révolution sandiniste, la révolution menée par José Martí et la révolution bolivarienne – sont un objectif géopolitique qui se rapporte au projet de la doctrine Monroe. C'est le Gouvernement des États-Unis qui nous juge, en promulguant des indicateurs de démocratie auxquels il n'adhère pas lui-même. Ils nous jugent alors qu'il y a dans ce pays 400 personnes qui détiennent plus de richesses que 240 millions d'autres, formant ainsi une oligarchie qui contrôle la vie politique de la majorité. Une société dont le système politique est dominé par des minorités plutocratiques n'est pas une démocratie, et n'a encore moins l'autorité requise pour imposer son modèle à d'autres nations. Nous demandons aux États-Unis moins d'arrogance, plus de tolérance et une meilleure coexistence avec les nations libres du monde.

Dans cette veine, je tiens à mettre l'accent sur la relation spéciale qui existe entre le premier producteur mondial de cocaïne et le premier consommateur de cette drogue sur la planète – une espèce de relation narcotique entre la Colombie et les États-Unis. Il est largement établi que la Colombie produit 70% de toute la cocaïne consommée dans le monde, et que sa production a augmenté l'an dernier de plus de 30%, dépassant son niveau historique. Je rappelle que les États-Unis ont alloué au Plan Colombie plus de 10 milliards de dollars afin de combattre ce fléau. Les citoyens des États-Unis – la grande majorité, pas l'oligarchie – doivent avoir profondément l'impression que l'on gâche les impôts qu'ils paient et se demander quand cela va finir.

Grâce au commandant Hugo Chávez et au Président Nicolás Maduro, le Venezuela a soutenu des accords de paix qui ont reçu la bénédiction de l'Organisation et de la machinerie publicitaire mondiale, mais aujourd'hui, d'un seul coup, le Président Iván Duque

Márquez viole et attaque sans vergogne les accords en question.

Depuis la signature des accords de paix, l'ONU a confirmé l'assassinat de 123 ex-combattants et de 739 dirigeants sociaux de notre nation sœur de Colombie au cours de l'année écoulée. La Colombie est le pays qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées – pratiquement 8 millions. Ne serait-ce qu'au Venezuela, il y a près de 6 millions de Colombiens et de Colombiennes. Mais cela, ce ne sera jamais dit dans les médias qui servent l'hégémonie mondiale.

Je souhaite m'arrêter sur ce point car, il y a deux jours, le Président de la Colombie, s'exprimant devant l'Assemblée générale, a menti au sujet du Venezuela (voir A/74/PV.5). Il a apporté ici plusieurs pièces qui selon lui étaient la preuve qu'au Venezuela nous donnions asile à des irréguliers colombiens. Sommes-nous arrivés à un tel niveau d'irrespect pour venir mentir à l'Assemblée?

Un bref examen a démontré que ces photographies – qui, comme les membres le savent bien, ont été un scandale mondial dans tous les médias –, dont M. Iván Duque affirmait qu'elles avaient été prises au Venezuela, correspondaient en réalité au territoire colombien, dans les cas de Cauca et de Catatumbo. Cela est contraire à tous les mécanismes d'aide mutuelle qui existent entre les pays dans le cadre de conventions de coopération politique et juridique réciproque. La bonne voie est celle de la diplomatie. Ce qu'il faut, c'est que les pays mettent en place des moyens de communication respectueux, dans le cadre du droit international.

Je vais demander au Président Duque de prendre un crayon, car il nous a obligés à présenter devant l'Assemblée générale des coordonnées précises et concises en ce qui concerne les camps où des terroristes sont entraînés pour s'en prendre au Venezuela. Il y a trois sites dans le nord-est du pays du Président Duque : Santa Marta, Riohacha et Maicao. Je vais fournir les coordonnées de ces camps, qui seront également communiquées au Secrétaire général : Santa Marta, 11°14'19"N 79°6'15"W; Riohacha, 11°32'3"N 75°55'14"W; Maicao, 11°22'39" N 72°13'58" W. Nous consignons aussi les photographies de ces camps, où, je le répète, des mercenaires sont entraînés en vue d'attaquer le Venezuela.

Pour sa part, le Venezuela a fait ce qu'il convenait. Nous nous en sommes remis au droit international

et avons présenté les preuves au Gouvernement colombien. Le ministère public vénézuélien a également mis à disposition toutes les preuves sur la présence de personnes en train de commettre de graves délits contre l'ordre constitutionnel au Venezuela : délits de terrorisme et tentatives d'assassinat des autorités de l'État vénézuélien et du Président Nicolás Maduro. La réponse officielle du Gouvernement colombien a été d'accorder refuge et abri à ces personnes recherchées par la justice vénézuélienne, en violation flagrante de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité.

Avec ces mensonges, le Président Duque a démontré qu'il était non seulement un mauvais acteur mais aussi un mauvais menteur. Il ne s'était pas écoulé 24 heures que la vérité est apparue au grand jour : cette vérité est que le vigoureux état de droit du Venezuela garantit que notre territoire inviolable ne soit jamais utilisé pour commettre les moindres violations ou délits supposant d'attaquer un pays frère. Je le dis en étant absolument consciente de ma responsabilité : les États-Unis et ses satellites régionaux préparent depuis la Colombie une agression contre le Venezuela, mettant en danger la sécurité et la stabilité du continent.

Déjà en 2015, lorsque le Président Barack Obama a promulgué le tristement célèbre ordre exécutif désignant le Venezuela comme une menace à la sécurité nationale et à la politique extérieure des États-Unis, le Président Nicolás Maduro avait averti de ce qui s'annonçait. Ce précédent serait le point de départ de la démarche la plus obstinée jamais engagée par l'Organisation des États américains (OEA), dont le Venezuela n'est plus membre, lorsqu'elle a adopté le provoquant et obsolète Traité interaméricain d'assistance mutuelle, posant les bases pour justifier une intervention armée au Venezuela, menée par les États-Unis et exécutée par l'intermédiaire d'autres gouvernements. Il convient de noter que toutes les mesures prévues par ce Traité ont déjà été utilisées contre le Venezuela, sauf une : l'intervention armée. C'est pourquoi nous sommes venus à l'Assemblée pour tirer la sonnette d'alarme dans l'espoir de prévenir ce conflit potentiel qu'ils veulent déclencher dans notre région.

L'action de plusieurs n'est pas le multilatéralisme; c'est un unilatéralisme de groupe, pour s'affranchir de l'état de droit international. Il suffit de jeter un œil à l'histoire de l'OEA pour savoir que cet unilatéralisme de groupe a fini par la transformer en ce qu'elle est : un cadavre non enterré.

Dans la conjoncture internationale actuelle, l'Organisation, cette maison commune, est appelée à jouer un rôle plus dynamique dans le traitement de questions qui ont une incidence directe sur la paix et la sécurité internationales. Parmi ces questions, celle qui ressort le plus – et de façon honteuse, je dirais – est la question palestinienne. Nous avons tous, depuis plus de 50 ans, une dette envers le peuple palestinien héroïque, qui se voit nier son droit inaliénable à l'autodétermination en un État libre, souverain et indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous rejetons également toute forme de guerre commerciale contre la Chine et réprouvons les sanctions illicites contre la Russie. Ce sont deux puissances mondiales en développement qui construisent un nouveau monde multipolaire et multicentrique, dans le respect du droit international.

De même, nous rejetons les sanctions contre l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et le Zimbabwe. Plus de 30 pays ont été pris pour cibles de ces sanctions illicites et criminelles.

Nous nous félicitons de l'élection de notre pays frère du Mexique à la présidence de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, héritage de géants comme Fidel Castro ou le commandant Hugo Chávez, qui avaient la vision de réclamer les racines les plus profondes de la grande patrie, de la patrie libre. Nous nous réjouissons de la présidence du Mexique et réprouvons tout type d'offense contre la dignité de son peuple et de son nom.

Nous réaffirmons également nos droits historiques sur la Guayana Esequiba et revendiquons l'Accord de Genève de 1966, dûment déposé auprès de l'ONU, comme unique instrument valide pour la négociation bilatérale du règlement de ce conflit territorial.

Cette grande opération contre le Venezuela a débuté avec le coup d'État mené en 2002 par les États-Unis contre le Président Hugo Chávez, appuyés des mêmes acteurs qui tentent malheureusement aujourd'hui de renverser notre gouvernement légitime. Le 23 janvier dernier, il s'est produit au Venezuela un fait inédit dans le monde : un député élu avec moins de 90 000 voix s'est autoproclamé président du Venezuela sur une place publique. Ce député est un artifice de l'impérialisme. Il n'a aucune légitimité au Venezuela; il n'est rien de plus qu'un outil illégitime et criminel, créé pour compromettre la stabilité et la paix en République bolivarienne du Venezuela.

Son autoproclamation a été reconnue par une minorité de gouvernements de ce monde inégal, dans ce qui a peut-être été l'une des pires erreurs de leur histoire diplomatique. Cependant, tandis que le monde inégal minoritaire ourdissait cette conspiration contraire au droit, le Gouvernement légitime du Président Nicolás Maduro recevait l'appui de pratiquement deux tiers des membres de l'Assemblée générale, groupés au sein du Mouvement des pays non alignés.

Huit mois exactement se sont écoulés depuis cet accident infâme et tordu dans notre histoire républicaine, et le Gouvernement légitime et constitutionnel qui a le contrôle effectif du territoire et des mécanismes institutionnels de l'État de droit reste et restera celui du Président Nicolás Maduro, choisi par nous, Vénézuéliens, dans l'exercice de notre droit sacré à l'autodétermination.

Le monde majoritaire qui soutient le Venezuela sait que cet artifice de l'impérialisme relève de la criminalité organisée. La coordination entre cet homme de paille, les groupes paramilitaires colombiens et le Gouvernement d'Iván Duque constitue un fait encore plus grave. Je profite de cette occasion pour montrer cette photographie du président autoproclamé en compagnie d'un membre dirigeant du groupe paramilitaire des Rastrojos. Je montre cela à l'Assemblée pour illustrer ce à quoi nous sommes confrontés. Nous sommes confrontés au recours à des bandes criminelles et à des groupes paramilitaires versés dans le trafic de drogues pour déstabiliser le Venezuela.

C'est assez familier dans l'histoire. Notre nation sœur du Nicaragua ne se rappelle que trop bien quand le Gouvernement des États-Unis a eu recours aux Contras pour renverser les Sandinistes. De même, les pays du Moyen-Orient ont été aux prises avec des organisations terroristes créées, armées, financées et utilisées pour renverser des gouvernements qui n'étaient pas dans l'orbite de la puissance hégémonique.

À cet égard, je souhaite informer la communauté internationale que, mercredi, notre ambassadeur auprès de la Cour pénale internationale a produit une vidéo contenant la confession intégrale d'un dirigeant de la bande paramilitaire des Rastrojos pour qu'elle soit prise en considération dans le cadre de l'examen préliminaire concernant la Colombie et les activités paramilitaires.

Précisément en vue de garantir et de préserver la paix et l'ordre dans notre république, le Président Nicolás Maduro a invité tous les segments de la

société à participer à un dialogue souverain. Notre attachement à l'approche constitutionnelle est inébranlable.

Nous avons mis cette histoire en exergue pour alerter le monde et la communauté internationale au sujet de ces machinations tordues, à la limite de la légalité, qui demain pourraient, sans la moindre justification, porter atteinte à tout autre pays dont l'hégémonie mondiale déciderait de voler ouvertement les ressources ou de changer le gouvernement à tout prix. Le Venezuela est et restera uni, unique et indivisible. Nous sommes le Venezuela que Bolívar et nos libérateurs n'auraient jamais abandonné devant un empire quel qu'il soit.

Le Gouvernement des États-Unis a soutenu cette entreprise illégitime par l'imposition brutale et criminelle d'un embargo tous azimuts. En 2014, les États-Unis avaient adopté 6 000 mesures coercitives contre des dizaines de pays du monde entier. Aujourd'hui, en 2019, le nombre de mesures coercitives unilatérales illicites est passé à 8 000. Ces mesures sont l'arme de choix pour la domination au XXI^e siècle, car elles sont d'un moindre coût et produisent de plus grands bénéfices en termes néocolonialistes.

Trente-deux pays sont aujourd'hui l'objet d'une telle agression économique de la part du Gouvernement des États-Unis, et selon le Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, un tiers de l'humanité souffre des conséquences de cette forme de punition collective. Hier, le Mouvement des pays non alignés a approuvé une déclaration rejetant fermement l'application de pareilles sanctions illicites. Il s'agit d'une nouvelle forme de terrorisme économique qui se sert de la souffrance de civils innocents pour générer des bénéfices politiques au profit de l'hégémonie mondiale. De plus, en cette ère du numérique, elle produit des milliards de dollars par la simple pression d'une touche.

J'ai apporté avec moi, pour les lire, deux déclarations faites en 2018, la première émanant du Département d'État des États-Unis :

« La campagne de pression fonctionne. Les sanctions financières que nous avons imposées au Gouvernement vénézuélien l'ont poussé dans une situation où il commence à se trouver en défaut, s'agissant tant de la dette souveraine que de celle de PDVSA [-Petróleos de Venezuela SA-], sa compagnie pétrolière. Et ce que nous voyons [...], c'est un effondrement économique total au Venezuela.

Donc notre politique fonctionne, notre stratégie fonctionne et nous allons maintenir ce cap ».

Il ne fait aucun doute que cette confession criminelle établit une violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

La seconde déclaration a été faite par l'Ambassadeur William Brownfield :

« Nous devons traiter cela comme une agonie, une tragédie qui continuera jusqu'à ce qu'elle prenne fin. Si nous pouvons faire quelque chose pour que cette fin arrive plus vite, nous devrions probablement le faire, mais nous devrions le faire en comprenant que cela aura un impact sur des millions et des millions de personnes qui ont déjà de grandes difficultés à trouver assez à manger, à être soignées quand elles tombent malades, ou à trouver des vêtements à mettre à leurs enfants avant qu'ils aillent à l'école. Nous ne pouvons pas faire cela et faire comme si ça n'avait pas d'impact là-bas. Nous devons prendre la décision difficile – le résultat souhaité justifie cette punition relativement sévère ».

Et quel résultat les États-Unis souhaitent-ils? Ils cherchent à mettre en échec la révolution bolivarienne et à maintenir leur hégémonie aux quatre coins du monde. Ils attaquent également l'Iran, la Russie et la Chine – des pays engagés dans la construction d'un nouveau monde. Ils mènent des politiques abominables pour donner effet à la doctrine illicite du changement de régime.

Devant ces graves affirmations, le Venezuela demande que toutes ces violations flagrantes de la Charte des Nations Unies par les États-Unis soient soumises à enquête. Il ne fait aucun doute qu'elles constituent des crimes contre l'humanité à l'égard du Venezuela et du monde – les auteurs eux-mêmes l'ont admis.

Quelles mesures devons-nous prendre pour corriger la conduite abusive du Gouvernement des États-Unis, qui cause une telle souffrance, même à son propre peuple? Je dirais au Président Trump que son peuple attend de ses dirigeants qu'ils s'engagent vraiment en faveur de la démocratie et de l'élimination de la pauvreté et des inégalités. Son peuple ne veut pas être entraîné dans des guerres de quelque nature que ce soit. Le peuple de Walt Whitman a plus en commun avec ses poètes qu'avec la prose arrogante et suprémaciste que son gouvernement brandit si imprudemment. Le monde attend des États-Unis qu'ils changent immédiatement

de cap, pour se soumettre une fois pour toutes au droit international et montrer du respect pour notre maison commune.

Près de 75 ans après la création de l'ONU, nous aspirons à une Organisation robuste, libre de contraintes injustes et capables de restreindre l'exercice illégitime du pouvoir. Moins de rhétorique ostentatoire, oui, comme l'a dit le Secrétaire général; plus d'action concrète et efficace, oui. En chœur, faisons front commun pour défendre la Charte des Nations Unies et les principes et buts qui y sont inscrits et qui forment la base du droit international et la raison d'être de l'Organisation. Ce n'est qu'ainsi que nous garantirons la survie de l'espèce humaine et la coexistence harmonieuse et légale de la communauté des nations.

Je conclus ma déclaration en réaffirmant que le Venezuela est et restera en paix, veillé par un peuple digne, vaillant, résolument hostile à la soumission. Nous sommes l'héritage infini de l'épée que nous a léguée notre libérateur et père Simón Bolívar. Par son esprit, nous sommes entrés dans le monde pour ne jamais laisser de place à la trahison santanderiste et oligarchique contre les peuples libres de la grande patrie. Formons un front commun pour défendre la Charte des Nations Unies et le bonheur de nos peuples. Comme l'écrivait le poète Benedetti, le bonheur devrait être défendu comme une tranchée, comme un principe, comme un drapeau, comme un droit. Avec notre Bolívar, nous affirmons : laissons de côté notre peur et sauvons notre patrie. Aujourd'hui nous disons : laissons de côté notre peur et sauvons le monde de la violence capitaliste.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Delcy Rodríguez Gómez, Vice-Présidente de la République bolivarienne du Venezuela, est escortée de la tribune.

Allocution de José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde.

M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Silva (Cabo Verde) (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un privilège pour moi, en tant que Caboverdien, de saluer tous les peuples des Nations Unies représentés ici par leurs plus hauts dignitaires. J'adresse un salut particulier au Secrétaire général António Guterres pour la manière dont il dirige le système des Nations Unies et l'élève à de nouvelles hauteurs dans tous les domaines, des droits de l'homme à la paix en passant par le développement durable et la lutte contre les inégalités et l'injustice.

Je me réjouis de l'adoption de la résolution 73/339, sur la coopération avec la Communauté des pays de langue portugaise.

Cabo Verde félicite M. Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Il peut compter sur l'appui de Cabo Verde. Nous sommes d'accord avec lui sur les vertus de la diplomatie multilatérale au service de la paix et du développement.

Cabo Verde est un pays qui a 559 ans d'histoire. Notre histoire est une histoire d'ambition, de résilience, de triomphe et d'adaptation. Nous vivons depuis des siècles dans un pays où les précipitations sont rares et inégales. Nous avons connu la faim dans les années 40. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus résilients et faisons face aux périodes de sécheresse, toujours avec l'assurance de la sécurité alimentaire. Depuis la fin du XVIII^e siècle, des Caboverdiens ont émigré pour des raisons économiques, et aujourd'hui nous avons une vaste diaspora aux États-Unis, en Europe et sur le continent africain, qui contribue à notre économie et à la présence de Cabo Verde dans le monde. Nous avons progressé, du statut de pays très pauvre à celui de pays à revenu intermédiaire, et maintenant, dans cette génération, nous aspirons légitimement au développement.

Nous avons toujours eu une relation difficile mais passionnée avec la nature. La bonne nouvelle, dans ce qui est une tendance majeure qui s'accroît encore, tient au fait que le monde apprécie maintenant les

ressources que l'on trouve à Cabo Verde et qui ont posé des problèmes aux générations passées. La mer, que nos musiciens et poètes ont chantée comme un chemin vers l'émigration et l'envie, est devenue un atout pour l'économie bleue et le tourisme. Le vent et le soleil, autrefois signes de sécheresse, permettent à présent de produire de l'énergie renouvelable. Notre situation géographique, à distance du reste du monde, est maintenant un avantage important, qui fait de Cabo Verde une plateforme reliant, au milieu de l'Atlantique, l'Afrique à l'Europe, aux États-Unis et au Brésil.

Nous n'avons pas inventé un nouveau pays; nous nous sommes adaptés au fait d'y vivre. Nous avons surmonté les difficultés et pris un engagement patriotique en faveur du développement, animés par la conviction que personne ne ferait pour nous ce que nous ne pouvons faire pour nous-mêmes afin d'opérer les changements structurels dont notre pays a besoin pour se développer. La base la plus sûre pour que ces changements puissent se produire réside dans la stabilité politique, la bonne gouvernance et la confiance ancrée dans l'état de droit et l'intégrité de nos institutions. Ce sont là les atouts les plus importants qu'à Cabo Verde nous sommes déterminés à préserver, surveiller, valoriser et améliorer.

Nous nous heurtons aux mêmes problèmes économiques, sociaux et environnementaux que tous les petits États insulaires en développement. Nous avons à relever les défis d'un tel État qui a accédé au statut de pays à revenu intermédiaire. Notre but n'est pas de sortir totalement de la catégorie des pays les moins avancés et de rester un pays à revenu intermédiaire sous des conditions de financement et de coopération plus désavantageuses, mais de réaliser le développement et d'obtenir un revenu élevé. Nous avons donc besoin que le développement soit l'objectif du processus de transition et que les mécanismes et les conditions de financement soient cohérents et compatibles avec cet objectif.

La révision en cours des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) est l'occasion pour nous de multiplier les mesures susceptibles d'aider les nations insulaires à développer leur compétitivité économique, à promouvoir l'inclusion sociale, à favoriser la résilience dans leur exposition aux changements climatiques et à d'autres phénomènes extrêmes, ainsi qu'à accéder à un financement judicieux et durable.

Nous accueillons avec satisfaction la vision que M. Muhammad-Bande nous a apportée et le thème qui a été proposé pour notre débat général, à savoir

« Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », sans oublier la paix et la sécurité, conditions essentielles pour que ces efforts soient couronnés de succès. Ce sont là des questions mondiales qui nécessitent des réponses locales dans un contexte de solidarité mondiale car elles ont des incidences sur la sécurité mondiale dans le sens le plus large.

Cabo Verde applique actuellement son plan stratégique de développement durable, qui est pleinement harmonisé avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous suivons une approche transversale de l'équité et de l'égalité entre les sexes pour notre système de planification, le budget de l'État et les politiques publiques. Notre pays garantit le droit de tous à l'éducation en assurant l'universalisation et le financement de l'éducation préscolaire, en fournissant un accès gratuit à l'enseignement élémentaire et secondaire et en répondant aux besoins spéciaux en matière éducative. Cabo Verde a investi dans la protection sociale et la prise en charge des segments les plus vulnérables de notre société, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Il mise sur l'autonomie et l'autosuffisance pour les familles par l'intermédiaire de politiques encourageant la création d'emplois, l'entrepreneuriat et l'inclusion productive.

Cabo Verde met en œuvre une stratégie de transition énergétique et hydrique visant à réduire sa dépendance aux eaux pluviales et aux combustibles fossiles et à améliorer les conditions économiques d'accès de la population à l'eau et à l'énergie. Nous avons mis en service le premier désalinisateur d'eau de mer il y a 50 ans. Aujourd'hui, 70 % de la population de Cabo Verde utilise l'eau désalinisée pour sa consommation. Au cours des prochaines années, grâce aux investissements actuels, nous atteindrons 90 %. Nous mettons en œuvre des stratégies de diversification des sources d'eau pour l'agriculture grâce à la désalinisation, à la réutilisation des eaux usées et à la promotion de l'irrigation au goutte à goutte et des énergies renouvelables.

M. Fialho Rocha (Cabo Verde), Vice-Président, assume la présidence.

Notre une stratégie en faveur de la transition énergétique vise à réduire notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Par rapport au niveau actuel, qui se situe à 20 %, notre objectif est d'atteindre 30 % de production d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2025, de dépasser les 50 % d'ici à 2030 et

d'atteindre 100 % d'utilisation de ressources renouvelables d'ici à 2040. Nous sommes le premier pays africain à avoir rejoint l'Alliance pour la décarbonation des transports. Dans le cadre de notre stratégie de transition énergétique, nous entendons remplacer progressivement tous les véhicules à combustion interne par des véhicules électriques d'ici à 2050. C'est notre modeste contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les transports.

Cabo Verde a fait la preuve de son alignement, de son attachement et de sa crédibilité vis-à-vis des idéaux plus larges que défend l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons faire de Cabo Verde un interlocuteur utile pour la promotion du dialogue, de la paix et de la tolérance entre les nations et un allié crédible pour la sécurité coopérative contre des crimes transnationaux tels que le trafic de drogue, la traite des personnes et le terrorisme. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec la participation du gouvernement, des entreprises, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux. Nous cherchons à obtenir un engagement encore plus fort afin d'atteindre notre objectif ultime, à savoir le statut de pays développé. Pour l'ONU, qui célébrera 75 ans d'existence en 2020, et pour chaque pays individuellement, c'est le moment idéal d'accélérer notre action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable si nous voulons vraiment ne laisser personne de côté et atteindre un des objectifs les plus humanistes du Programme 2030.

Le temps presse et nous avons besoin d'actions concrètes pour inverser la tendance et l'ampleur des changements climatiques. Le temps presse et nous devons mettre en œuvre des solutions efficaces au problème de la pauvreté et à ses conséquences. Le temps presse et nous devons nous engager en faveur de la paix. La génération actuelle d'acteurs politiques n'a pas toute l'éternité et doit rendre des comptes à l'humanité. Le temps est venu pour nous d'aller au-delà des intentions. Il est temps pour nous d'entreprendre des actions concrètes, mesurables et engagées pour répondre aux aspirations de nos peuples et à nos besoins mondiaux. Il est temps d'améliorer le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mohamad (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je tiens également à remercier S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son dévouement et la manière dont elle a mené à bien les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

La Malaisie se félicite du thème de l'Assemblée générale de cette année, à savoir « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion ». Le message clef de ce thème est « dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral », ce que défend l'ONU. J'en proposerai quelques-uns à cet égard.

Il y a près de trois quarts de siècle, cinq pays ont revendiqué la victoire à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sur la base de cette victoire, ils ont insisté pour avoir le droit de pratiquement gouverner le monde, et ils se sont donc octroyé un droit de veto sur le reste du monde au sein de l'Organisation qu'ils ont construite - une organisation qu'ils prétendaient capable de mettre fin aux guerres et de résoudre les conflits. Le droit de veto, comme ils doivent le savoir, va à l'encontre de tous les principes des droits de l'homme dont ils prétendent eux-mêmes être les défenseurs. Il a tué le but même de la grande organisation qu'ils avaient créée. Il a fait en sorte que toutes les solutions à tous les conflits puissent être annulées par l'un ou l'autre d'entre eux.

Divisés en factions idéologiques, ils ont contrecarré toutes les tentatives de résoudre les problèmes.

Chacun d'entre eux peut rejeter les vœux des quelque 200 autres membres. Cela est totalement et absolument antidémocratique. Pourtant, il y en a parmi eux qui reprochent à d'autres pays du monde de ne pas être démocratiques ou du moins pas assez. Combien de temps encore ce groupe devrait-il être autorisé à exercer ce pouvoir? Combien de temps? Pour toujours? Le délai tacite semble être éternel. Ce même pouvoir a donné lieu à une course aux armements. Chacun des cinq compte sur sa puissance militaire pour s'opposer à toute tentative de lui enlever son pouvoir. Ils estiment qu'ils doivent être bien armés pour conserver leur droit d'être les cinq privilégiés.

C'est cette structure de l'ONU qui la rend incapable d'atteindre ses objectifs fondamentaux de prévention des guerres entre nations. En effet, la structure a permis de promouvoir la guerre à l'intérieur des pays et entre les pays. Certes, les pays européens belliqueux ne sont pas entrés en guerre les uns contre les autres depuis 60 ans, mais ailleurs, il est prouvé que les pays européens ont fait éclater des guerres et fourni des armes et des fonds, et ont contribué activement à prolonger ces guerres. C'est apparemment bon pour les affaires et pour les ventes d'armes.

Le premier acte des pays occidentaux a été la création de l'État d'Israël par la confiscation de la terre palestinienne et l'expulsion de 90 % de sa population arabe. Depuis lors, des guerres ont éclaté dans de nombreux pays et beaucoup avaient à voir avec la création de l'État d'Israël. Et maintenant, nous avons le terrorisme là où il n'y en avait pas auparavant, ou du moins pas à l'échelle actuelle. Les options militaires contre les actes de terrorisme ne réussiront pas. Nous devons identifier la cause du terrorisme et l'éliminer, mais les grandes puissances refusent de s'attaquer à la racine du problème. Elles préfèrent l'action militaire et les sanctions, et elles n'arriveront donc pas à arrêter le terrorisme.

La Malaisie accepte l'État d'Israël comme un fait accompli, mais elle ne peut pas accepter la confiscation éhontée des terres palestiniennes par Israël pour ses colonies ou son occupation de Jérusalem. Les Palestiniens ne peuvent même pas entrer dans les colonies qui sont construites sur leurs terres. En raison de la création d'Israël, il y a maintenant une inimitié envers les musulmans et l'islam. Les musulmans sont accusés de terrorisme même s'ils ne font rien.

Plusieurs pays musulmans ont été déstabilisés par la campagne pour la démocratie et le changement de régime. Partout, les musulmans sont opprimés, expulsés de leurs pays et se voient vu refuser l'asile. Des milliers de personnes sont mortes en mer et pendant les hivers rigoureux de l'Europe. Il est indéniable qu'il n'y a jamais eu par le passé une migration aussi massive. Aujourd'hui, les guerres et l'instabilité causées par les changements de régime ont forcé les gens à fuir leur pays.

J'admets que la démocratie est une meilleure forme de gouvernement que la dictature, mais la démocratie n'est pas la forme de gouvernement la plus facile à faire fonctionner. Cela est particulièrement vrai lorsqu'elle est adoptée du jour au lendemain. Il faut du temps pour une transition progressive vers la démocratie. En effet, les pays mêmes qui promeuvent la démocratie ne sont devenus démocratiques qu'au fil de plusieurs décennies, voire de plusieurs siècles. Ce que l'on obtient quand on passe à la démocratie du jour au lendemain c'est la déstabilisation et la guerre civile, ce qui réduit certains pays à une nature sauvage, sans gouvernement. Certains sont même revenus à des régimes autoritaires pires que ceux qui avaient été remplacés. Incapables de supporter les souffrances de la guerre et de la violence, leurs populations sont obligées d'émigrer.

Les grandes démocraties parlent sans cesse de l'État de droit, mais elles sont sélectives. Leurs amis peuvent enfreindre n'importe quelle loi et s'en sortir impunément. Israël peut enfreindre toutes les lois et normes internationales du monde, il continuera d'être soutenu et défendu. Les pays hostiles ne peuvent rien faire de bien. Il n'y a pas de justice dans ce monde.

Je dois à nouveau évoquer le sort des Rohingya au Myanmar. De nombreuses colonies occidentales ont expulsé des non-autochtones de leur pays après l'indépendance, mais aucun pays n'a jamais été aussi brutal que le Myanmar. Même les autochtones du pays ont été massacrés, tués sauvagement et violés sous les yeux du monde, tandis que les maisons et les villages des victimes étaient brûlés. Ils ont été forcés d'émigrer et n'osent plus retourner au Myanmar, même lorsqu'on leur en offre l'occasion. Ils ne peuvent faire confiance à l'armée du Myanmar, à moins qu'une certaine forme de protection extérieure au Myanmar ne leur soit offerte.

L'impuissance du monde à mettre fin aux atrocités infligées aux Rohingya au Myanmar a entamé le respect des résolutions des Nations Unies. Aujourd'hui, malgré les résolutions de l'ONU sur le Jammu-et-Cachemire, le pays a été envahi et occupé. Il y a peut-être des raisons

à cela, mais c'est quand même une erreur. Le problème doit être résolu par des moyens pacifiques. L'Inde devrait collaborer avec le Pakistan à cette fin. Ignorer l'ONU conduirait à d'autres formes de mépris envers l'Organisation et l'état de droit.

M. Inguanez (Malte), Vice-Président, assume la présidence.

Tous les pays du monde souhaitent prospérer et faire croître leur économie. À l'époque coloniale, la richesse des terres colonisées était exploitée pour enrichir leurs maîtres coloniaux. Nous ne pouvons pas attendre beaucoup de leurs anciens maîtres coloniaux, mais les populations s'attendent à pouvoir développer leur propre pays pour elles-mêmes. Toutefois, elles en sont empêchées. On parle beaucoup de libre-échange, mais de nouvelles réglementations sont constamment introduites qui nuisent au développement des pays pauvres. C'est parce que les propositions, les règles et les règlements sont faits par les riches, souvent secrètement, et que les pauvres sont pratiquement forcés de les accepter.

L'Accord de partenariat économique transpacifique en est un exemple. Il a été élaboré à Washington, avec la participation de grandes entreprises. Selon cet accord, les gouvernements des petits pays auraient pu être obligés d'indemniser fortement les grandes entreprises étrangères avec des sommes d'argent énormes si leurs décisions affectaient la rentabilité de ces entreprises, y compris leurs bénéfices futurs. Heureusement, la puissance ayant préparé l'Accord l'a rejeté. Sans ce pays, l'Accord est devenu plus acceptable, mais il établit toujours des conditions commerciales qui nient le libre-échange. On nous dit qu'il faut supprimer les droits d'importation ou les réduire pour que les produits étrangers puissent tuer dans l'oeuf nos industries naissantes. Nous en sommes réduits à exporter uniquement des matières premières. Comment pouvons-nous nous industrialiser et créer des emplois pour nos populations dans ces conditions?

L'interdiction d'importer de l'huile de palme, proposée par les pays européens, est un exemple classique de refus du libre-échange. Incapables de soutenir la compétitivité de leurs propres huiles alimentaires, ils font campagne pour interdire l'huile de palme. Il est dit que l'huile de palme est toxique, détruit l'habitat des singes à long nez, réduit l'absorption de dioxyde de carbone, etc. Les produits européens sont étiquetés « sans huile de palme » pour montrer leur aversion pour l'huile de palme et l'interdire. La Malaisie produit de l'huile de palme; de nombreux pays pauvres produisent de l'huile de palme. La Malaisie ne défrichera pas plus de forêts pour

la plantation de palmiers à huile. Nous sommes tout aussi préoccupés que les Européens par notre environnement.

Au Sommet « Planète Terre » de Rio en 1992, la Malaisie s'est engagée à maintenir au moins 50 % de sa masse terrestre sous couverture forestière. Nous avons tenu notre promesse et l'avons même dépassée. Notre couverture forestière se situe actuellement à 55,3 %, ce qui dépasse notre engagement de Rio. L'huile de palme contribue encore largement à notre économie. Il n'y a aucune preuve de sa toxicité. Des millions de personnes ont consommé de l'huile de palme et ne sont pas tombées malades. Nous en appelons au bon sens des riches pour ne pas nous appauvrir et empêcher des centaines de milliers de nos travailleurs de gagner leur vie. Consommer de l'huile de palme c'est faire une bonne action.

Conformément aux objectifs de l'ONU, la Malaisie a lancé une campagne visant à ériger la guerre en crime. Il est ridicule de pendre un meurtrier pour avoir tué une personne alors qu'on glorifie ceux qui sont responsables de la mort de millions de personnes. Les guerres modernes ont un caractère global à tous points de vue. Il n'y a pas que les combattants qui sont tués ou blessés, mais également des personnes innocentes - des enfants, des malades et des invalides. Des pays entiers sont dévastés et des billions de dollars sont perdus. En fin de compte, aussi bien les vainqueurs que les perdants en subissent les répercussions. Nous pensons que nous sommes civilisés, mais nous sommes encore très primitifs, car nous estimons que tuer des personnes est un moyen acceptable de régler les différends entre les pays ou au sein des pays. Il existe d'autres moyens de régler les différends. Nous pouvons négocier ou nous soumettre à l'arbitrage d'un tiers, ou nous pouvons avoir recours aux tribunaux, comme la Cour internationale de Justice.

La Malaisie ne se contente pas de parler; nous agissons. Nous réglons les différends avec nos voisins par la négociation et par l'intermédiaire de la Cour internationale de Justice. Il nous est arrivé de gagner ou de perdre, mais personne n'a été tué. Tous ces discours selon lesquels il ne faut pas renoncer à un pouce de territoire sont ridicules. Nous savons que si nous partons en guerre, ce pouce nous coûtera beaucoup plus que ce qu'il vaut. Lorsque nous saisissons les tribunaux, nous n'obtenons pas toujours ce que nous considérons comme nous appartenant légitimement, mais c'est la même chose avec la guerre - nous ne gagnons pas toujours. Dans une lutte entre deux parties, l'une doit perdre si l'autre doit gagner. Néanmoins, si nous utilisons des moyens pacifiques,

même si nous perdons, cela nous coûtera beaucoup moins cher. Personne ne meurt, et aucune terre n'est dévastée.

Le monde est confronté aux changements climatiques. En Malaisie, il fait plus chaud que jamais. De toute évidence, nous ne sommes pas en train de revenir aux températures antérieures; en réalité, on a l'impression qu'il fait de plus en plus chaud. Ailleurs, de puissants typhons et ouragans détruisent des villes entières, tuent des milliers de personnes et font des ravages d'une ampleur sans précédent. Les eaux de crue, du fait des tempêtes, inondent d'immenses étendues de terre. Parfois, il y a des sécheresses et les feux de friches détruisent des forêts et des villes, créent de la brume sèche et font parfois des centaines de morts. Les tremblements de terre et les éruptions volcaniques sont plus en plus fréquents et détruisent des villes. La fonte des neiges dans l'Arctique et l'Antarctique fait monter le niveau de la mer et risque d'envahir les îles. J'ai le sentiment que ces catastrophes s'inscrivent dans les cycles de changement que connaît notre planète depuis des millions d'années.

Se pourrait-il que ce soit la fin du cycle actuel, caractérisé par un climat stable et salubre ? Se pourrait-il que le cycle soit en train de changer, comme à l'époque préhistorique, il y a des millions d'années? Les températures pourraient-elles atteindre un niveau tel que les conditions de vie deviennent insupportables? Je pense qu'au lieu de nous préparer à la guerre, nous devrions prêter attention aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles qui les accompagnent. Nous devrions nous préparer à lutter contre les changements climatiques afin de rétablir l'environnement normal auquel nous sommes habitués depuis des milliers d'années. Nous devrions nous préparer aux grands tremblements de terre, typhons et ouragans, inondations et glissements de terrain, entre autres choses. Nous devrions apprendre à atténuer les effets de ces catastrophes naturelles. Nous devrions par exemple être en train de construire des abris, de faire tomber la pluie et de cultiver sans soleil et d'évacuer les zones côtières.

Nous devrions avoir des équipes d'experts en matière de catastrophes bien équipés et bien formés, prêts à intervenir rapidement dans les zones sinistrées. Chaque catastrophe est une catastrophe mondiale. Bien entendu, il est possible que toutes ces catastrophes naturelles ne se produisent pas, mais nous ne pouvons pas nous fier à cela. Nous gaspillons notre argent à préparer des guerres et à inventer de nouvelles armes destructrices alors que nous risquons d'être tous anéantis par des catastrophes naturelles quand la planète entrera dans son prochain cycle.

Nous, les êtres humains, sommes intelligents. Nous pouvons encore survivre au prochain cycle si nous donnons à nos chercheurs la mission de trouver des moyens de nous défendre contre les catastrophes. Si nous réduisons les budgets que nous utilisons pour tuer des gens, nous aurons des fonds pour la recherche et la préparation.

La Malaisie est un pays à revenu intermédiaire dont la croissance économique dépend du commerce. Naturellement, nos marchés sont constitués par les pays riches. Maintenant, les riches veulent que nous équilibrons le commerce et que nous achetions davantage de leurs biens pour corriger le déséquilibre. Pour ce faire, nous devons dépenser l'argent que nous tirons du commerce pour importer les biens des riches. Notre croissance sera freinée pour que ceux qui sont déjà riches puissent s'enrichir davantage. Le commerce enrichit tout le monde. Cela a été démontré à travers les âges. La Malaisie est une nation commerçante. Notre population étant trop faible pour constituer un bon marché intérieur, nous avons besoin du marché mondial. Avec les nouvelles technologies de la communication, nous pouvons accroître nos échanges commerciaux avec le monde. Je demande donc à nos partenaires de ne pas nous appauvrir en nous forçant à acheter ce dont nous n'avons pas besoin ou à réduire nos exportations. Les guerres commerciales sont inutiles. Maintenant que le monde entier est devenu un marché pour tous, les guerres commerciales vont détruire le potentiel qu'a tout le monde de devenir riche.

Nous constatons également que des sanctions sont imposées à des pays. Nous ne connaissons pas les lois en vertu desquelles de telles sanctions sont imposées; on dirait que c'est le privilège des riches et des puissants. Si nous voulons des sanctions, nous devons nous doter d'une loi qui les régit. Le fait est que lorsqu'une sanction est imposée à un pays, d'autres pays sont également sanctionnés. La Malaisie et bien d'autres pays ont perdu un grand marché lorsque des sanctions ont été imposées à l'Iran. Je crois au capitalisme, mais le capitalisme est devenu fou. L'on parle déjà de faire des milliers de milliards de dollars. Il est dangereux pour une personne ou une entreprise d'avoir autant d'argent. Elle peut influencer les situations et acheter le pouvoir, d'où la nécessité de lois antitrusts. Nous avons vu ce qui s'est passé avec l'Accord de partenariat économique transpacifique, lorsque de riches entreprises se sont donné le pouvoir de poursuivre des gouvernements en justice. Les termes de l'Accord ont été rédigés par ces entreprises, et elles ne sont pas toutes comme Bill Gates, qui dépense une partie de son argent pour financer des œuvres de bienfaisance. La plupart ont tendance à exploiter le pouvoir que l'argent leur donne.

L'ONU n'a pas réussi à protéger les pauvres du fléau de la guerre, mais elle a fait beaucoup mieux dans d'autres domaines. Elle a contribué à améliorer les conditions de santé et à alléger les souffrances de certains pauvres et nécessiteux. Elle garantit un certain degré de sécurité et de stabilité dans des endroits en proie à des conflits internes. Elle peut faire davantage, mais elle manque de moyens financiers. Certains pays, y compris des pays très riches, ne versent pas leurs contributions. C'est honteux. Nous devons soutenir l'ONU, même si elle n'a pas réussi à mettre fin aux guerres. Son action dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale donne tout son sens à l'ONU.

Je tiens à remercier le personnel et les dirigeants de l'Organisation des Nations Unies de leur travail et de leur dévouement dans tous ces domaines. La Malaisie a pu contribuer en menant des activités de maintien de la paix dans de nombreux pays. J'attends avec intérêt le moment où ces services ne seront plus nécessaires et où les pays seront en mesure d'assurer leur propre sécurité.

L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle majeur dans le rétablissement des gouvernements en faillite. De nombreux pays sont en situation de faillite parce que leur appareil administratif ne fonctionne pas bien. Les technologies modernes peuvent aider, mais il faut une bonne formation. Les pays et les peuples devraient être autorisés à conserver leur culture et leur mode de vie. L'Assemblée générale ne devrait autoriser les ingérences internationales que si ces modes de vie signifient priver le peuple de ses droits.

Quant au Conseil de sécurité, le moment est venu de modifier le droit de veto, si celui-ci ne peut être éliminé complètement. Le droit de veto ne devrait être valable que si deux membres permanents et trois membres non permanents du Conseil de sécurité conviennent de l'appliquer. De cette manière, les abus seraient moins fréquents.

Trois quarts de siècle est une longue période. Nous ne pouvons pas être tenus en otage par les événements du passé lointain. Les membres du Conseil de sécurité dotés du droit de veto ne devraient pas penser qu'ils seront toujours au-dessus des lois et normes internationales. De nouvelles armes, bon marché, mais puissantes ont été inventées que même les pauvres peuvent produire et utiliser. Si nous n'instituons pas les guerres en crime, notre sécurité ne pourra pas être maintenue. Nous devons revenir à l'objectif initial de cette grande organisation – l'Organisation des Nations Unies. Il faut punir les bellicistes. Nous devons rendre le monde plus

pacifique pour tous. C'était notre mission, et cela doit rester notre mission. Ce n'est que si nous réussissons que nous pouvons prétendre être civilisés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie.

M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chastanet (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir, au nom du Gouvernement et du peuple saint-luciens, de prendre à nouveau la parole devant cette communauté mondiale des nations. Ce fut un plaisir pour moi et pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM) d'avoir parmi nous à Sainte-Lucie en juillet dernier, le Secrétaire général António Guterres, pour la réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes. À cette occasion, le Secrétaire général a reconnu les défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (PEID), notamment les changements climatiques. Surtout, il a pris note des autres obstacles à un développement durable pour les pays comme le nôtre, notamment la nécessité urgente d'un accès fiable au financement du développement.

Nous remercions le Secrétaire général de ses paroles de soutien et pour sa visite à nos frères et nos sœurs des Bahamas et nous réalisons directement combien précaire notre emprise sur le développement peut être face à des événements climatiques. Nous sommes très encouragés par sa volonté de soutenir la proposition de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la dette pour l'adaptation aux changements climatiques des PEID. Cette initiative contribuera non seulement à libérer des marges de manœuvre budgétaires internes, mais aussi à créer un fonds de résilience pour le financement de projets d'adaptation. Sainte-Lucie est impatiente de collaborer avec les institutions financières internationales et avec nos partenaires pour aller de l'avant dans la mise en œuvre de cette initiative.

Nous avons ouvert cette semaine de haut niveau en mettant l'accent sur les changements climatiques et l'action climatique. Sainte-Lucie, comme les autres petits États insulaires en développement, a continué de présenter des arguments forts en faveur de mesures urgentes. Ce qui est troublant c'est que chaque septembre lorsque nous nous réunissons ici, c'est sur fond d'un nouveau phénomène météorologique extrême dévastateur. Avons-nous déjà oublié ce qu'a subi la Dominique en 2017, lorsque l'ouragan Maria a ravagé cette île, causant une perte de 226 % du produit intérieur brut? Avons-nous déjà oublié Barbuda, réduite à néant par Irma, ou les Îles Vierges britanniques et Anguilla?

J'ai personnellement vu les ravages dans les Bahamas lorsque je m'y suis rendu en ma qualité de Président de la Communauté des Caraïbes. J'ai vu le visage des gens, absolument perdus et désespérés, alors qu'ils tentaient de comprendre ce qui leur était arrivé et, surtout, ce qui allait se passer ensuite. Comme on pouvait s'y attendre, ils ont pleuré et crié, mais en fin de compte, après le premier réflexe d'empathie et une aide d'urgence, ils restent sans voix. Nous devons leur faire savoir, par nos actes, que nous les entendons, nous les voyons et nous ne les oublierons pas.

Nombre des victimes de ces phénomènes météorologiques extrêmes dévastateurs doivent s'efforcer de survivre d'un jour à l'autre. Ils n'ont plus le luxe de prévoir et de planifier l'avenir lorsqu'ils ne peuvent envisager d'où viendra leur prochain repas. Nous devons agir avec la même urgence qu'une mère à la recherche de son enfant perdu. Nous devons agir avec le même désespoir qu'un père qui a vu le toit de sa maison soufflé. Reconnaissons l'énorme responsabilité qui a été placée

en nous – ceux d'entre nous qui sont en mesure de donner de l'espoir aux désespérés et une aide concrète à ceux qui en ont le plus besoin.

À ce jour, en dépit des preuves accablantes, des tragiques pertes en vies humaines et de la destruction de la dignité des victimes, nous avons malheureusement échoué. Nous échouons en tant que dirigeants mondiaux à agir de toute urgence. Au lieu de cela, nous autorisons trop souvent les dénégations de quelques-uns à passer sur la menace réelle et existentielle à la vie et les moyens de subsistance d'un si grand nombre de personnes. Où est la volonté de déployer, avec effet immédiat, les solutions résilientes et la détermination à vraiment intégrer l'ampleur du problème, à savoir une planète qui se réchauffe et le fait que nous sommes ceux qui la réchauffons? Quant à la minorité qui nous soutient et nous a jusqu'ici fourni une assistance tangible dans notre lutte pour notre survie, nous lui en sommes reconnaissants, mais j'ose dire que, compte tenu de son ampleur, nous commençons à peine à effleurer le problème.

Il est tout à fait clair que l'architecture financière internationale, les systèmes, mécanismes et règles qui régissent les finances mondiales associés à notre lutte pour la survie sont trop lents à enclencher pour faire face à la nouvelle situation des petits États insulaires en développement comme le mien. L'incapacité et, parfois, l'absence de volonté de changer le statu quo en ce qui concerne la sortie de pays de programmes et la création de nouveaux instruments de financement ne sont plus tolérables. Alors que nous sommes confrontés à la réticence des institutions financières mondiales à répondre à nos appels, il nous incombe de tenter de développer nos propres solutions et de nous appuyer sur de nouveaux amis lorsque nous sommes dans le besoin. En fait, face à cette nouvelle réalité des changements climatiques, nous sommes forcés d'examiner toutes les options pour assurer notre survie et celle de notre peuple. L'une de ces mesures est la mise en place d'un véhicule spécial consacré aux PEID, grâce auquel nous espérons mobiliser des fonds aux fins de la résilience. Nous espérons sincèrement que nous serons en mesure d'amener les États Membres à nous rejoindre dans cette initiative vitale.

Mon île de Sainte-Lucie est petite, seulement 238 kilomètres carrés, avec une population de moins de 200 000 habitants. Cependant, nous avons la chance d'être membres de solides institutions régionales. Si l'on étudie un peu la situation, on notera que, dans la

sous-région, huit pays dans les Caraïbes orientales, y compris Sainte-Lucie, utilisent ce qui est devenu une des devises les plus stables au monde – le dollar des Caraïbes orientales. Nous partageons un seul système judiciaire, et nous mettons nos ressources en commun pour fournir un grand nombre de services à notre population. Dans notre grande région des Caraïbes, nous coopérons dans davantage de domaines encore – une université de renommée internationale, notre propre banque de développement, un marché commun et un mécanisme de sécurité régionale, ne sont que quelques-uns de nos succès.

Je mets l'accent sur ces réalisations pour montrer que nous ne sommes pas une région de personnes qui se croisent les bras, en attendant d'être secourues. En fait, après l'indépendance, notre région a travaillé avec diligence pour mettre en place les institutions et élaborer les réponses nécessaires pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés, et ce faisant, nous avons enregistré de grands succès.

Comme toutes les autres nations du monde, Sainte-Lucie a pour objectif de tracer la voie d'un développement durable qui profite à la totalité des citoyens, en ne laissant personne de côté, un objectif visant à ce que tous soient vêtus et nourris et aient un toit, qu'ils aient accès à l'éducation, à la santé et à la sécurité, et visant aussi à satisfaire les besoins fondamentaux qui jettent les bases d'un avenir meilleur. N'est-ce pas l'aspiration que, en tant que dirigeants, nous avons tous pour nos peuples? Pourtant, face à nos objectifs de développement durable ambitieux, en tant que PEID, nous continuons de mener la bataille face à des difficultés insurmontables, dont beaucoup sont le résultat de règles et de systèmes qui ne favorisent pas les mécanismes et la célérité nécessaire pour répondre aux défis uniques qui se posent à nous.

Certaines de ces règles imposent des restrictions aux États en l'absence de preuve crédible à l'appui d'accusations d'actes répréhensibles. Nos îles sont actuellement inscrites sur la liste noire, ce qui est une pratique dégradante et injuste qui, dans certains cas, a pour effet d'infliger des dommages irréversibles à notre réputation. Des pays comme Sainte-Lucie, qui a l'ambition d'être autonome et de ne bénéficier d'aucune aide, ne peuvent donc pas exercer leur volonté de participer à des services financiers, un domaine dans lequel nous avons un avantage comparatif.

Notre gouvernement à Sainte-Lucie croit que chaque personne compte et que chacun a une contribution à apporter. Toutefois, pour véritablement dire que

chaque personne compte, nous devons lui donner les moyens de pouvoir participer. Si nous passons constamment d'une crise à l'autre, notre peuple ne sera pas en mesure de participer à ces changements nécessaires. Au cours des trois dernières années, Sainte-Lucie s'est attelée à essayer de prendre le contrôle de son propre destin.

L'une des façons d'y arriver est notre nouveau partenariat avec le Forum économique mondial pour être le premier pays à mettre en œuvre la feuille de route de financement par pays. Cette feuille de route est une plateforme pour aider les pays à opérer la transformation d'un financement fondé sur l'octroi de fonds à un financement fondé sur l'investissement. Elle permettra de mobiliser l'intelligence collective des réseaux élargis du Forum économique mondial et de favoriser un consensus sur les principaux défis qui limitent les flux de capitaux vers Sainte-Lucie. Elle permettra également de prendre des mesures coordonnées pour passer d'un diagnostic global à un plan d'action concret propre à chaque pays. Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée d'être le ballon d'essai de cette initiative et nous attendons avec intérêt son succès et, après cela, sa reproduction dans d'autres États.

En avril dernier, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept (G7) se sont déclarés favorables à la participation concrète de Taiwan en tant que membre actif de la communauté aéronautique internationale dans les instances de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Sainte-Lucie souscrit à cet appel, car nous estimons que l'exclusion de membres actifs à des fins politiques compromet la sécurité et la sûreté aérienne. Le G7 a ajouté sa voix à celles qui ont longtemps plaidé en faveur de l'inclusion de Taiwan dans les activités de la communauté mondiale.

Tandis que nous continuons de progresser dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la participation de tous les États, y compris les petits États, à divers organismes et processus des Nations Unies est indispensable à la réalisation de nos objectifs collectifs. Nous restons fidèles à l'appel à l'action du Programme de ne laisser personne de côté. De même, nous exprimons notre solidarité avec le peuple de Cuba et nous contestons la poursuite de l'embargo.

En ce qui concerne le Venezuela, Sainte-Lucie reste convaincue que cette crise doit être réglée pacifiquement et par le dialogue. L'action militaire n'est pas une réponse. Mais je tiens à être clair. La persistance de l'instabilité dans ce pays est une menace pour notre

hémisphère. On ne peut pas ignorer cette situation ou balayer la question sous le tapis.

J'aimerais être en mesure de me vanter d'une ONU où les petits pays comme le mien bénéficient d'une écoute équitable et d'une véritable compréhension lorsqu'il y a lieu, une ONU où, une fois que l'affaire est exposée, il y a un examen de conscience suivi d'un engagement en faveur du changement. Pour certains, cela peut sembler être un idéal élevé mais je pense que c'est le minimum dû aux États comme Sainte-Lucie. Il s'agit en fait de l'objet et de la raison d'être de l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre, Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, l'Assemblée générale adoptera la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau chargée d'examiner les progrès accomplis pour répondre aux besoins prioritaires des petits États insulaires en développement grâce à la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement

(résolution 74/3), déclaration qui a pour effet d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) convenu à Samoa il y a cinq ans.

Approuver la Déclaration politique, c'est facile. Il faut du courage pour en revendiquer la propriété. Mettre en œuvre les promesses et remplir les engagements pris pour pleinement mettre en œuvre les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement d'ici à 2024 est la marque de véritables dirigeants.

Les thèmes de nos réunions de haut niveau cette semaine sont bel et bien liés. Les questions telles que faire face à l'urgence climatique et fournir une couverture sanitaire universelle fondée sur les droits et appeler à accroître les ressources en vue d'accélérer l'action collective, sous-tendues par le désir d'un monde pacifique et sûr, sont les piliers des Orientations de Samoa, le plan de développement durable des petits États insulaires.

En tant que dirigeant d'une île du Pacifique, mon principal message aujourd'hui sera de nouveau, comme cela a toujours été le cas au cours des 21 dernières années pendant lesquelles j'ai participé au débat général dans cette salle, sur les changements climatiques – l'incorporation des réalités, aspirations et préoccupations prioritaires en matière de politique maintenant et à l'avenir de Samoa.

Lorsque les PEID ont pour la première fois informé le monde que leurs côtes s'érodaient, que le niveau des mers augmentait et que les changements climatiques étaient le fait de l'homme, certains États Membres ont récusé cette notion et n'ont pas pris nos préoccupations au sérieux. En revanche, ils ont demandé des preuves scientifiques pour étayer nos affirmations, probablement comme couverture pour retarder et entraver notre détermination. Pourtant, lorsque les plus grands scientifiques du monde – y compris certains de leurs propres ressortissants – ont validé scientifiquement nos préoccupations, notamment dans le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur la nécessité de maintenir le réchauffement climatique en dessous 1,5 °C, certains pays ont refusé d'accepter ces preuves et continuent à saisir chaque occasion pour discréditer ces rapports.

La science a parlé. Le message est clair et net. Nous ne pouvons pas l'utiliser de manière sélective ou uniquement lorsque cela satisfait des objectifs précis. Les changements climatiques sont bien réels. Les changements climatiques sont là. Ils ont sur nous un impact

bien plus fréquent et bien plus grave. Il s'agit pour la sécurité d'un risque aux proportions bien plus importantes que de nombreuses personnes sont disposées à l'admettre. Malheureusement, il pourrait conduire à la disparition de certaines nations souveraines qui sont des atolls et de petits États insulaires de faible élévation. Il existe une idée erronée qui présente les changements climatiques comme une préoccupation des seuls petits États insulaires en développement; rien n'est moins vrai. Les changements climatiques traversent les frontières sans invitation et ne font aucune distinction en fonction de la taille ou de la situation économique. Ils ont un impact sur tous les pays, même s'ils touchent certains – comme les petits États insulaires en développement – davantage que d'autres, en raison de leurs vulnérabilités particulières et singulières.

Les temps changent. Le monde a connu des situations épiques de terribles catastrophes naturelles ces derniers temps, d'une ampleur sans précédent au cours des 74 ans d'histoire de l'ONU. Tsunamis, tornades, ouragans, tremblements de terre, inondations, incendies de forêt et sécheresses ont entraîné la perte d'innombrables vies humaines et des souffrances indicibles, retardant le développement de certains pays de nombreuses années. Les changements climatiques auront tôt ou tard des répercussions sur nous tous. Ils constituent un problème mondial qui appelle une réaction décisive de la communauté mondiale. Ils doivent nous unir et non nous diviser. Les défis posés par les changements climatiques et les solutions à ces défis sont déjà connus de tous, mais nous n'avons pas réussi à prendre au niveau mondial et par le biais de compromis les mesures ambitieuses nécessaires pour remédier aux causes profondes des changements climatiques. Nous devons accepter la logique de base du climat. Il nous faut passer, s'agissant des changements climatiques, d'un paradigme donateur-victime à une démarche de partenariat. En raison de l'universalité des changements climatiques, les partenariats devraient fournir l'impulsion à la recherche de solutions de manière décisive.

Faire porter le blâme de préjudices causés dans le passé ne ramènera pas notre environnement à son parfait état initial. Notre attention doit toujours être axée sur aujourd'hui et sur demain, et non sur hier et ce qui aurait dû être. Les positions bien arrêtées sans rapport avec les réalités d'aujourd'hui et axées sur de programmes non pertinents n'ont pas un rôle dans notre effort collectif. Nul ne doit rester détaché et indifférent à notre sort commun. Nous devons travailler ensemble, de façon urgente et pragmatique, pour nous attaquer dès maintenant aux changements climatiques. Ce n'est pas seulement la science qui doit nous indiquer ce que nous devrions faire,

mais aussi notre conscience et la volonté politique d'agir comme il convient.

L'ONU demeure notre dernier et meilleur espoir de susciter la volonté politique et l'engagement nécessaires pour inverser la tendance des changements climatiques. Les nations qui jouent un rôle de premier plan ont l'obligation d'agir de la bonne manière pour notre famille mondiale. Nous voulons des dirigeants qui voient le monde comme un seul groupe d'administrés où chacun doit agir dans les limites de ses capacités et de ses moyens pour participer à la solution totale. Il faut un leadership. Les véritables dirigeants doivent être aux premières lignes, tout le temps. La coopération de tous les pays sera nécessaire si nous voulons remporter la bataille des changements climatiques.

Nous devons faire preuve d'innovation et écouter la voix de nos jeunes. Leurs voix portent l'audace, la passion et l'honnêteté. Leur plaidoirie est dénuée d'arrière-pensées ou d'intentions cachées. Ils sont résolus à faire le gros du travail et prêts à faire un effort supplémentaire pour que nous ne ruinions pas de manière irréversible l'avenir de la planète qui leur appartient à juste titre. Ils ne méritent rien de moins.

Le Samoa remercie l'Organisation des Nations Unies pour le rôle déterminant qu'elle a joué dans notre parcours de territoire sous mandat à État indépendant. En tant que petit État insulaire sans force de défense et ne disposant que d'un service de police non armée, notre statut de membre de l'Organisation des Nations Unies est fondé sur la promesse de la paix, de l'état de droit, de l'égalité et de la justice que l'Organisation des Nations Unies offre à tous ses États Membres. La dynamique du nouveau programme mondial continue de mettre à l'épreuve la détermination de l'Organisation. L'unité pour le bien commun est plus que jamais nécessaire pour que les nations et les peuples puissent vivre dans la paix et progresser sur la voie d'une prospérité commune. Ce n'est que par la coopération et les efforts multilatéraux conjoints que nous pouvons espérer garantir les droits de l'homme, réaliser la paix et la sécurité et mettre en œuvre efficacement le développement durable. L'ONU est parfaitement adaptée à la poursuite et à la coordination des initiatives mondiales visant à atteindre ces objectifs, notamment les efforts déployés pour éliminer la pauvreté, assurer la qualité de l'éducation, l'action climatique et l'inclusion, comme le souligne le thème de la session de cette année.

La visite du Secrétaire général dans la région du Pacifique cette année était opportune, suite à l'initiative qu'il a prise d'appeler à une action climatique ambitieuse

et porteuse de changement. Cette visite lui a permis de voir et de constater directement l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires du Pacifique, et nous saluons sa détermination à partager les messages des peuples du Pacifique dans le cadre du Sommet Action Climat, qui vient de s'achever. Le Secrétariat et les organismes des Nations Unies sont des partenaires clés dont le continent bleu du Pacifique a besoin pour traiter certaines de nos priorités régionales, telles que les changements climatiques, la résilience, les océans, la pêche, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, les PEID et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Pacific Resilience Facility (Fonds de résilience du Pacifique) est une initiative régionale nouvelle pour le Pacifique bleu et ses peuples. Son objectif principal est de fournir des financements de subvention prévisibles, durables, accessibles et responsables pour la préparation aux risques de catastrophes afin de veiller à ce que les communautés du Pacifique soient en sécurité et résilientes. Il vient combler un déficit de financement critique dans le Pacifique, dans la mesure où il cible les projets de préparation aux risques de catastrophes à petite échelle et de faible montant qui ne sont pas largement appuyés ni financés par les grands partenaires de développement, notamment les banques multilatérales de développement. Ce mécanisme s'inscrit également dans le prolongement des priorités et des efforts actuels des gouvernements et des partenaires de développement visant à renforcer la résilience des pays et des communautés du Pacifique. La communauté internationale peut apporter son appui à cet égard. Par ailleurs, nous avons entendu parler au cours de cette semaine de l'importance qu'il y a à renforcer le dialogue pour trouver des solutions aux défis liés à la pratique de désengagement face aux risques, considérée comme une menace existentielle pour les petits États insulaires car elle les expose au risque de ne plus avoir accès au système financier mondial et exacerbe leur vulnérabilité.

Nous saluons la recommandation de créer un bureau multipays dans le Pacifique Nord. C'est une concrétisation importante de la promesse qui a été faite de renforcer l'action, la présence et l'un appui du système des Nations Unies dans la région du Pacifique. Il s'agit également d'une contribution concrète à certaines exigences des Orientations de Samoa.

Concernant la réforme du système des Nations Unies pour le développement, nous saluons l'appui apporté aux coordonnateurs résidents des Nations Unies dans leur nouveau rôle, avec un réel supplément de

ressources humaines sur le terrain pour mettre en œuvre les autres aspects de la réforme. L'ONU doit être unie dans l'action, dans les discours et dans les actes, pour éviter les chevauchements de responsabilités et définir clairement les rôles des uns et des autres dans un contexte de diminution de ressources. Nous espérons que la réforme des coordonnateurs résidents permettra de répondre de manière cohérente, efficace et rationnelle aux besoins prioritaires des États Membres. Une collaboration étroite avec les organisations régionales du Pacifique est essentielle.

Je tiens à réaffirmer l'importance qu'il y a à installer ce bureau multipays à Samoa, étant donné notre attachement profond au partenariat avec les Nations Unies et notre conviction que nous pouvons aussi contribuer à l'action de l'ONU dans l'intérêt de l'ensemble de la population du Samoa, ainsi que du Pacifique, des petits États insulaires en développement et du système des Nations Unies.

Le développement, la sécurité et les droits de l'homme sont trois piliers qui se renforcent mutuellement au sein des Nations Unies. Des progrès homogènes sur les trois fronts devraient être la norme et non l'exception. Comme le Secrétaire général l'a dit à juste titre dans sa déclaration liminaire cette semaine, toutes les mesures qui sont prises pour faire respecter les droits de la personne contribuent aussi au développement durable et à la paix (voir A/74/PV.3).

L'approche sectorielle adoptée par le Samoa pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable nous permet de traduire dans les faits les trois piliers du développement durable. Ce sera un élément important de nos préparatifs en vue de notre deuxième examen national volontaire en 2020, compte tenu de notre engagement à adopter une approche fondée sur les droits de l'homme pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il sera difficile d'aligner la présentation de rapports et la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des Orientations de Samoa sur l'Examen périodique universel prévu par le Conseil des droits de l'homme et les autres conventions relatives aux droits de l'homme. Il ne s'agit toutefois pas d'un problème insurmontable. Si nous y parvenons, nous aurons fait un grand pas en avant s'agissant d'honorer nos obligations internationales et d'utiliser efficacement nos ressources limitées.

Nous sommes convaincus qu'il faut privilégier l'inclusion et garantir les droits des citoyens au développement, notamment en faisant participer véritablement

les principaux groupes vulnérables, comme les femmes, les filles, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. La transparence et l'obligation de rendre des comptes sont également de la plus haute importance pour le processus de mise en œuvre. Au Samoa, le bureau de l'audit a ainsi réalisé récemment un audit opérationnel de la préparation à la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans notre pays. Il ne fait aucun doute qu'en faisant fond sur les synergies et en comblant les lacunes pour assurer une meilleure hiérarchisation des priorités, on contribue à la mobilisation d'un appui à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cela permettra par voie de conséquence d'éliminer la pauvreté, de promouvoir un enseignement de qualité, de mobiliser l'action climatique et de parvenir à une inclusion plus efficace.

En plus de la crise climatique, nous sommes témoins de la persistance de conflits, de la montée du terrorisme, d'obstacles aux processus de paix, de déplacements massifs de populations, de guerres commerciales et de tensions croissantes dans le monde entier. Même notre région habituellement paisible du Pacifique n'a pas été épargnée par le terrorisme, comme en témoignent les attentats terroristes de Christchurch. Aucun pays ne peut remporter à lui seul la guerre contre le terrorisme et ce n'est qu'en mutualisant nos efforts et nos ressources que nous aurons une chance d'éliminer cette menace insensée.

Nous comptons toujours sur l'ONU pour rallier les États Membres autour de la solution qui fera de l'Organisation une agente du changement et une source d'espoir en ces temps difficiles. Toutes les contributions comptent et sont d'une grande importance. Nous sommes fiers de nos effectifs de police déployés dans les opérations de maintien de la paix au Soudan et au Soudan du Sud, et de notre participation active aux efforts de désarmement. Nous continuons de militer pour le respect de l'état de droit et nous avons récemment coorganisé le Sommet sur les femmes et la paix et la sécurité dans le Pacifique, pour appuyer la promotion et la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité portant sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. La région du Pacifique a souligné l'importance d'écouter l'appel lancé par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique pour que les normes traditionnelles et culturelles soient reconnues et considérées comme un impératif incontournable de toutes les initiatives de sécurité prises dans le cadre du plan de sécurité régional.

Nous avons également accueilli la deuxième table ronde des îles du Pacifique sur le droit international humanitaire, qui a examiné les moyens de promouvoir les principes énoncés dans les Conventions de Genève et invité les pays de la région à ratifier les principaux traités sur les armes, tels que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et le Traité sur le commerce des armes.

Cette année, nous avons ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ce qui porte à six le nombre des principales conventions relatives aux droits de l'homme auxquels nous sommes un État partie. Nous mettons tout en œuvre pour honorer l'engagement que nous avons pris de ratifier les neuf principales conventions relatives aux droits de l'homme avant notre prochain Examen périodique universel. En outre, nous continuerons de rappeler l'importance de notre culture samoane et du rôle des églises dans la promotion des droits de l'homme pour tous au Samoa.

Qu'il me soit permis de conclure en évoquant à nouveau les Orientations de Samoa, par lesquelles j'ai commencé mon allocution. Je constate avec une vive satisfaction que cinq ans après son adoption au moyen de la résolution 69/15, des progrès et des résultats concrets ont été enregistrés, non seulement en ce qui concerne les réponses apportées par le système des Nations Unies aux problèmes des PEID, mais aussi en ce qui concerne l'attention que la communauté internationale accorde aux priorités de ces pays. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, je suis convaincu que, dans un esprit de partenariats sincères et durables, de belles perspectives s'ouvrent en ce moment pour continuer d'aider les petits États insulaires en développement en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, comme énoncé dans les Orientations de Samoa.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Charlot Salwai Tabimasmās, Premier Ministre de la République de Vanuatu

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Charlot Salwai Tabimasmās, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charlot Salwai Tabimasmās, Premier Ministre de la République de Vanuatu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Salwai (Vanuatu) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de féliciter S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session. Je lui garantis le soutien de Vanuatu durant son mandat, et j'ai confiance que sa présidence sera réussie et efficace.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à la Présidente sortante, Mme María Fernanda Espinosa Garcés, pour son leadership et la manière exemplaire dont elle a dirigé les travaux de la soixante-treizième session.

Je tiens à exprimer la solidarité de Vanuatu au Gouvernement et au peuple du Commonwealth des Bahamas qui sont affectés par la destruction causée par l'ouragan Dorian.

Au début de ce mois, la région du Pacifique a perdu un de ses dirigeants, le Premier Ministre des Tonga, et en cette occasion, je souhaite transmettre au peuple et au Gouvernement des Tonga nos condoléances et notre sympathie la plus profonde. Je souhaite aussi transmettre mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple français pour le décès de M. Jacques Chirac, un ami de Vanuatu et une personnalité connue pour la lutte contre le réchauffement planétaire.

Le thème de cette soixante-quatorzième session, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », est pertinent au regard des défis auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée, et concorde parfaitement avec notre Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous nous réunissons au moment où le monde est confronté à des défis complexes. Les conflits accompagnés de crises humanitaires se multiplient; la menace

de la course aux armements est à la hausse; le terrorisme demeure une menace; les violations des droits de l'homme sont constatées partout; l'environnement évolue rapidement en raison des impacts des changements climatiques; la révolution technologique redéfinit l'avenir du travail; et l'économie mondiale est actuellement confrontée à une incertitude croissante. Ces défis mondiaux complexes surviennent à un moment où l'environnement multilatéral est soumis à de fortes pressions en raison de la montée du populisme et de la xénophobie qui appelle à plus d'unilatéralisme. Ces développements reflètent l'érosion de la confiance à l'égard des institutions multilatérales, telles que l'Organisation des Nations Unies, pour fournir des solutions durables pour la paix, la sécurité et le développement.

Nous savons tous que le monde devient de plus en plus interconnecté et que les défis mondiaux ne peuvent être résolus par un seul pays. Les institutions multilatérales, et à leur cœur l'ONU, deviennent de plus en plus nécessaires pour résoudre ces défis. La poursuite de l'unilatéralisme conduira à un monde non sécurisé. Nous en avons été témoins en Europe au XX^e siècle avec les deux Guerres mondiales. Nous sommes également dans un monde où, pendant que certains craignent les effets des changements climatiques, beaucoup de personnes meurent de faim, d'atrocités des guerres, de catastrophes naturelles et de maladies non transmissibles. Pour faire face à ces défis de manière efficace et pour inculquer la confiance dans l'ordre multilatéral, il est primordial que les institutions multilatérales, comme l'ONU, continuent de se réformer pour devenir plus inclusives.

Avec 39 ans d'existence, Vanuatu est une petite économie d'île ouverte. Et au cours de ces dernières années, nous avons enregistré une croissance économique soutenue étayée par une bonne stabilité macroéconomique et un Gouvernement responsable et efficace. Nos projections en matière de croissance économique restent prometteuses. Bien que nous soyons satisfaits de ces réalisations, le Vanuatu a encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs fixés. Et cela est rendu difficile par le fait que nous sommes extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles et aux bouleversements extérieurs de l'économie mondiale. L'ONU a classé le Vanuatu comme le pays le plus vulnérable au monde, et dans cette réalité dure et complexe, la tâche de réaliser nos objectifs de développement durable sera ardue.

Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a souligné que le monde se dirige vers une augmentation des températures

de 3 °C et que les petits États insulaires en développement comme le Vanuatu continueront de faire face à des catastrophes naturelles, à l'élévation du niveau de la mer, aux sécheresses et à l'acidification des océans. Le défi climatique reste pour nos petits États insulaires la plus grande menace pour atteindre les objectifs fixés. Les défis que nous rencontrons ont été exposés au Secrétaire général lors de sa récente visite dans les îles du Pacifique, y compris mon pays, le Vanuatu. À ce stade, je tiens à remercier sincèrement 1^e Secrétaire général pour cette visite, et j'espère que nos préoccupations seront intégrées à l'ordre du jour de l'ONU et que des mesures appropriées seront prises pour résoudre nos défis.

Notre vulnérabilité extrême signifie que notre dépendance à l'égard du système multilatéral va être plus importante. N'étant pas un contributeur majeur aux gaz à effet de serre, nous nous engageons avec la communauté internationale à renouveler nos efforts en vue de réduire la hausse des températures mondiales pour que, d'ici à 2030, l'électricité soit à 100% générée par des énergies renouvelables et durables. Cet effort s'inscrit dans 1^e cadre de notre contribution déterminée au niveau national.

La santé de nos océans est menacée par les activités humaines irresponsables et les changements climatiques. Ceci est particulièrement inquiétant pour le Vanuatu, dont une partie de l'économie dépend des ressources marines. Ainsi, le Vanuatu a développé en 2017 une politique de l'océan, et nous avons mis en place une planification de l'espace marin pour aider à équilibrer le besoin de protection et l'usage durable de nos ressources marines. Nous avons également interdit l'utilisation de plastiques à usage unique, et nous tenons à intensifier nos efforts dans ce domaine. Le Vanuatu présentera un rapport à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans au Portugal en 2020. Par ailleurs, il y a des conventions maritimes que le Vanuatu va ratifier avant la fin de l'année.

En vue des défis complexes du développement durable auxquels doivent faire face les petits États insulaires, j'aimerais soulever cinq domaines principaux qui, selon moi, nécessitent un travail de partenariat important entre l'ONU et les autres instances multilatérales. Premièrement, s'assurer que les pays vulnérables comme le Vanuatu continuent d'avoir accès à un financement subventionné. Deuxièmement, augmenter le financement pour la lutte contre le changement climatique et prévoir une reconstitution rapide des instruments financiers tels que 1^e Fonds vert pour le climat,

et simplifier l'accès à ces fonds. Troisièmement, mettre en place des instruments innovants pour le financement des risques de catastrophes naturelles. Quatrièmement, trouver des solutions pour mieux gérer les mesures de réduction des risques qu'adoptent les grandes banques internationales qui empêchent d'établir des relations bancaires correspondantes avec nos banques nationales. Ces mesures limitent nos échanges avec le monde et ralentissent nos efforts visant à atteindre nos objectifs de développement durable. Cinquièmement, proposer des solutions innovantes aux défis auxquels sont confrontés les marchés dans les petits États insulaires, qui notamment empêchent les autres principaux acteurs de participer à nos économies et de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

En août de cette année, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique se sont réunis aux Tuvalu et ont adopté la Déclaration de Kainaki II pour une action urgente et immédiate contre le changement climatique. Le Vanuatu soutient les engagements régionaux appuyés par le Pacifique bleu et lance 10 appels globaux pour des mesures urgentes contre les changements climatiques. Nous sollicitons le soutien de nos partenaires de développement pour la réalisation de ces objectifs en partenariat avec les organes multilatéraux.

Le rôle du système multilatéral pour gérer nos défis à travers l'ONU reste avant tout important et essentiel. Il est donc primordial d'appuyer sans relâche le Secrétaire général dans ses efforts visant à réformer l'Organisation, à renforcer son rôle et à la doter des moyens pouvant lui permettre de remplir ses missions de façon adéquate. De la même façon, nous soutenons la mise en place d'un bureau de l'ONU dans le Pacifique Nord, qui lui permettra de renforcer sa présence et aussi d'étendre ses services aux pays insulaires du Pacifique.

Le Vanuatu est un pays jeune avec 60 % de la population qui a moins de 15 ans. Avec cette jeune population, nous avons la chance d'exploiter le génie et le potentiel de cette jeune génération afin qu'elle puisse contribuer, de manière significative, au développement de notre pays. La priorité actuelle de mon gouvernement est de faire en sorte que notre jeune main-d'œuvre soit bien équipée et intégrée de manière productive dans le marché du travail. Nous réalisons ce projet en investissant très fortement dans l'enseignement technique et supérieur. La politique gouvernementale de l'accès universel à l'éducation avec une subvention gouvernementale qui couvre l'éducation préscolaire, primaire et secondaire permettra d'atteindre les objectifs de

développement durable et de bien se préparer pour répondre aux exigences économiques à venir.

Compte tenu de la nature archipélagique de notre pays, il est très coûteux et difficile d'offrir des services de soin universels de santé abordables à notre population. Le Vanuatu fait face à une augmentation des maladies non transmissibles qui pèsent lourdement sur nos maigres ressources financières, rivalisant avec les ressources qui auraient dû être investies dans les soins de santé primaire. Nous avons devant nous une tâche importante pour former nos professionnels de la santé et améliorer notre infrastructure médicale pour répondre à la demande croissante de soins de santé. Même avec une économie prometteuse, nous devons nous assurer que notre croissance soit maintenue et inclusive. L'inclusivité demeure la priorité de mon gouvernement, notamment pour veiller à ce que les femmes, les personnes handicapées et les enfants participent pleinement au développement économique et politique de notre société.

Bon nombre de pays dans le monde sont maintenant libres du joug colonial. Cependant, dans ma région, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et la Papouasie occidentale luttent toujours pour leur autodétermination. Le Vanuatu appelle les puissances de tutelle à respecter les processus établis par les Nations Unies qui permettent aux peuples de se prononcer sur l'autodétermination de leur pays, comme la tenue récente du référendum en Nouvelle-Calédonie. Le même processus doit être suivi dans le cas de la Polynésie française.

Il existe aujourd'hui dans le monde des violations des droits de l'homme. Ainsi, le Vanuatu condamne avec fermeté les violations des droits de l'homme du peuple autochtone de la Papouasie occidentale. Nous sollicitons le recours au système onusien pour trouver des solutions à ces abus des droits de l'homme. Ainsi, la résolution des dirigeants du Forum des îles du Pacifique appelle le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à se rendre dans la province de la Papouasie occidentale pour faire une évaluation appuyée par des preuves concrètes sur la situation des droits de l'homme. Le Vanuatu appuie cette résolution et demande à l'Indonésie, en tant que pays voisin et partenaire de la région, de faire ce qui est juste, d'agir de manière responsable et d'autoriser la mission. Je tiens à rappeler les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et à réaffirmer la foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine et dans l'égalité des droits des

hommes et des femmes ainsi que des nations, grandes et petites.

Je crois fermement que nous avons une obligation de travailler ensemble pour faire avancer la levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba. La levée de cette interdiction permettra, entre autres choses, au peuple cubain d'avoir accès aux droits fondamentaux de l'homme et d'en jouir.

Le monde a subi ces dernières années de rapides et profondes mutations qui présentent des défis complexes, notamment les changements climatiques. Ces défis nous appellent à collaborer et à créer des partenariats innovants et sincères dans le but de réaliser nos objectifs de développement durable. Nous devons relever le niveau de nos ambitions et renouveler notre engagement à travers des actions concrètes pour espérer gagner le combat contre la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques et pour assurer une croissance économique inclusive qui tienne compte des aspirations de nos populations au bien-être.

Les préoccupations de développement des petits États insulaires qu'il s'agisse des changements climatiques, des océans ou de la pauvreté, sont réelles et nous ne trouverons leurs solutions qu'à l'échelle mondiale. Ces défis nous rendent extrêmement vulnérables. En tant que petits pays, nous ne possédons ni armée, ni armes nucléaires. La communauté mondiale peut nous ridiculiser, nous regarder de haut et de travers et ne pas nous considérer comme des partenaires stratégiques, mais une chose est sûre : nos préoccupations pour le développement sont aussi les préoccupations de l'humanité. Se détourner des défis pesant sur notre développement signifie aussi que nous ignorons l'espoir de l'humanité.

Après tout, la communauté mondiale est collectivement solidaire si elle collabore pour le bien-être des vulnérables et pour les plus démunis. Ces efforts garantiront la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde. La Charte des Nations Unies est notre boussole morale – une boussole qui, entre autres choses, nous rappelle qu'il faut sauver nos générations futures du fléau de la guerre, proclamer de nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans un monde plus libre. Collaborons tous en vue de réaliser l'espoir incarné par la Charte des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Premier Ministre de la République de Vanuatu de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Charlot Salwai Tabimasmias, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Sheikh Hasina (*parle en bengali; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour le fort leadership dont elle a fait preuve tout au long de l'année écoulée. Je remercie chaleureusement le Secrétaire général António Guterres pour son dynamisme.

Alors que je me tiens ici à cette noble tribune, je me souviens de l'architecte du Bangladesh, le père de la nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman. En 1974, devant l'Assemblée générale, il déclarait :

« Dans un monde marqué par la guerre et la misère humaine, les Nations Unies demeurent l'espoir de l'humanité pour l'avenir. Malgré de nombreuses difficultés et les obstacles qui se dressent sur leur chemin, les Nations Unies, au cours de plus d'un quart de siècle de leur existence, ont contribué de façon considérable au progrès de l'homme dans les domaines politique, économique, social et culturel. » (*A/PV.2243, par. 21*)

De fait, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman envisageait un rôle de premier plan pour l'ONU dans la quête du développement, de la paix et de la justice.

Au Bangladesh, nous préparons dès maintenant la célébration du centenaire de la naissance de ce grand dirigeant, qui aura lieu à partir de mars 2020. Compte tenu de la vision et des aspirations qui étaient les siennes, nous souhaitons partager cette célébration avec l'ONU l'année prochaine.

L'appel lancé par le Président pour dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion ne pouvait pas être plus pertinent. En tant que principal organe multilatéral du monde, l'Assemblée générale est idéalement placée pour orienter les actions susceptibles de favoriser la coopération internationale pour parvenir au développement, à la paix et à la sécurité. L'accent mis sur les objectifs spécifiques de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté, une éducation de qualité, l'action climatique et l'inclusion, est d'une importance capitale pour notre civilisation.

Nos aspirations communes ainsi que notre volonté de réaliser les objectifs de développement durable sont reflétés dans le programme électoral de la ligue Awami du Bangladesh, qui nous a permis de gagner la confiance de la population pour notre troisième mandat consécutif. Notre programme politique en 21 points est axé sur le bien-être de la population.

Le Bangladesh a souvent été présenté comme un miracle du développement. Malgré l'instabilité qui caractérise l'ordre international fondé sur des règles et les craintes d'un ralentissement économique progressif, le Bangladesh a continué de prospérer ces 10 dernières années. Selon le Spectator Index 2019, le Bangladesh a enregistré la plus forte croissance économique des 26 pays recensés au cours des 10 dernières années, avec une progression de 188 % de son produit intérieur brut (PIB) aux prix courants. Notre PIB est passé de 102 milliards de dollars en 2009 à 302 milliards de dollars cette année.

Nous continuons d'appliquer un programme pragmatique pour parvenir rapidement au développement économique et social. L'élimination de la pauvreté, une croissance durable, la protection de l'environnement et la mise en valeur des ressources humaines sont quelques-uns des éléments essentiels de notre stratégie de développement. Au cours des 10 dernières années, nous avons adopté des politiques progressistes et opportunes et nous avons pris des mesures qui nous ont permis d'obtenir des résultats impressionnants en matière de développement. Nos exportations ont triplé entre 2005 et 2006, et ont atteint 37 milliards de dollars en 2017-2018. Le revenu par habitant a été multiplié par trois et demi. Le taux de croissance de notre PIB s'élève à 8,13 %. De 2005 à 2006 et de 2018 à 2019, nos investissements sont passés de 26 % à 31,5 % du PIB. Les investissements du secteur privé ont été multipliés par cinq et s'élèvent à 70,8 milliards

de dollars. Les réserves de change ont été multipliées par neuf et s'élèvent à 33 milliards de dollars.

La pauvreté et l'inégalité sont les deux principaux obstacles au développement. Le Bangladesh a enregistré l'une des baisses les plus fortes de la pauvreté dans le monde. En effet, le taux de pauvreté est passé de 41,5 % en 2006 à 21,4 % en 2018, et le taux d'extrême pauvreté est passé de 24 % à 11,3 % durant cette même période. Un vaste programme de développement rural, qui fait partie intégrante du projet « mon village, ma ville », et des projets locaux et favorables aux pauvres mis en œuvre au niveau des villages comme les projets Ashrayan et Amar Bari Amar Khamar ont contribué à notre développement inclusif. Le Bangladesh a été classé en trente-quatrième position selon l'indice de développement inclusif 2018 du Forum économique mondial, loin devant d'autres pays d'Asie du Sud.

La lutte contre les inégalités grâce à la sécurité sociale, au travail décent et à l'inclusion financière est l'une des principales stratégies de développement du Bangladesh. Notre filet de sécurité accorde une attention particulière aux groupes vulnérables. Cette assistance est fournie sous forme d'assistance pécuniaire, d'aide alimentaire, d'actifs, de salaires, de formations, d'épargne et d'appui aux communautés. Nous sommes en train de développer ces programmes; ils couvrent actuellement près d'un quart de la population et représentent 2,58 % de notre PIB.

Maintenant que nous avons atteint les objectifs d'étape en matière de parité des sexes et un taux de scolarisation de 100 %, nous concentrons nos efforts sur l'amélioration de la qualité de l'éducation, en mettant l'accent sur la formation en ligne et les qualifications des enseignants. Le taux d'abandon scolaire a chuté de 50 % à 18 %. En 2010, nous avons lancé un programme de distribution gratuite de livres pour tous les élèves jusqu'en dixième année. À ce jour, 2,96 milliards de manuels scolaires ont été distribués gratuitement, dont environ 352,2 millions de livres rien qu'en 2019; 2,3 millions d'élèves de l'enseignement primaire et supérieur ont obtenu des bourses et 12,3 millions de mères reçoivent des allocations par téléphone portable.

Nous avons créé un vaste réseau de 18 000 dispensaires de proximité et centres de santé syndiqués pour fournir une couverture sanitaire à toute la population. Ces centres fournissent gratuitement 30 types de médicaments et des services de soins de santé primaires aux habitants des zones rurales, dont 80 % sont des femmes et des enfants. Grâce à ces mesures, le nombre de cas de mortalité

maternelle, infantile et juvénile et les cas de malnutrition, de retard de croissance et d'insuffisance pondérale continuent de baisser. Nous avons accordé une importance particulière à l'inclusion des personnes autistes, handicapées et ayant des besoins particuliers dans notre parcours de développement. À l'heure actuelle, 1,645 million de personnes ayant ce genre de handicap ou de tels besoins bénéficient d'allocations du Gouvernement.

Nous investissons dans le capital humain pour créer une société sans laissés pour compte en garantissant l'égalité d'accès à la technologie. Sur l'ensemble du territoire national, toute la population a accès à 600 services publics en ligne grâce à 5 800 centres numériques. Le nombre d'internautes a franchi le seuil des 90 millions et la télédensité a dépassé 93 %. Le satellite Bangabandhu 1, que nous avons lancé l'an dernier, a contribué au développement des services audiovisuels dans les zones difficiles d'accès et à l'amélioration des communications au service du développement.

L'économie bleue nous offre de nouvelles possibilités. Nous avons élaboré une politique et un plan d'action en vue de l'exploitation de nos ressources marines dans le golfe du Bengale. Nous contribuons aux exercices de normalisation menés par l'ONU en ce qui concerne la protection de la biodiversité marine dans les zones situées à l'intérieur et au-delà de notre juridiction nationale.

Nous sommes en train de construire notre toute première centrale nucléaire à Rooppur, sur la base du principe de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Environ 93 % de notre population est reliée au réseau électrique. Le Bangladesh est aujourd'hui le deuxième utilisateur de systèmes solaires domestiques dans le monde. L'engagement du Bangladesh en faveur de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est renforcé par sa position ferme contre l'armement nucléaire. Nous avons récemment ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

La mobilisation internationale en faveur de l'action climatique, encouragée par le Sommet Action Climat 2019, qui s'est achevé il y a seulement quelques jours, donnera un véritable élan à la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans le contexte plus large du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En tant que pays partenaire de la Coalition pour les investissements résilients face aux changements climatiques et de la Commission mondiale sur l'adaptation, le Bangladesh appelle à la prise en compte des problèmes et des vulnérabilités spécifiques aux pays tels que le nôtre et a adopté des technologies et des cultures porteuses de transformations et

innovantes, résilientes aux changements climatiques pour réduire les risques de catastrophes.

Notre plan d'adaptation et de résilience à long terme se fonde sur notre plan Delta 2100, un plan technico-économique global et à long terme pour le delta du Bangladesh qui met l'accent sur la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire de l'eau, les changements climatiques, la viabilité environnementale, la gestion des catastrophes et une croissance économique soutenue. Dans le prolongement de la réunion de la Commission mondiale sur l'adaptation qui s'est tenue récemment à Dacca, nous œuvrons à la création d'un centre mondial pour l'adaptation à Dacca.

Le Bangladesh, qui est le deuxième pays fournisseur de contingents ou de personnel de police au niveau mondial, continue de faire droit aux demandes de déploiement de contingents dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous appuyons les initiatives lancées par le Secrétaire général pour faire en sorte que les opérations de paix des Nations Unies soient adaptées à l'avenir. Nous avons répondu à son appel à la mise en œuvre de l'initiative Action pour le maintien de la paix en tant que pays champion. Nous avons également joué un rôle important dans l'évolution du cadre conceptuel de la pérennisation de la paix.

Nous continuons à promouvoir la notion de culture de paix, qui a résisté à l'épreuve du temps et qui est devenue un thème dominant à l'ONU. Plus tôt ce mois-ci, dans cette salle, nous avons célébré le vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix. Nos mesures vigoureuses contre l'extrémisme, le terrorisme, le trafic de drogue et la corruption ont rétabli la paix dans notre société et parmi sa population. Nous poursuivrons notre action.

Le Bangladesh est favorable à des migrations sûres, ordonnées et régulières. Après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, nous avons été les premiers à déterminer les modalités de sa mise en œuvre. Au niveau national, nous intégrons systématiquement la question de la migration dans les stratégies nationales de développement. Les migrations irrégulières et la traite des êtres humains sont des menaces mondiales qui trouvent leurs racines dans des organisations complexes de consortiums et de réseaux criminels. Pour prévenir et éliminer la traite des êtres humains au niveau national et promouvoir la coopération internationale dans la lutte contre la traite, nous avons récemment adhéré au Protocole visant à

prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, également connu sous le nom de Protocole de Palerme.

L'importance du rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales est cruciale. Pendant la guerre de libération de 1971, 3 millions d'innocents ont été tués dans un génocide orchestré par les forces d'occupation pakistanaïses et leurs collaborateurs locaux. Quelque 200 000 femmes ont été violées. Nos douloureuses expériences nous ont encouragés à continuer de parler pour les opprimés. Nous continuerons résolument de soutenir nos frères et sœurs palestiniens jusqu'à ce que leur lutte juste et légitime porte ses fruits.

Puisque la crise des Rohingya n'est toujours pas résolue, je me vois malheureusement contrainte d'évoquer à nouveau cette question devant l'Assemblée. Nous continuons d'accueillir 1,1 million de Rohingya qui ont été contraints de quitter le Myanmar en raison des atrocités commises contre eux. La crise entre maintenant dans sa troisième année. Or, à ce jour, pas un seul individu du peuple rohingya n'a pu retourner au Myanmar en raison du manque de sûreté, de sécurité et de liberté de circulation et d'un contexte global qui n'est pas propice au retour des Rohingya dans l'État rakhine au Myanmar. J'exhorte la communauté internationale à comprendre que cette situation est intenable. La crise sévit maintenant en dehors des camps; il faut le dire, malgré tous les efforts que nous déployons pour la contenir, cette crise est en train de devenir une menace régionale. L'engorgement croissant et la dégradation de l'environnement mettent en péril la santé et la sécurité des habitants dans la région d'accueil.

Nous portons le fardeau d'une crise que le Myanmar a lui-même engendrée. C'est un sujet qui ne concerne que le Myanmar et son peuple, les Rohingya. C'est à eux de régler la question. Le retour volontaire des Rohingya chez eux dans l'État rakhine, en toute sûreté, sécurité et dignité, est la seule issue possible à la crise. Nous continuerons à dialoguer avec le Myanmar pour permettre le rapatriement des Rohingya.

Dans mon allocution à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, j'avais formulé une proposition en cinq points pour régler la crise; cette proposition prévoyait notamment l'application intégrale des recommandations du rapport de la Commission consultative de la Fondation Kofi Annan et la création de zones sécurisées sous supervision civile dans l'État rakhine (voir A/72/PV.14). Je voudrais aujourd'hui réitérer certaines des mesures que j'avais proposées.

Premièrement, le Myanmar doit manifester une volonté politique claire, qui se traduise par des actions concrètes en faveur du retour et de la réintégration durables des Rohingya au Myanmar.

Deuxièmement, le Myanmar doit instaurer la confiance parmi les Rohingya en abrogeant et en supprimant les lois et pratiques discriminatoires et en autorisant les représentants des Rohingya à effectuer des visites de reconnaissance dans le nord de l'État rakhine.

Troisièmement, le Myanmar doit garantir la sécurité et la sûreté des Rohingya en déployant des observateurs civils de la communauté internationale dans l'État rakhine.

Quatrièmement, la communauté internationale doit veiller à ce qu'une solution soit trouvée aux causes profondes du problème des Rohingya et à ce que les violations des droits de l'homme et autres crimes atroces perpétrés contre les Rohingya ne restent pas impunis.

Nous saluons les initiatives de réforme du Secrétaire général, en particulier celle du système des Nations Unies pour le développement. Nous espérons vivement que les équipes de pays des Nations Unies nouvelle génération et le système redynamisé des coordonnateurs résidents seront capables de produire des résultats plus conformes aux priorités nationales et assortis d'une plus grande obligation de rendre des comptes aux pays hôtes. Nous continuerons de soutenir les mesures audacieuses et constructives du Secrétaire général pour hisser l'Organisation à la hauteur de ses objectifs et pour renforcer la confiance que lui portent les populations. En témoignage de notre appui aux réformes et pour assurer le bon fonctionnement du nouveau système des coordonnateurs résidents, nous allons verser une contribution financière au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées.

Le multilatéralisme reste selon nous le remède universel aux problèmes du monde et la solution pour créer les biens de l'humanité. L'ONU est le symbole de l'espoir de paix, de stabilité et de prospérité, tel que le père de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, l'envisageait dans son allocution à l'Assemblée générale en 1974. Le Bangladesh continuera de soutenir l'ONU en tant qu'instance multilatérale forte pleinement en mesure d'assumer les tâches et les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies. À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies l'année prochaine, lançons un appel à l'action collective pour bâtir une

ONU plus forte afin que nos civilisations puissent relever les défis émergents tout au long du siècle prochain. Puisse le Bangladesh vivre éternellement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Browne (*parle en anglais*) : Personne ne sera surpris d'apprendre que les changements climatiques et leurs conséquences catastrophiques sont au premier plan de mes préoccupations. En tant que dirigeant d'un petit État insulaire qui, deux ans plus tard, subit encore les conséquences néfastes de l'ouragan Irma, nous faisons l'expérience quotidienne de la terrible réalité des changements climatiques. Ceux qui continuent à nier leur existence ne peuvent nier les dégâts matériels massifs et les pertes en vies humaines qui leur « crèvent les yeux » année après année. Personne ne peut nier les scènes horribles, qui ont déferlé sur tous les écrans de télévision et dans tous les médias sociaux du monde, les scènes de décimation des îles Abaco et Grand Bahama dans l'arc insulaire des Bahamas. Les lamentations du peuple des Bahamas, tout entier frappé par la souffrance et le désespoir, devraient résonner dans les oreilles de tous ceux qui éprouvent de la compassion pour leurs semblables.

Les conséquences des changements climatiques sont devenues notre Hiroshima annuel. Leurs effets sont aussi horribles que n'importe quel champ de bataille et aussi dévastateurs et durables que la détonation d'une bombe atomique. Mais, dans cette guerre que nous n'avons pas déclenchée, que nous ne livrons pas et dont nous ne voulons pas, les peuples des petits États insulaires n'ont aucun moyen de se défendre et peu de moyens de se relever. Nous sommes simplement les malheureuses victimes des gouvernements dont les politiques climatiques destructrices tuent les petits États insulaires, des tempêtes violentes se succédant les unes après les autres, chacune plus destructrice que la précédente.

L'économie des petits États insulaires des Caraïbes repose sur le tourisme et l'agriculture, qui sont des secteurs très dépendants de conditions climatiques stables. Déjà, ces activités sont constamment perturbées, ce qui entraîne pour nos pays une perte de revenus et une dette récurrente importante pour financer à la fois la reconstruction et le renforcement de la résilience. À quelques exceptions près, les promesses d'aide, lorsqu'elles ont été faites, sont inadéquates et lentes à être tenues, si elles le sont.

Malgré tous les objectifs fixés par les conférences sur les changements climatiques pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, chaque nation sur cette terre, et tous les peuples qui la composent, devraient comprendre que, même si ce faible niveau d'ambition est atteint, ces effets climatiques se poursuivront pendant au moins 1000 ans. C'est exact : 1000 ans. L'Assemblée doit prendre d'urgence note du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur les effets du réchauffement de la planète, intitulé *Réchauffement de la planète de 1,5°C*, et du récent rapport spécial sur les océans et la cryosphère face aux changements climatiques

Dans les petits États insulaires, nous sommes parvenus à la douloureuse conclusion que 30 générations ou plus de notre peuple souffriront, année après année, des conditions déjà créées par les émissions nocives de gaz à effet de serre d'une poignée de pays. Nous savons aussi que, si ce comportement prodigue ne s'arrête pas, nombre de nos États insulaires ne dureront pas encore 1000 ans. Nous craignons également que les mesures nécessaires pour mettre un terme aux émissions de gaz à effet de serre ne soient prises que lorsque quelques pays et communautés côtières seront

entièrement balayés et éliminés de la carte du monde. Même dans ce cas, après une démonstration d'inquiétude de pure forme et des promesses d'agir pour empêcher l'anéantissement des petits États insulaires, les affaires pourraient bien continuer comme à l'accoutumée.

C'est la triste réalité. Et ce n'est pas, bien sûr, une perspective que les gouvernements et les peuples des petits États vont envisager une seule seconde. C'est pourquoi le moment est maintenant venu de dire la vérité - toute la vérité - avec franchise et audace dans cette assemblée, sans crainte ni faveur. L'existence même de nos petits États insulaires et de notre civilisation est en péril. Et nous n'allons pas y assister en silence. Il est impératif d'agir, et nous allons certainement agir maintenant.

Cette année marque le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. Mais les activités d'une poignée de nations bafouent cette convention, qui affirme que l'amélioration des conditions de vie des enfants dans chaque communauté est cruciale, surtout dans les pays en développement. Les perspectives des enfants du monde sont compromises et ils se voient voler un avenir brillant et prospère. C'est exact - nous privons notre jeunesse d'un avenir brillant et prospère. Je félicite Greta Thunberg et tous les enfants qu'elle a motivés partout dans le monde, y compris dans mon propre pays. En fait, je félicite tous ceux qui, le 20 septembre, ont fait montre de solidarité pour avertir nos gouvernements qu'ils doivent prendre des mesures audacieuses pour lutter contre les changements climatiques. Je rappelle à l'Assemblée que les jeunes sont à l'écoute et que les gouvernements qui choisissent de faire la sourde oreille en paieront certainement le prix.

La protection des intérêts économiques liés aux combustibles fossiles au détriment de la justice climatique est injuste, inique et inadmissible. Si les gouvernements ont perdu leur sens moral dans un monde où le multilatéralisme et les intérêts communs sont mis au rebut, nous devons espérer qu'ils comprendront néanmoins que la coopération mondiale est toujours nécessaire pour préserver les intérêts nationaux. Nous devons nous rappeler la sagesse du poète John Donne dans *Devotions Upon Emergent Occasions, and severall steps in my Sicknes* : « Aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi; tout homme est un fragment du continent, une partie de l'ensemble. »

Qu'ils le veuillent ou non, les réfugiés des pays décimés par les ouragans vont s'échouer sur leurs côtes.

C'est inévitable. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui ont dû quitter leur foyer en raison des ouragans en 2017, ainsi qu'en 2019, ont été prises en charge principalement à l'intérieur de leurs propres frontières nationales. Mais il y en a d'autres qui ont dû chercher refuge ailleurs - un refuge qui n'a pas été fourni dans un cadre légal et prévisible mais qui a été offert par d'autres nations dans un esprit de générosité et de compassion. Ce n'est pas une base acceptable pour aller de l'avant. Avec la meilleure volonté du monde, la générosité est limitée par la capacité et la compassion est tempérée par la réalité.

L'Assemblée devrait reconnaître que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui fonctionne en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, n'envisage les réfugiés que dans le contexte d'un conflit et/ou de bouleversements politiques. Toutefois, le nombre de réfugiés déjà créés par les changements climatiques et la possibilité d'un accroissement de leur nombre à l'avenir exigent que la reconnaissance juridique d'un réfugié inclue les personnes contraintes de chercher refuge en dehors de leurs frontières nationales. À cet égard, mon gouvernement propose que les États Membres conviennent au sein de l'Assemblée que la question des réfugiés climatiques soit examinée par toutes les commissions compétentes afin de parvenir à une définition commune du terme « réfugié climatique », qui pourrait être adoptée en droit international, où elle n'existe pas encore.

Mon gouvernement est parfaitement conscient que les gouvernements qui nient l'existence des changements climatiques et craignent d'en reconnaître les conséquences résisteront à cette proposition. Néanmoins, nous la présenterons en cherchant à obtenir l'appui de pays qui sont également menacés et d'États qui en reconnaissent les menaces potentielles. Nous agissons pour protéger des vies et sauvegarder l'ordre. Mais si cette question n'est pas traitée par l'ONU, elle portera certainement la marque indélébile de la culpabilité pour la catastrophe qui nous attend parce que nous n'aurons pas réussi à établir un cadre mondial pour la gestion des réfugiés climatiques transfrontaliers.

Dans cette salle, en présence des hauts représentants des peuples du monde, j'invoque les paroles du Président des États-Unis, Franklin Delano Roosevelt, qui a dit, en une période de crise, en 1933 :

« Dans le domaine de la politique mondiale, je dédierais cette nation à la politique du bon voisin, du voisin qui se respecte résolument et qui, de ce

fait, respecte les droits des autres, du voisin qui respecte ses obligations et le caractère sacré de ses accords dans et avec un monde de voisins.»

Il n'existe qu'une seule patrie commune et une seule espèce humaine. Il n'y a pas de planète, pas d'autre planète sur laquelle il nous serait possible de vivre. Les premières victimes des changements climatiques sont les petits États insulaires, où des siècles d'exploitation et de négligence humaines ont appauvri une grande partie de la population, la privant des ressources indispensables pour se doter d'infrastructures et de logements résistants au climat. Tel est notre héritage mais, au bout du compte, les changements climatiques feront aussi des victimes parmi les personnes qui vivent sur de vastes étendues de terre, non seulement dans des zones côtières, mais aussi en arrière-pays. Le processus est déjà en marche, sur tous les continents et au-delà des frontières. La seule réponse aux effets négatifs des changements climatiques consiste à mettre fin aux émissions de gaz à effet de serre. Nous n'avons pas le choix. Et c'est ce que doivent faire les principaux utilisateurs de combustibles fossiles. Ils doivent montrer la voie à suivre pour parvenir à un monde neutre en carbone.

L'appel lancé par le Président Roosevelt à toutes les nations pour qu'elles entretiennent des relations de bon voisinage est plus pertinent aujourd'hui qu'il y a 86 ans. À Antigua-et-Barbuda, nous y veillons pleinement. Mon gouvernement a interdit l'importation de produits plastiques à usage unique et s'emploie activement à transformer son environnement marin en un environnement exempt de plastique. Nous nous efforçons également activement d'opérer une transition vers des sources d'énergie de substitution par des contributions arrêtées au niveau national, grâce auxquelles notre pays parviendra à la neutralité carbone d'ici à 2040.

Plus tôt cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un concert international, le concert *Play it Out*, en collaboration avec le Gouvernement norvégien et l'ancienne Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, afin de sensibiliser le monde aux effets délétères des résidus plastiques sur nos océans. Antigua-et-Barbuda compte parmi les pays qui continueront de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire la pollution sous toutes ses formes.

On dit à l'étranger que les pays en développement, en particulier les petits pays, rejettent sur les pays riches et puissants leurs problèmes de sous-développement et leur manque de capacité à produire et à être compétitifs et que, par conséquent, les pays en développement

vivent dans un état de paralysie, en attente d'une aide. Cette idée est tout à fait fautive, très éloignée de la réalité. Nos petites nations ne sont pas des mendiantes, nous ne vivons pas de l'aumône. Mais là où règne l'injustice, nous devons lutter pour la justice. Là où règne l'iniquité, nous devons nous battre pour l'équité. Alors que la plupart des pays ont accès à des financements à bas coûts sur le marché des capitaux, les petits États insulaires sont contraints d'emprunter à des taux commerciaux pour financer leur développement. Où est la justice? C'est pourquoi nous devons nous battre pour que la situation change. C'est pourquoi nous devons nous battre pour l'équité. Nous voulons un accès au financement à des conditions équitables et avantageuses, en rapport avec notre taille et notre vulnérabilité. Ce n'est pas trop demander.

Nous sommes fiers d'avoir lutté contre vents et marées pour acquérir notre indépendance et notre souveraineté. Nous l'avons fait pour permettre à nos pays de se développer rapidement après des siècles d'exploitation coloniale ou hégémonique. Mais nous savons que notre sous-développement et notre vulnérabilité financière sont le résultat de siècles d'exploitation, d'esclavage et de travail forcé, qui n'ont donné lieu à aucune réparation. Voilà pourquoi les pays des Caraïbes, dans tous les secteurs dirigés par des organisations non gouvernementales, ont exhorté les gouvernements européens concernés à remédier aux conditions socioéconomiques défavorables, à la destruction des ressources, à la déshumanisation et au génocide des peuples des Caraïbes découlant de la traite des êtres humains, de l'esclavage et des ravages du colonialisme. Voilà pourquoi je saisis l'occasion qui m'est offerte par l'Assemblée pour le faire à nouveau.

Les nations européennes concernées doivent accorder des réparations, non seulement parce que cela permettrait, enfin, de compenser le fait qu'elles se sont développées au détriment de nos peuples, mais parce que cette démarche serait correcte sur le plan moral et permettrait de rétablir l'équité et la justice. Mais soyons clairs : les réparations ne sont ni une aide ni un cadeau. Les compensations ont pour but de corriger les injustices du passé et rétablir l'équité. Tel est notre souhait. Nous voulons l'équité. De même, l'octroi d'une aide financière pour appuyer les mesures d'atténuation, d'adaptation et de résilience dans les petits États, tels qu'Antigua-et-Barbuda, ne constitue pas une aide. C'est une compensation pour les dommages causés à nos pays, la perte de nos acquis économiques et l'argent supplémentaire que nous devons dépenser pour remédier aux

nouveaux effets néfastes des changements climatiques, dans lesquels notre responsabilité est mineure.

Mon pays et d'autres pays des Caraïbes sont déterminés à favoriser la croissance économique, le développement social et la résilience en agissant au niveau national. Nous le ferons tout en attendant des pays développés qu'ils honorent leurs obligations. Nous ne dépendons pas uniquement d'eux. Mais il semble que chaque fois que nous atteignons un niveau élevé de compétitivité avec les régions riches du monde, celles-ci imposent des mesures arbitraires pour nous affaiblir et nous entraver. Ainsi, dans le secteur des services financiers, l'Union européenne nous a imposé des mesures anticoncurrentielles dans le domaine fiscal, alors que nos pays respectent les règles établies par l'Organisation de coopération et de développement économiques. En outre, malgré notre vulnérabilité en tant qu'îles éloignées, confrontées à des taux d'intérêt et des coûts d'assurance élevés, à une dette insoutenable et à de fréquentes catastrophes dues aux changements climatiques, nous n'avons pas accès au financement à des conditions favorables en raison d'un seul critère : le revenu par habitant. Une telle situation est parfaitement injuste.

Nous réitérons aujourd'hui notre appel en faveur de la suppression du critère du revenu par habitant, qui empêche les petits États insulaires vulnérables d'avoir accès à un financement à des conditions favorables dont ils ont grandement besoin. En outre, le financement des mesures d'adaptation, d'atténuation et de renforcement de la résilience ne devrait être soumis à aucune conditionnalité, il devrait reposer exclusivement sur la vulnérabilité et les besoins. Voilà l'équité.

Une autre injustice à laquelle les Caraïbes doivent faire face est celle du phénomène de non-poursuite des opérations par correspondants bancaires, c'est-à-dire l'abandon financier de notre région par des banques aux États-Unis et dans certains pays d'Europe. Le profit est la raison principale de cette démarche ainsi que de fausses allégations selon lesquelles nos pays seraient des paradis fiscaux où l'on blanchit l'argent, ce qui est complètement faux. Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont constaté que la plupart de nos pays se conforment pleinement aux règles internationales strictes. Pourtant, le processus de non-poursuite des opérations par correspondants bancaires se poursuit sans relâche, menaçant ainsi d'exclure

les pays des Caraïbes du système de paiement international et de démanteler nos pays, avec le risque de les faire sombrer dans la pauvreté. Il s'agit, une fois encore, d'une démarche inéquitable. Je tiens à dire ici que les opérations par correspondants bancaires constituent un bien public mondial et un droit humain fondamental qui doit être accessible à tous les pays et régions.

Si ce processus n'est pas arrêté et inversé, ce ne sont pas seulement les pays des Caraïbes qui en pâtiront, mais aussi les pays développés dans lesquels sont implantées les banques mondiales. En effet, l'exclusion des Caraïbes du système commercial mondial et l'effondrement économique qui en résultera engendreront la pauvreté, le chômage, la criminalité, y compris le trafic de drogues, le blanchiment d'argent clandestin et les réfugiés – autant de facteurs qui mettront en péril la sécurité des États voisins riches de cet hémisphère. Si ces pays n'agissent pas dans notre intérêt, qu'ils agissent au moins dans leur propre intérêt. L'incendie dans notre maison, dont nous ne sommes pas la cause, se propagera inévitablement aux leurs. Le moment est venu d'éteindre cet incendie.

On pourrait pardonner à nos petits États insulaires de penser que la chance joue contre eux. Rien ne permet d'affirmer le contraire. À ce propos, mon gouvernement est obligé d'appeler une fois encore l'attention de l'Assemblée sur le fait qu'il y a 15 ans, mon pays a gagné une procédure d'arbitrage contre le pays le plus puissant du monde, les États-Unis, devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'affaire a fait l'objet de deux appels et, à deux reprises, la sentence arbitrale a été favorable à Antigua-et-Barbuda. La sentence finale a été prononcée il y a 12 ans, que l'on se rende compte - il y a 12 ans.

L'Organisation mondiale du commerce a autorisé mon pays à vendre chaque année du matériel protégé par les droits d'auteur américains afin que nous puissions recouvrer la totalité des coûts engendrés par nos pertes commerciales. Toutefois, nous avons décidé de ne pas le faire, mais de négocier avec le Gouvernement des États-Unis, car cette première option aurait privé les titulaires de droits d'auteur américains des revenus de propriété intellectuelle qui leur étaient dus, alors qu'ils n'étaient en rien responsables de cette situation. Nous pensions agir dans le bon sens. Mais l'on a abusé de notre patience et de notre mansuétude. Malgré la décision de l'OMC, mon petit pays n'est pas parvenu à amener les représentants des États-Unis à la table des négociations afin de régler cette question. Cet exemple est

l'illustration parfaite de la loi du plus fort et de l'adage « À ceux qui ont beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé ». Il n'a pas été tenu compte de la décision arbitrale prononcée en notre faveur, alors que l'excédent commercial dont les États-Unis bénéficient depuis toujours grâce à mon petit pays a dépassé 3,53 milliards de dollars au cours des 12 dernières années. Cette situation aussi est injuste, inéquitable et inadmissible. Combien de fois devons-nous venir ici aux Nations Unies pour demander aux États-Unis de conclure un accord? Nous voulons que justice soit faite.

Nous appelons une nouvelle fois les États-Unis à respecter la décision de l'OMC et à s'acquitter de leurs obligations dans les meilleurs délais. Douze ans, c'est trop long. J'aimerais dire très clairement que notre pays ne peut pas renoncer à une indemnisation accordée par décision judiciaire pour les pertes commerciales que nous avons subies du fait de la procédure engagée par les États-Unis – il n'en est pas question. Nous ne craignons par leur puissance. Nous nous fondons sur des principes. D'ailleurs, j'aimerais rappeler que nous sommes, nous aussi, tenus par un devoir de protection envers notre peuple. De même qu'ils protègent leurs intérêts, nous devons protéger nos intérêts nationaux. Je crois savoir que nous vivons dans un monde démocratique; ceux qui souhaitent prendre des mesures punitives contre nous pour nous être prononcés en faveur de ce qui est juste, peuvent le faire. Mais nous continuerons de défendre les intérêts d'Antigua-et-Barbuda dans toutes les instances.

Mon gouvernement est vivement préoccupé par les différends commerciaux entre les États-Unis et la République populaire de Chine. Les guerres commerciales font invariablement grimper le coût de la vie pour les peuples du monde entier, en particulier pour les pauvres et les personnes vulnérables, ce qui, au bout du compte, nuit à l'économie mondiale tout entière. Personne n'y gagne. Nous sommes déjà dans cette spirale. L'affrontement plutôt que le dialogue et la coopération augmente les risques, sape la confiance et affaiblit les perspectives de croissance économique mondiale. Il n'y aura pas de vainqueur si cette situation persiste, seulement des perdants. Malheureusement, les petits États insulaires en développement, dont l'économie est ouverte et vulnérable, seront parmi les plus durement touchés. Et nous serons à nouveau les victimes de l'injustice des puissants. Le système international, qui n'a jamais été parfait, est aujourd'hui dangereusement affaibli. Quelques nations puissantes cherchent à bafouer les règles et l'état de droit pour promouvoir des programmes politiques à courte vue – plus soucieuses

de se débarrasser des gouvernements qu'elles désapprouvent que de défendre les droits de l'homme, dont elles se servent comme prétexte. Nous ne sommes pas stupides, nous savons exactement ce qu'elles font et nous les observons.

Cette semaine, 16 pays, dont certains ont probablement été contraints d'y adhérer du fait de menaces ou de promesses, ont invoqué le Traité interaméricain d'assistance mutuelle comme arme contre la nation souveraine du Venezuela. Ce traité est un anachronisme vieux de 72 ans qui encourage le recours à la force contre un État souverain, ce qui est contraire au droit international et ne relève pas de la notion de légitime défense énoncée à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Sans avancer la moindre preuve pour étayer leurs allégations, ces 16 pays ont arbitrairement décidé d'imposer des sanctions au Venezuela, dans le seul but d'en changer le régime. Ils agissent au mépris de toutes les règles internationales. Nous savons tous que les Nations Unies ont pour règle la non-ingérence dans les affaires d'autres États. Il convient à ce propos de noter que le Groupe de contact international sur le Venezuela a réaffirmé, lors d'une réunion tenue le même jour, que la seule solution durable à la crise vénézuélienne était une solution politique, pacifique et démocratique, excluant tout recours à la force et passant par la tenue d'une élection présidentielle crédible et transparente. Cette position est logique et conforme au droit international.

Mon gouvernement s'indigne de l'arrogance de ces 16 pays, convaincus d'avoir le droit de décider pour le reste du monde. Comment peuvent-ils imaginer pouvoir faire fi des Nations Unies, mépriser le Conseil de sécurité et agir contre un pays en portant des accusations fallacieuses de trafic de drogue, de blanchiment d'argent et de criminalité organisée? Ces mêmes arguments ont été utilisés pour déstabiliser Cuba, privant ce pays de la possibilité d'exploiter son formidable potentiel et de contribuer pleinement au progrès, à la paix et à la sécurité mondiales. Pourquoi ne pouvons-nous pas vivre dans la paix et l'harmonie? Pourquoi ne parvenons-nous pas à régler nos différends par la voie de la diplomatie et du dialogue? Mon gouvernement appelle une fois de plus les États-Unis à lever les lourdes sanctions imposées à Cuba et au Venezuela. Elles tuent des innocents.

Nous sommes également préoccupés par la situation au Moyen-Orient et par la montée des tensions dans le monde, où les solutions multilatérales sont abandonnées au profit de mesures unilatérales, où l'éventualité

d'une guerre n'est pas même écartée. Le monde n'est pas *O.K. Corral*, et une fusillade ne doit pas décider de qui gagne et qui perd. Mon pays demande à tous les gouvernements de revenir à un système de relations internationales fondé sur des règles, méticuleusement établi pour régler les différends et résoudre les conflits. Les règles sont là pour nous protéger tous. Un monde de prospérité ne peut exister sans la coopération mondiale, la paix mondiale et la justice mondiale.

J'aimerais, à ce propos, rappeler les paroles de Nelson Mandela, qui avait une grande connaissance de ce que veut dire travailler avec l'ennemi - réel, perçu ou imaginé : « Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et cet ennemi devient votre associé ».

Le monde a besoin d'associés, non d'ennemis. Il en va de la survie de notre planète et de tous nos peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Rowley (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : C'est de fait un grand honneur pour moi que de prendre la parole, pour la première fois, devant l'Assemblée générale, à qui est confiée la responsabilité de tracer la voie à suivre sur un large éventail de questions liées à notre développement collectif. Au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Trinité-et-Tobago, je félicite sincèrement M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa

soixante-quatorzième session. Nous sommes convaincus de ses qualités exceptionnelles et le remercions pour le dynamisme dont il fait preuve à cette haute fonction. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à sa prédécesseure, S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, de l'Équateur, première femme de la région d'Amérique latine et des Caraïbes à avoir été élue Présidente de l'Assemblée générale.

À l'approche du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, de grandes difficultés nous attendent si nous ne prenons pas ensemble les mesures nécessaires pour inverser le cours actuel des événements mondiaux. Nous constatons avec inquiétude le grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté, les multiples menaces que représentent les effets non atténués des changements climatiques et la mise à l'écart persistante des plus vulnérables dans nos sociétés en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la protection sociale et aux soins de santé. Les migrations, l'extrémisme violent, le fléau du terrorisme, la menace de conflits violents et la propagation de maladies transmissibles – comme la récente résurgence de l'Ebola et de la rougeole – sont des défis urgents qui dépassent les frontières des différents pays.

Nous avons été témoins d'inondations extrêmes, de sécheresses, de blanchissement des coraux, d'élévation du niveau de la mer, de vagues de chaleur et d'ouragans dévastateurs de plus en plus importants et fréquents dans de nombreuses régions du monde. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons assisté, il y a quelques semaines à peine, au passage destructeur sur notre voisin de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) de l'ouragan Dorian qui, pendant près de 30 heures, a frappé les petites îles des Bahamas. Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour adresser mes condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple du Commonwealth des Bahamas pour les pertes en vies humaines et les destructions massives de biens et de moyens de subsistance causées par cet événement climatique sans précédent. La Trinité-et-Tobago apporte son soutien ferme et solidaire à ses frères et sœurs des Bahamas.

Les défis auxquels nous sommes confrontés doivent nous inciter, en tant que famille de nations, à privilégier les démarches multilatérales par rapport aux démarches unilatérales. Nous devons renforcer nos partenariats grâce au respect mutuel et à la coopération. Cette démarche nous permettra de progresser dans la lutte contre les inégalités et l'insécurité croissantes et

de modifier le cours actuel des choses dans l'intérêt de l'humanité tout entière. C'est dans ce contexte que je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de rendre compte du point de vue de la Trinité-et-Tobago sur le thème choisi opportunément pour ce débat général, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion ».

À la Trinité-et-Tobago, nos citoyens sont au cœur de notre développement depuis 1956, car notre peuple représente notre principale richesse. Nous devons bâtir une société où tous les besoins fondamentaux soient satisfaits et à laquelle chacun puisse participer et contribuer. Cela signifie que nous devons assurer la sécurité alimentaire et éliminer la pauvreté, les inégalités, la discrimination et la maladie, et remédier au manque d'accès aux soins de santé ainsi qu'à des conditions de vie insalubres et inhumaines. Il nous faut bâtir une société fondée sur des principes et des normes culturelles tels que la confiance, la bonne volonté, l'honnêteté, le respect, la tolérance, l'intégrité, la fierté civique, la justice sociale et l'esprit communautaire. Voilà pourquoi la Trinité-et-Tobago s'est dotée d'une stratégie nationale intégrée de réduction de la pauvreté, axée sur la collaboration, durable et significative pour toutes les parties prenantes concernées.

Le renforcement de notre stabilité économique et de notre capacité à continuer de faire partie intégrante du dispositif financier et commercial mondial demeure une priorité pour mon gouvernement alors que nous nous efforçons de renforcer notre résilience budgétaire en diversifiant notre économie. Nos ambitions nationales en matière de développement doivent être renforcées par un environnement économique international favorable par le biais des échanges commerciaux internationaux, de la coopération au service du développement, de l'activité économique et de la finance.

Les services financiers jouent un rôle important en contribuant à la croissance économique, au commerce et aux investissements internationaux. C'est pourquoi nous sommes vivement préoccupés par l'inscription unilatérale de certains États membres de la CARICOM, dont la Trinité-et-Tobago, sur la liste des juridictions fiscales non coopératives de la part de plusieurs de nos partenaires internationaux. Le terme « juridictions fiscales non coopératives » risque de causer un préjudice irréparable à la réputation et à l'économie des petits États insulaires en développement comme le nôtre. La Trinité-et-Tobago demande donc à ses

partenaires internationaux d'adopter une démarche plus concertée, plus juste et plus équitable dans le règlement de cette question.

La Trinité-et-Tobago s'inquiète également vivement du déclin progressif des services de correspondants bancaires dépendant des banques internationales. Cette situation est particulièrement grave pour les États membres de la CARICOM, car elle menace leur stabilité financière, entrave leurs efforts pour réduire la pauvreté et freine leurs progrès en matière de croissance et de développement socioéconomiques. En outre, la fermeture des services de correspondants bancaires ruine les efforts de la région pour asseoir un partenariat mondial, nécessaire pour atteindre les objectifs du développement durable. La Trinité-et-Tobago se joint aux autres États membres de la CARICOM pour demander aux banques internationales de collaborer avec les États membres touchés afin de rétablir des relations financières mutuellement acceptables.

Nous souscrivons à l'observation faite par le Secrétaire général António Guterres à la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM en juillet, selon laquelle la procédure d'admissibilité à l'aide publique au développement et aux autres formes de financement concessionnel doit prendre en compte les critères de vulnérabilité. La Trinité-et-Tobago saisit donc cette occasion pour réitérer son appel à la communauté internationale et aux institutions financières et internationales de développement afin qu'elles envisagent l'élaboration de nouveaux paramètres multidimensionnels pour déterminer l'accès aux financements concessionnels. Nous continuons de penser que le système des Nations Unies pour le développement doit reposer sur une démarche multidimensionnelle de l'aide au développement, qui soit mieux adaptée aux besoins spécifiques et aux priorités nationales de chaque pays.

Nous demeurons préoccupés par le fait qu'alors que nous approchons de la troisième décennie du XXI^e siècle, les femmes, les filles et les personnes handicapées dans de nombreuses régions du monde ne sont pas en mesure de jouir des libertés et des droits humains fondamentaux. Afin de remédier à cette situation, la Trinité-et-Tobago réitère sa volonté d'améliorer les soins de santé, de renforcer le système éducatif, d'accroître le soutien aux personnes handicapées et de leur offrir une meilleure accessibilité. Les femmes et les filles doivent également être des partenaires à part entière dans nos efforts pour édifier des sociétés pacifiques et pérennes, promouvoir et sauvegarder les droits de l'homme. La

défense de l'équité et de l'égalité entre les sexes est essentielle à cet égard. Il importe également de mettre sur pied un système intégré de protection sociale, qui améliore les conditions de vie et permette aux femmes et les filles de tirer pleinement parti de leurs capacités.

Nous sommes convaincus que les changements climatiques représentent une menace très réelle qui compromet l'objectif de développement durable. Dans ces circonstances, mon gouvernement s'oriente vers une démarche pluridimensionnelle pour s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques et les atténuer. La Trinité-et-Tobago estime que les changements climatiques concernent tous les pays, quelle que soit leur contribution aux émissions mondiales. Je tiens, à ce propos, à réaffirmer l'engagement indéfectible de mon gouvernement à lutter contre les effets négatifs des changements climatiques en s'appuyant sur des démarches concertées, en nouant des partenariats renforcés et en constituant des réseaux avec les parties prenantes afin de veiller au respect de nos obligations internationales, conformément à nos lois, politiques et priorités nationales.

À la Trinité-et-Tobago, l'environnement marin et ses ressources revêtent une importance capitale pour les moyens d'existence de notre peuple, notre identité culturelle et sociale et nos ambitions en matière de développement durable. La Trinité-et-Tobago espère donc que l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones ne relevant pas de juridiction nationale, en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, deviendra une réalité dans un proche avenir. Nous maintenons que cet accord servirait de tremplin à la fois pour la réalisation du développement durable et pour la protection du patrimoine commun de l'humanité dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

La politique étrangère de la Trinité-et-Tobago est guidée par les principes de respect et de souveraineté, d'égalité souveraine de tous les États, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, de respect du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et de l'adhésion à ceux-ci. En tant que petit État insulaire en développement, nous sommes convaincus que, bien que nous vivions dans un monde où les principes établis du multilatéralisme sont menacés, notre droit d'être entendus ne doit pas être limité ni bafoué.

Dans la région des Caraïbes, notre croissance et notre développement durables dépendent du maintien de la paix et de la sécurité. J'aimerais, à cet égard, évoquer la situation de notre plus proche voisin, le Venezuela, situé à seulement sept miles au large de la côte de la Trinité. En début d'année, le Venezuela s'est trouvé au centre d'un affrontement mondial avec le risque d'un recours à la force contre ce pays par des forces extérieures. Alors que cette évolution inquiétante continue de s'aggraver, la Trinité-et-Tobago s'est jointe aux autres États membres de la CARICOM pour appeler d'urgence à une désescalade de la tension et créer une plateforme de dialogue et de négociation, en vue de parvenir à un règlement pacifique de la situation. En raison de la position non interventionniste et de la diplomatie de paix de la CARICOM, les Premiers Ministres de la Barbade et de Saint-Kitts-et-Nevis et moi-même, Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, avons rencontré le Secrétaire général António Guterres, les représentants permanents de plusieurs États Membres influents et d'autres acteurs – à la demande la CARICOM - pour faire part de nos craintes concernant l'instabilité de la situation au Venezuela, la sécurité des citoyens de ce pays et la stabilité de la région.

Afin que notre région demeure une zone de paix, il est essentiel et indispensable de privilégier le dialogue. La Trinité-et-Tobago appuie donc sans réserve le Mécanisme de Montevideo et toute autre initiative appropriée visant à parvenir à un règlement pacifique par la voie d'un dialogue constructif et utile. À cet égard, je me dois de saluer les efforts déployés par le Gouvernement norvégien pour amener les deux parties à la table des négociations, tout récemment à la Barbade. Nous sommes pleinement conscients que si l'on veut progresser de manière significative, le processus de négociation exigera du temps et de la patience, ainsi que l'engagement de bonne foi de toutes les parties. Aussi appelons-nous les forces extérieures à cesser des actes unilatéraux qui risquent de faire échouer les négociations et, au bout du compte, d'infliger de nouvelles souffrances au peuple vénézuélien. L'objectif de la communauté internationale doit être de faire en sorte que les deux parties puissent réunir les conditions d'une amélioration de la situation au Venezuela, afin d'instaurer la stabilité politique, la paix et le bien-être économique. Les initiatives du Gouvernement norvégien, de la CARICOM et du Mécanisme de Montevideo méritent d'être appuyées à cet égard. Nous regrettons qu'une partie se soit récemment retirée de cette initiative sage et mesurée, mais nous sommes convaincus que ce ne

sera que temporaire, car seuls les Vénézuéliens peuvent régler par eux-mêmes cette situation et nous, au sein de l'Organisation, ne pouvons que les accompagner sur la voie de la sécurité et de la stabilité économique.

À la Trinité-et-Tobago, le développement durable serait un objectif difficilement réalisable sans une gestion efficace de la migration irrégulière. La Trinité-et-Tobago a dû elle aussi faire face à l'afflux de migrants en provenance du Venezuela. Face à cette situation, mon gouvernement a mis en place un système d'enregistrement des migrants entrés dans notre pays, avec ou sans papiers. L'objectif de ce système est de protéger les droits de l'homme et de répondre aux besoins humanitaires des ressortissants vénézuéliens à l'intérieur de nos frontières, tout en protégeant les intérêts nationaux tels que la sécurité nationale. Les personnes inscrites ont été, dans un premier temps, autorisées à travailler pendant un an. Il convient de noter que le processus d'enregistrement a permis à ces personnes de s'auto-financer en occupant un emploi durant leur séjour à Trinité-et-Tobago.

En tant que membre responsable de la famille des nations, le Gouvernement et le peuple de la Trinité-et-Tobago estiment qu'il est de leur devoir de venir en aide à nos voisins en ces temps de détresse. Nous nous engageons à agir pour un peu plus de 16 000 de nos voisins vénézuéliens, malgré notre faible superficie et nos ressources très limitées. L'expérience a révélé les possibilités et les enjeux liés aux migrations. Notre politique repose sur les valeurs humaines que sont le respect et la dignité, et la garantie que l'empathie rayonne pour les plus démunis.

Ces difficultés sont plus importantes encore pour des pays comme la Trinité-et-Tobago, dont les ressources et les capacités sont limitées. Nous notons avec préoccupation l'évolution de la criminalité qui, d'actes criminels aléatoires a muté en réseaux criminels, dont les activités se déroulent dans un environnement mondial organisé, extrêmement élaboré et technologique. L'expérience de la Trinité-et-Tobago et de la Communauté des Caraïbes dans son ensemble montre que ces défis conjugués représentent une menace pour notre bien-être socioéconomique, l'état de droit, notre paix et notre sécurité.

S'il est important de lutter contre l'extrémisme violent du point de vue de la sécurité, il ne faut pas sous-estimer ni écarter la menace que représentent ce phénomène et les conséquences qui en découlent. La menace que constitue à l'échelle mondiale l'attraction de

certains jeunes pour des groupes extrémistes demeure une préoccupation majeure. À cet égard, la Trinité-et-Tobago réaffirme sa volonté de se joindre à la communauté internationale pour bâtir une alliance fondée sur un dispositif de sécurité stratégique et collectif afin de s'attaquer aux facteurs de l'extrémisme violent. Dans l'idéal, cette alliance cadre devrait s'appuyer sur un système juridique international solide, offrant la garantie à tous les peuples de pouvoir vivre librement et dans la dignité, grâce à une protection égale devant la loi et à l'abri de toute persécution ou xénophobie.

L'histoire nous a enseigné que le maintien de la paix et de la sécurité internationales fait partie intégrante du développement durable. Nous maintenons à ce propos que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, pays des Caraïbes, depuis près de 60 ans, empêche ce pays de parvenir au développement durable et de jouir d'une croissance économique. La Trinité-et-Tobago soutient en outre que l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre Cuba en vertu de la loi Helms-Burton est incompatible avec le droit international et la Charte des Nations Unies. La Trinité-et-Tobago appelle donc à nouveau à la levée inconditionnelle du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba.

La Trinité-et-Tobago appuie le mandat de la Cour pénale internationale (CPI), consistant à mettre fin à l'impunité pour les auteurs des crimes les plus odieux qui touchent la communauté internationale, ainsi qu'à contribuer à la prévention de ces crimes. En tant que pays qui a plaidé en faveur de la création de la CPI grâce au travail de pionnier de feu Arthur N. R. Robinson, ancien Président et Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, nous restons déterminés à défendre le mandat de la Cour. Malgré ses détracteurs et autres défis, la CPI continue d'être un symbole d'espoir pour toutes les victimes qui réclament justice pour des crimes relevant de sa compétence. C'est pourquoi nous encourageons les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître au plus vite la juridiction de la Cour, afin qu'elle puisse s'acquitter pleinement de son mandat en tant que tribunal universel.

Pour la Trinité-et-Tobago, l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité et une violation du droit international, notamment du droit international humanitaire et de la Charte des Nations Unies. Malheureusement, nous avons assisté ces derniers temps à la fin des restrictions imposées aux armes nucléaires aux niveaux bilatéral et multilatéral.

En tant que membre de la Communauté des Caraïbes, la Trinité-et-Tobago a participé à la Conférence des Nations Unies de 2017 pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires, en vue de leur élimination complète, et se félicite de l'adoption du Traité historique sur l'interdiction des armes nucléaires. À ce propos, je suis fier d'annoncer qu'hier, 26 septembre, la Trinité-et-Tobago a signé et déposé son instrument de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

La CARICOM continue de plaider activement en faveur d'une réforme rapide et globale du Conseil de sécurité. Nous attendons avec intérêt la tenue de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité au cours de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, en faisant fond sur les travaux réalisés à la soixante-treizième session. Nous appelons donc une nouvelle fois les États Membres à œuvrer, dans un esprit de compromis, à la réforme le Conseil de sécurité afin d'en améliorer le fonctionnement et la crédibilité, et de le rendre plus utile pour l'ONU et mieux à même de remplir son mandat dans la conjoncture actuelle.

En tant que CARICOM, l'une de nos positions en faveur de la réforme du Conseil de sécurité a consisté à plaider pour la représentation et l'intégration des petits États insulaires en développement (PEID) par le biais d'un siège occupé à tour de rôle par les PEID de toutes les régions. Tout en espérant que cette proposition bénéficiera enfin du soutien des États Membres, c'est avec une grande fierté que nous félicitons Saint-Vincent-et-les Grenadines, nation de la CARICOM, qui est devenue, au début de cette année, la plus petite nation à obtenir un siège au Conseil. Cette avancée historique démontre de manière convaincante que nos petites îles restent combattives et qu'elles continuent d'apporter de précieuses contributions dans tous les domaines. À ce stade, je tiens à assurer l'Assemblée générale de l'attachement sans faille de la Trinité-et-Tobago au maintien de la paix et de la sécurité internationales, comme en témoigne notre candidature au Conseil pour la période 2027-2028, pour la deuxième fois dans l'histoire de notre pays.

Alors que l'Organisation des Nations Unies s'apprête à célébrer son soixante-quinzième anniversaire, la Trinité-et-Tobago est heureuse de réaffirmer son attachement aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. En tant qu'États Membres de l'ONU, nous devons redoubler d'efforts pour que notre

Organisation soit efficace, pertinente et adaptée à son mandat et que personne ne soit laissé de côté. Je suis certain que nous avons le désir, la volonté et l'élan nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Comme l'a chanté Robert Nesta Marley - Bob Marley -, grand poète de notre civilisation caribéenne, paraphrasant le Livre des Psaumes : « La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre angulaire ». Ce qui valait pour les versets bibliques et musicaux vaut aussi pour la géopolitique moderne. Les petits États insulaires en développement (PEID), ignorés par les bâtisseurs de l'ordre mondial moderne, sont aujourd'hui de plus en plus indispensables pour comprendre et relever les défis de notre époque. Alors que les premiers bâtisseurs de notre architecture économique et politique mondiale sombrent dans l'isolationnisme chauvin et succombent aux

intérêts les plus étroits et à court terme, ce sont les petits États, les pauvres et les États historiquement marginalisés de notre village mondial qui offrent la dernière et la meilleure chance de restaurer l'édifice chancelant de la coopération internationale et les principes sur lesquels repose cette coopération. Alors que le multilatéralisme est malmené par la résurgence d'une soumission absolue et malhonnête à l'égard de groupes d'intérêts étroits et partisans, et qu'une grande puissance manœuvre pour éloigner davantage les nations, les petits États insulaires en développement seront nécessairement le ciment de cette expérience internationale en prônant l'unité, le débat et l'action conjoints.

L'accélération rapide des changements climatiques est la manifestation menaçante d'un multilatéralisme en déliquescence. Face à une menace commune, à de nombreuses alertes et à un consensus scientifique implacable sur leurs causes passées, leurs effets futurs et leurs solutions actuelles, la communauté internationale tergiverse sans fin, impuissante. Tandis que les émissions continuent d'augmenter, les limites juridiquement contraignantes sont reclassées en objectifs volontaires et les pires contrevenants voient hypocritement la paille de la pollution dans l'œil de leur voisin mais pas la poutre dans le leur. En même temps, beaucoup souffrent et meurent inutilement alors qu'une action mondiale incontestablement urgente est intentionnellement contrecarrée par un égoïsme à court terme et le refus d'admettre la réalité des changements climatiques.

Nous sommes réunis ici au lendemain des horreurs indescriptibles subies par les citoyens et les résidents des Bahamas après le passage de l'ouragan Dorian. Des semaines après la tempête, des centaines de personnes sont toujours portées disparues. Dans les réunions des Nations Unies, le récit de ce drame est devenu tristement familier. Seuls les noms et les lieux changent. Malheureusement, les ouragans ne sont que la manifestation la plus violente des effets insidieux des changements climatiques. Les inondations, la dégradation des terres, les sécheresses, les glissements de terrain, l'érosion côtière et l'instabilité des régimes climatiques dans notre région et ailleurs dans le monde dressent chaque jour des obstacles de plus en plus insurmontables à la vie, aux moyens de subsistance et à la production dans les pays vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement. Pour nous, la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques constituent un ensemble composite et intégré dont dépend notre existence même.

Cette semaine, le Secrétaire général a organisé un Sommet Action Climat pour répondre à notre paralysie persistante face à l'accélération de la catastrophe climatique. Dépouillé de toute éloquence inutile, le Sommet a confirmé une nouvelle fois l'existence de critères fondamentaux pour un engagement en faveur de l'action climatique – la mise en œuvre d'objectifs contraignants en matière d'émissions en vue de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C, des investissements dans la gestion de la qualité de l'air et les énergies renouvelables, et l'octroi de financements facilement accessibles pour l'adaptation donnant la priorité aux pays les plus vulnérables.

La catastrophe des Bahamas va enfin mettre à bas l'idée selon laquelle des indicateurs arbitraires et inexacts de la richesse sont plus importants que la vulnérabilité évidente des petits États insulaires en développement. Si on prend pour référence le produit intérieur brut par habitant, les Bahamas sont un pays à revenu élevé, trop riche pour pouvoir bénéficier de nombreuses formes de financement à des conditions favorables, d'une aide pour le renforcement de leurs capacités de résistance ou d'un soutien à la suite d'une catastrophe. Si on prend pour référence la superficie, la localisation, la géographie et les lois immuables de la nature, la vulnérabilité des Bahamas ne fait pas de doute. Face à la fureur de Mère nature, nos îles sont vulnérables à égalité et doivent recevoir à égalité l'appui d'un mécanisme visant à remédier aux effets des changements climatiques. Le caractère exceptionnel des petits États insulaires doit être pris en compte - juridiquement et de manière non discrétionnaire - dans le dispositif des partenariats mondiaux sur cette question qui touche à notre existence même.

Saint-Vincent-et-les Grenadines estime depuis longtemps que l'incapacité des principaux émetteurs à honorer leurs engagements ambitieux en matière d'atténuation constitue un acte d'hostilité envers l'existence même des petits États insulaires en développement. Les centaines de personnes qui meurent aux Bahamas et les milliers d'autres réfugiés climatiques qui se voient refuser un refuge sûr et temporaire dans les capitales industrialisées du grand pollueur le plus proche, sont le reflet de ces actes d'hostilité. Aucune nation qui contribue à notre mort et qui ferme les yeux, les oreilles et les portes à nos souffrances ne peut, en toute bonne conscience, se dire notre amie. Je pense à ce voisin qui

pollue notre résidence, envoie des émissions nocives sur nos maisons ou les rend possibles, allume des feux à nos frontières et rend notre air irrespirable, nous fait subir des dommages irréparables et qui est à juste titre soumis aux voies de recours nécessaires pour obtenir des dommages et intérêts compensatoires et aux injonctions de restriction.

Un autre type de tempête métaphorique met à mal les principes fondamentaux qui sous-tendent cette Organisation. La marée montante d'ingérence hégémonique, unilatérale et interventionniste menace maintenant de submerger des nations entières, tandis que les États responsables ferment les yeux sur la responsabilité qui leur incombe de parler et d'agir pour défendre les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, l'impérialisme hégémonique est partout et l'aigle métaphorique menace souvent de déclencher la guerre et le désordre pour satisfaire sa vanité unilatéraliste. Ce que tous les peuples du monde veulent, c'est la paix, le dialogue, la sécurité et la prospérité. C'est tout ce que nous voulons.

Les tentatives répétées et coordonnées visant à imposer de l'étranger un changement de régime en République bolivarienne du Venezuela ne sont que la parfaite illustration de la tendance actuelle. Nous assistons à un blocus économique illégal étrangement similaire à celui de Cuba, que nous qualifions chaque année, à une écrasante majorité, d'immoral et d'anachronique. Nous détenons des preuves incontestables d'ingérence étrangère généralisée dans les affaires souveraines du peuple vénézuélien et de menaces fréquentes et sans équivoque d'intervention militaire. Nous sommes les complices d'une farce internationale où les membres de l'Assemblée générale attribuent un siège à un gouvernement en tant que représentant du peuple vénézuélien, tandis qu'une agence régionale autoproclamée au sein des Nations Unies, l'Organisation des États américains, attribue un siège à une entité différente et mal définie, une création fictive des puissances étrangères. Nous sommes incapables de défendre les principes qui, depuis 74 ans, nous unissent et nous mettent à l'abri de guerres mondiales.

Les principes et le droit international ne peuvent être appliqués de manière sélective ou sporadique. Quels que soient les défis auxquels le Venezuela est confronté, ils sont attisés par l'interventionnisme hégémonique et aggravés par notre incohérence. Les solutions au conflit au Venezuela sont bien connues, de même que celles d'autres conflits - faciliter un dialogue pacifique,

s'abstenir de toute ingérence extérieure ou menace d'intervention et veiller au strict respect des principes consacrés dans la Charte, notamment le respect de la souveraineté. Ceux qui proposent une stratégie différente agissent contre les intérêts du peuple vénézuélien et deviennent les complices de conspirateurs avides ou inconscients qui sapent la diplomatie multilatérale. La mainmise obscène et injustifiable sur le commerce et le système bancaire par l'impérialisme doit être condamnée par toutes les nations bien pensantes désireuses de défendre des systèmes commerciaux et financiers mondiaux convenus au niveau international, fondés sur des règles, qui sont fondamentaux pour la paix, la sécurité et la prospérité.

Il n'est pas exagéré de dire que le processus de paix palestinien est gravement blessé, à l'agonie. Notre silence est complice des violations unilatérales de plus en plus flagrantes du droit international. Ni une solution fondée sur la coexistence de deux États ni la paix régionale ne peuvent survivre au désaveu permanent des accords fondamentaux et au silence favorable de la communauté internationale. Le peuple palestinien mérite mieux que des vœux pieux et des cris d'indignation. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité doivent s'exprimer sans ambiguïté sur cette question.

Cette année, alors que Saint-Vincent-et-les Grenadines célèbre le quarantième anniversaire de son accession à l'indépendance, après 216 ans de règne colonial long mais provisoire, Saint-Vincent-et-les-Grenadines s'efforce encore de se débarrasser des œillères de l'histoire, de réexaminer les défis à venir et les possibilités de nouer de nouveaux liens avec le continent africain. Cette année, après les visites effectuées dans les Caraïbes par nos frères les Présidents du Ghana et du Kenya, qui ont montré leur intérêt pour la région, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a arrêté le principe de créer une commission de la diaspora Afrique-Brsil-Caraïbes afin de coopérer plus étroitement avec l'Union africaine, le Brésil - qui compte plus de 100 millions de personnes d'origine africaine -, les 25 membres de l'Association des États des Caraïbes et la diaspora africaine dans le monde, notamment en Amérique du Nord et en Europe. La Commission de la diaspora Afrique-Brsil-Caraïbes inscrit la puissance mondiale fragmentée des peuples d'ascendance africaine dans un cadre institutionnel unique. Dans cette unité se trouve une force indéniable et inexploitée. Il s'agit d'une proposition concrète visant à renforcer encore les buts et objectifs de la Décennie des Nations Unies pour les personnes d'ascendance

africaine. Le caractère central de l'Afrique est une caractéristique principale de la politique officielle de la CARICOM.

Ces initiatives complètent la structure politique et administrative de notre communauté et répondent au souhait ardent de reconnexion qui se reflète dans la demande officielle de justice réparatrice formulée par la Communauté des Caraïbes pour les crimes de génocide autochtone et d'esclavage africain. Alors qu'un nombre croissant d'institutions privées vénérables sont confrontées aux multiples manières dont elles ont tiré profit de la traite transatlantique des esclaves ou y ont contribué, les gouvernements de nombreux États continuent d'esquiver ou de nier leurs responsabilités face aux preuves irréfutables de leurs actions passées et de leur influence actuelle. Les pays des Caraïbes continueront d'insister avec patience mais fermeté pour que l'on reconnaisse cette immense injustice historique et que l'on prenne des mesures pour la corriger. Cette demande justifiée de ressources compensatoires pour réparer l'héritage du sous-développement, conséquence du génocide autochtone et de l'asservissement des institutions africaines, est urgente et impérieuse. Elle est indissociablement liée à la réalisation des objectifs du développement durable et à leur financement.

L'élimination de la pauvreté et le renforcement d'un développement durable axé sur l'être humain sont au cœur de l'action de mon gouvernement. Face à la fréquence alarmante des changements climatiques, à l'imprévisibilité de l'escalade des guerres commerciales et des incertitudes quotidiennes liées à l'évolution erratique des politiques mondiales, Saint-Vincent-et-les Grenadines doit rechercher des moyens de plus en plus novateurs de faire respecter le droit de sa population au développement.

Parallèlement à nos efforts constants pour favoriser la croissance et le développement grâce à des investissements accrus dans l'agriculture, l'éducation, la santé, l'habitat, le tourisme et l'économie bleue, Saint-Vincent-et-les Grenadines a mis en place une industrie médicale du cannabis bien réglementée et tournée vers l'exportation, qui vise à allier les dernières connaissances scientifiques et pharmaceutiques du cannabis à la longue expérience de nos planteurs traditionnels de cette plante. En établissant les paramètres de l'utilisation du cannabis à des fins médicales, nous nous sommes efforcés de respecter scrupuleusement le droit international, tout en tenant compte des besoins et caractéristiques spécifiques de notre pays, de notre culture et de

notre population. Il ne fait aucun doute que l'évolution rapide du paysage médical et juridique obligera finalement la communauté internationale à réexaminer les traités de longue date régissant l'usage et le commerce du cannabis. Dans l'intervalle, il est indispensable que les responsables de l'application de ces accords internationaux et leurs interprètes s'abstiennent de toute orthodoxie rigide qui pénalise de façon disproportionnée les petits États, tout en s'accommodant du mépris pour le droit affiché par les nations plus puissantes.

L'Assemblée générale doit s'opposer avec vigueur à la guerre à peine voilée menée contre les petits États insulaires en développement sous prétexte de lutter contre la fraude fiscale et de réduire les flux financiers dits illicites. Les actes d'intimidation répétés des « ruffians » - le sens premier du mot « ruffian » étant « brute » - en particulier des « ruffians » bureaucrates de l'Union européenne, ont révélé clairement l'objectif de l'Union européenne, qui est non pas l'existence de centres financiers bien réglementés dans les Caraïbes mais d'un secteur décimé et discrédité, tout en favorisant les centres en plein essor qui se trouvent sur son territoire ou dans d'autres lieux plus privilégiés. La guerre menée par l'Union européenne contre l'activité commerciale légitime dans les Caraïbes s'accompagne de stéréotypes dépassés et de l'indubitable recours au préjugé paternaliste qui glorifie le serviteur ou le travailleur des Caraïbes mais rejette instinctivement la notion de banquier des Caraïbes. En d'autres termes, nous devons continuer d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau et ne pas utiliser notre cerveau pour d'autres tâches.

Il est évident que des entités opaques, non inclusives et antidémocratiques prétendent imposer aux États insulaires un pouvoir illégitime de réglementation dans l'espoir de voir s'effondrer leur secteur financier sous le poids d'une réglementation lourde, d'exigences en évolution rapide et de la menace de listes noires unilatérales. Saint-Vincent-et-les Grenadines nourrit aucune illusion. Notre secteur des services financiers et ceux de nos frères et sœurs des Caraïbes subissent un assaut politique synchronisé qui se fait passer pour un exercice de réglementation bureaucratique objectif. Il faut être clair à ce sujet. De même, Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaite officiellement inscrire les questions de la réduction du risque et de la perte correspondante de relations bancaires aux ordres du jour respectifs de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Des tentatives de réglementation de bonne foi mais inadaptées ont eu l'effet imprévu de faire qu'il est devenu

d'un coût prohibitif pour les banques d'opérer dans les petites îles. La fuite de ces banques et la cessation des relations avec d'autres institutions financières menacent de déconnecter les États insulaires du commerce international, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour le développement.

La coopération internationale est essentielle pour relever ces défis contrariants de la mondialisation moderne et du développement durable. Certains de nos alliés, comme Taiwan, ont été exemplaires pour ce qui est de faire connaître leur point de vue et de fournir un appui quant à nos aspirations en matière de développement, et ont prouvé plus d'une fois qu'ils méritaient largement de jouer un rôle effectif dans les institutions spécialisées et les organismes des Nations Unies. De fait, la coopération Sud-Sud se déplace de plus en plus de la périphérie vers le centre de l'économie politique mondiale, ce qui sert les intérêts de petits États insulaires en développement tels que Saint-Vincent-et-les Grenadines.

La focalisation thématique bien choisie du Président sur l'inclusion et le multilatéralisme est un bon reflet des tentatives ambitieuses de Saint-Vincent-et-les Grenadines de faire valoir son droit à siéger et à être entendues aux plus hauts niveaux de la prise de décisions multilatérale. Cette année, Saint-Vincent-et-les Grenadines ont été fières et un peu intimidées d'être élues par l'Assemblée générale pour un mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité. Cette mission de taille qui nous a été confiée reste une validation importante de la volonté historique de notre nation de devenir la plus petite nation à avoir jamais siégé à cet important organe mondial d'édification de la paix. Plus important, elle constitue une reconnaissance sans équivoque du droit et de la capacité des petits États insulaires de participer vraiment à la gestion des questions les plus lourdes qui sont au cœur de la raison d'être de l'ONU. Nous espérons que notre présence permettra de mieux faire entendre l'opinion de la majorité écrasante des nations selon laquelle la composition et les méthodes de travail du Conseil de sécurité devraient être réformées pour mieux tenir compte des réalités mondiales actuelles et de l'avis précieux des petits États insulaires en développement. Nous devons aussi corriger le tort historique de l'exclusion de l'Afrique et d'autres de la catégorie des membres permanents. Nous remercions l'Assemblée générale d'avoir voté à une si grande majorité pour placer sa confiance en nous. Nous demandons qu'elle continue de soutenir.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Saint-Vincent-et-les Grenadines ont basé leur campagne pour un siège au Conseil de sécurité sur l'hypothèse consistant à considérer que nous sommes amis avec tous et que nous œuvrons à un monde meilleur. Nous nous fondons ainsi sur la croyance que les problèmes ont des solutions; sur notre amour de la paix et notre détestation de la guerre; sur notre foi dans les principes éternels de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et de la non-intervention; sur notre confiance dans les systèmes de gouvernance mondiale basés sur la transparence de l'élaboration de règles et leur application équitable, quelles que soient les différences de puissance; et sur la conviction inébranlable, telle qu'énoncée par Martin Luther King Jr., que l'arc de l'univers moral est long mais qu'il tend vers la justice.

Saint-Vincent-et-les Grenadines sont un pays dont la population est modeste, l'empreinte économique faible et l'étendue géographique étroite, et une partie magnifique de notre civilisation caribéenne légitime et authentique. Nos petites îles, simples galets sans intérêt aux yeux de certains des grands pays riches et puissants qui devraient y réfléchir à deux fois, doivent maintenant être intégrées au nouveau fondement de la coopération internationale. Nos difficultés doivent être admises, et nos voix, longtemps moquées mais pas entendues, il faut les écouter, car elles plaident sans cesse au nom des peuples, du progrès, des partenariats et des principes. Trop souvent, les principes fondateurs de l'ONU, comme les petits États insulaires, ont été laissés de côté dans la quête hâtive de solutions pratiques et expéditives. Trop souvent, le monde en est venu à regretter cet empressement imprudent. Aujourd'hui, nous devons reconnaître qu'il est fou de penser que les institutions de l'Organisation peuvent faire face aux problèmes de l'unilatéralisme, de l'isolationnisme et de l'inactivité. Les bonnes réponses à ces problèmes sont une Assemblée revitalisée, un nouvel engagement en faveur des principes et du droit international et une prise en compte renouvelée des voix diverses de tous les Membres de notre noble institution.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et

des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines est escorté de la tribune.

Allocution de M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Soudan.

M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Hamdok (Soudan) (*parle en arabe*) : Au nom du Gouvernement et du peuple soudanais, j'ai le plaisir d'exprimer mes souhaits sincères que les délibérations de l'Assemblée générale à la présente session seront couronnées de succès, et de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de l'Assemblée à sa soixante-quatorzième session, ainsi que les autres membres du Bureau. J'aimerais aussi dire mon appréciation pour l'efficacité et l'expérience dont l'Ambassadrice María Fernanda Espinosa Garcés de l'Équateur a fait preuve durant sa présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

Le grand peuple soudanais s'est révolté afin de rebâtir notre pays et de rétablir les valeurs de coexistence humaine et de cohésion sociale, ainsi que pour mettre fin à trois décennies haineuses de répression et d'oppression, de discrimination et de luttes internes. Il s'est employé à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire écrite dans le sang et le sacrifice. Pendant plus de trois mois, à partir de décembre de l'an dernier, des femmes et des hommes non armés du Soudan se sont confrontés à l'un des régimes les plus cruels de l'histoire avec un courage sans équivalent. Ces personnes n'avaient d'autres armes que leur désir de défendre leur révolution pacifique, leur unité et leur détermination à avancer vers l'avenir.

La flamme de la révolution continue de brûler comme une garantie de la réalisation de ses objectifs. Tandis que la grande révolution française au XVIII^e siècle avait adopté comme slogan la liberté, l'égalité et la fraternité lorsqu'elle cherchait à libérer le peuple, la révolution du peuple soudanais au XXI^e siècle a adopté le slogan de la liberté, de la paix et de la justice,

revitalisant ainsi les principes de cette grande révolution afin de libérer le peuple soudanais des chaînes de l'oppression et de l'indignité. Le but est de permettre aux Soudanais de rebâtir leur patrie et de contribuer, avec d'autres nations, à l'avènement d'un monde prospère où nous ayons tous notre place, un monde adapté partout à la race et à la conscience humaines.

Nous sommes convaincus que ce qui a fait la réussite de notre révolution tient à l'appui direct de la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne et la troïka constituée par les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la Norvège, ainsi qu'à celui de nos frères de l'Éthiopie, de l'Égypte, du Soudan du Sud, du Tchad, de l'Érythrée, du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït et du Qatar. Je veux les remercier tous. Nous remercions également tous nos amis et partenaires qui nous ont soutenus.

Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée en représentant de la volonté de mon peuple digne, que je suis fier de voir marcher résolument vers le futur en ami et partenaire, sur un pied d'égalité, de toutes les nations éprises de paix. Après trois décennies, le peuple soudanais entend entrer dans une nouvelle phase en tendant la main à tous nos partenaires et à tous les pays du monde, guidé par les principes d'humanité et par notre propre sagesse. Nous sommes déterminés à appliquer les principes du droit international et du droit des droits de l'homme, en parallèle des efforts déployés par la justice pour éliminer la discrimination, l'exploitation, l'injustice et les inégalités. Nous sommes également attachés à une participation effective dans l'établissement et la promotion des instruments et des conventions qui s'imposent. Nous sommes aussi engagés en faveur de toutes les normes diplomatiques et internationales de bon voisinage et de respect des principes fondamentaux d'amitié et de coopération entre les nations, à savoir le respect de la souveraineté et de l'indépendance des autres États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous demeurons principalement attachés au maintien efficace de la paix et de la sécurité internationales. Au sein du Gouvernement de transition de la révolution, nous estimons que les relations entre les nations doivent être basées sur les intérêts mutuels et communs, de même que sur une coopération positive, pour le bien du peuple. Avec ses ressources et richesses, notre monde est assez

grand pour que nous y vivions tous dans la prospérité et la paix.

Grâce à sa révolution glorieuse, le Soudan cherche à mettre un terme à l'ère sombre d'isolement régional et international qui a abouti à ce que le Gouvernement soudanais hérite d'une longue liste de sanctions et de pénalités internationales, à commencer par l'inscription du Soudan sur la liste des États parrainant le terrorisme. Qu'il me soit permis de le dire clairement au Conseil : le peuple soudanais n'a jamais parrainé ou soutenu le terrorisme. C'était le régime contre lequel notre peuple s'est révolté et qu'il a renversé. Ces sanctions ont déjà causé d'immenses souffrances au peuple soudanais. Nous, Gouvernement de transition, appelons les États-Unis à retirer le nom du Soudan des États parrainant le terrorisme et à cesser de punir le peuple soudanais pour les crimes commis par le régime même qui leur a porté préjudice et des méfaits duquel nous avons débarrassé le monde. Nous espérons que notre requête juste sera entendue dans les meilleurs délais pour que nous puissions accélérer le processus de reconstruction et de développement au Soudan afin de venir à bout des effets des trois décennies passées sous l'ancien régime.

Nous sommes pleinement conscients des grands défis qui se posent à notre pays, au premier rang desquels la nécessité de mettre un terme à la guerre et de parvenir à une paix juste, globale et durable. À cette fin, nous savons bien que nous devons faire justice de façon exhaustive en nous attaquant tout d'abord aux causes profondes de la guerre, dont la marginalisation économique et la discrimination culturelle, ethnique et religieuse. De plus, il nous faut rétablir la cohésion sociale et promouvoir la coexistence pacifique, ainsi qu'une culture de paix et de tolérance entre tous les segments de la population soudanaise. Nous sommes déterminés à bâtir un État fondé sur l'état de droit, la citoyenneté et un développement équilibré, un État qui soit à même de préserver les droits du peuple soudanais et ses intérêts tant à l'intérieur du pays que dans le monde entier. Nous insistons également sur la nécessité de remédier à la situation des déplacés et des réfugiés tout en les dédommageant pour les dommages de guerre subis. L'amélioration de la qualité de vie et la garantie d'une vie meilleure et digne, en particulier dans les régions touchées, sera une priorité pour obtenir la paix au Soudan. En gérant comme il convient la diversité ethnique, culturelle, religieuse et linguistique du peuple soudanais de manière à en faire une source de force et de fierté nationale plutôt que de troubles et de division, nous renforcerons les fondements d'une paix durable et

créerons le climat requis pour le développement, l'interaction et la prospérité des cultures soudanaises.

Durant la période de transition, le Gouvernement soudanais s'attachera à faire en sorte que le Soudan réalise de grandes avancées sur la voie de la concrétisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Nous accueillons avec satisfaction le thème retenu pour la présente session, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », et avons lancé un plan national complet de développement basé sur la promotion de la gouvernance économique, la lutte contre la corruption et la défense de la transparence et de l'intégrité, de même que sur une planification judicieuse des ressources naturelles en vue d'assurer l'autosuffisance, de meilleurs échanges et des partenariats intelligents avec les pays de la région et du monde. Nous sommes par ailleurs résolus à appuyer les services de santé et d'éducation et à fournir de l'eau potable et d'autres services sociaux. Ce ne sont pas simplement des services et des obligations à l'égard de notre peuple; il s'agit aussi d'un investissement dans son avenir et dans celui de ses enfants et des jeunes.

Pour relever ces défis, il nous faut l'appui de la communauté internationale, en particulier durant la période de court terme qui arrive. Dans ce contexte, nous faisons référence à la dette étrangère de l'État soudanais, qui ne cesse d'enfler, exacerbée par les politiques de l'ancien régime, qui n'avait cure de ses engagements internationaux et gérait mal ses relations financières avec les parties locales et les diverses parties internationales. Il s'agit d'une question urgente qui doit être traitée au niveau international, en tenant compte des conditions de vie actuelles dans le pays, lesquelles imposent à l'État de continuer de fournir les services sociaux nécessaires et de répondre aux besoins élémentaires. Le Gouvernement soudanais civil qui est né de la glorieuse révolution soudanaise, à laquelle ont participé tous les Soudanais et toutes les Soudanaises, ne laissera personne de côté et veillera à ce qu'en dépit des difficultés chacun puisse bénéficier du processus de développement lancé par la révolution.

J'aimerais rendre hommage aux femmes et aux hommes du Soudan, en particulier aux femmes kanda, qui ont fait preuve d'un courage sans précédent dans leur participation active à la révolution soudanaise. Je veux annoncer de cette tribune que, durant la période de transition, le Gouvernement est déterminé à

éliminer toutes les formes de discrimination institutionnelle et sociale à l'égard des femmes. Nous avons déjà commencé à prendre des mesures concrètes en ce sens. Aujourd'hui, deux des 11 membres du Conseil souverain sont des femmes, dont l'une est une chrétienne copte issue d'une petite communauté. Nous sommes très fiers d'avoir, pour la première fois dans notre histoire moderne, une femme au poste de Ministre des affaires étrangères.

Les jeunes hommes et femmes, qui constituent la majorité du peuple soudanais, ont été les plus touchés par l'effondrement général du Soudan au cours des trois sombres décennies passées. On les a laissé périr à bord de bateaux de la mort sur des itinéraires de migration clandestine dans leur quête de salut, et forcés à participer à des guerres civiles. Il est temps de mettre fin à cette situation pour toujours. Les jeunes hommes et femmes du Soudan ont fait advenir cette révolution et créeront leur propre avenir en fonction de leurs propres souhaits, et l'État sera là pour les aider.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que nous sommes attachés à atteindre les objectifs de la révolution et à traduire nos aspirations légitimes dans la réalité afin qu'au cours des années à venir le Soudan puisse regagner le statut qu'il mérite naturellement, un statut adapté aux civilisations et à la glorieuse histoire de nos peuples. L'esprit ouvert, nous appelons la communauté internationale et tous les États Membres de l'ONU à se joindre à nous pour édifier un nouveau monde de prospérité, de paix et d'amour entre les peuples de la Terre, dans le droit fil du slogan de notre révolution glorieuse – liberté, paix et justice.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Soudan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Paraguay, S. E. M. Antonio Rivas Palacios,.

M. Rivas Palacios (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Le Paraguay réaffirme son attachement au multilatéralisme, l'outil le plus efficace pour relever les défis mondiaux, et à l'importance du renforcement de l'architecture juridique internationale et du respect du droit international et des principes et des valeurs

universellement applicables. Nous insistons sur le caractère précieux de l'ONU pour promouvoir la justice, le développement et les relations pacifiques entre les nations du monde, conformément à la Charte des Nations Unies.

Alors qu'ils s'efforcent d'avancer vers le développement durable, les pays en développement sans littoral se heurtent à des difficultés précises qui requièrent une attention spéciale. Dans ce contexte, la mobilisation de la communauté internationale, et en particulier des pays voisins de transit et des partenaires, revêt un caractère essentiel. Nous soulignons que le droit au développement protège tous les peuples et doit être garanti, notamment pour les plus vulnérables. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, avec qui nous continuerons de travailler conjointement et en coordination pour veiller à ce qu'il soit dûment répondu aux besoins particuliers de nous tous.

C'est l'esprit de progrès du Paraguay qui motive sa participation aux processus d'intégration régionale et interrégionale. Nous œuvrons à utiliser ces plateformes pour contribuer à la paix interne et internationale en suivant une approche volontariste, participative et dynamique. Ces efforts ont débouché sur la conclusion récente de négociations concernant des accords de libre-échange entre le Marché commun du Sud et l'Union européenne, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, accords qui représentent un engagement ferme à libéraliser le commerce et à lever les obstacles au libre-échange.

Le Paraguay est déterminé à créer des possibilités inclusives dans l'intérêt de ses citoyens et s'emploie à prendre le contrôle de son avenir en renforçant les capacités et la compétitivité économique et en encourageant une participation active dans les processus qui aideront à améliorer le système juridique international. Par l'intermédiaire du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous cherchons pour le Paraguay un nouveau modèle de gouvernance qui nous permette de faire en sorte que tous nos citoyens bénéficient de prestations sociales sans discrimination. Le Paraguay a choisi de progresser le long de cette voie vers le développement durable en appliquant le précieux ensemble d'outils que constitue le Programme 2030 sous la direction de l'ONU et par l'intermédiaire d'interventions publiques dans tous les domaines, tout en intégrant chaque segment de la société et en travaillant pour produire un impact réel et durable aux quatre coins du pays. Cependant, nous

ne pourrons pas y parvenir sans une transformation véritable des paradigmes qui influencent actuellement le comportement de nos citoyens. Le Paraguay est attaché au Programme 2030, qui est de nature à accélérer la concrétisation de ses objectifs institutionnels, et nous voyons dans les objectifs de développement durable un élément capital pour éliminer la pauvreté, la faim, la maladie, l'ignorance, la discrimination, le chômage, les inégalités et les pénuries, autant de maux qui touchent des millions de personnes au quotidien. Au Paraguay, il est de notre responsabilité de ne laisser personne de côté.

Nous estimons que la coopération Sud-Sud devrait être renforcée. Conformément aux conclusions de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, nous voulons donc offrir à notre tour de partager nos bonnes pratiques et nos enseignements tirés de l'expérience avec la communauté mondiale et réaffirmons notre engagement à continuer d'institutionnaliser la coopération Sud-Sud et triangulaire au niveau régional et international.

Cette année est très importante pour le Paraguay, pays multiculturel qui a pour langues officielles le guaraní et l'espagnol. Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des langues autochtones, nous sommes avertis que des centaines de ces langues meurent chaque jour. Les 19 langues autochtones qui survivent dans mon pays sont un trésor culturel et font partie de notre identité. Nous continuerons donc d'œuvrer à les protéger, à les respecter et à les promouvoir.

En tant que forme de gouvernement et que mode de vie, la démocratie ne peut pas être façonnée simplement par l'exercice du droit de vote. C'est un système organisé, où hommes et femmes peuvent élire et être élus, où tous les citoyens, sans distinction, ont accès aux bénéfices matériels du progrès et où l'état de droit prévaut, sans exception, pour l'ensemble de la société, sur les intérêts sectaires.

La démocratie ne peut pas être interprétée. Sa définition n'est pas malléable ni adaptable aux besoins des tyrans ou des autocrates. C'est un concept qui ne se prête pas aux caprices ni aux décisions opportunistes ou fantasques. La démocratie est fondée sur des normes juridiques et réalisée par l'intermédiaire d'institutions régies par le droit, car la politique ne peut ni ne saurait être au-dessus de la loi. En tant que système de gouvernement, la démocratie est obtenue en autonomisant les citoyens, en garantissant leurs droits et en renforçant la structure institutionnelle. De même, elle est concrétisée

en apaisant les tensions politiques et sociales au moyen des outils prévus dans le système juridique.

Mon pays a continuellement fait la preuve de sa ferme volonté de renforcer sa démocratie et de préserver et défendre âprement l'expression légitime de la population. La communauté internationale a joué un rôle essentiel en coopérant avec les citoyens et le Gouvernement paraguayens, aidant à protéger l'ordre démocratique et la responsabilité civique sans s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Nous avons donc foi dans cette méthode fondée sur la coopération, où nous voyons un antidote aux soulèvements antidémocratiques.

Cette façon de penser forme la base de la position paraguayenne quant à la tragédie que subit la République sœur du Venezuela, causant une profonde crise régionale dont les conséquences sont ressenties dans le monde entier. Les nouvelles, reportages et images qui circulent par l'entremise de différents médias dressent un portrait fidèle de la triste réalité vécue par tant de gens qui souffrent aujourd'hui aux mains d'un régime qui bafoue ouvertement les droits de l'homme et la démocratie.

Nous devons joindre nos forces pour rétablir la démocratie au Venezuela afin d'atténuer la crise humanitaire qui porte gravement préjudice à la population du pays et d'inverser la tendance à l'exode qui force des milliers de personnes à partir chaque jour. La tragédie aujourd'hui se déroule au Venezuela mais la crise est régionale.

Quiconque expulse ses propres compatriotes par la faim, la pauvreté ou l'oppression répand la souffrance et le mécontentement, devient le bourreau des pauvres, des malades et des affamés, nie les droits et élimine toute chance d'un avenir meilleur.

Il nous faut répondre ensemble à la crise humanitaire et de la migration qui a abouti à la fuite de millions de personnes contraintes de quitter leur foyer pour échapper à la pauvreté, à la violence et aux difficultés extrêmes de la vie courante. C'est devenu particulièrement évident en Amérique latine, région qui, en dépit de ses propres problèmes, a ouvert ses bras, de façon généreuse et magnanime, à ses frères migrants.

Le Paraguay est un pays ouvert qui croit dans la capacité des migrations à contribuer au développement économique, social et culturel de tous les pays. Forts de cette conviction, nous demandons un traitement décent pour les migrants, en particulier les enfants et les jeunes déplacés.

Nous vivons des temps difficiles pour les êtres humains et la planète. Les effets néfastes des changements climatiques ont un impact dans le monde entier. Bien que certains pays aient plus de ressources que d'autres pour la reconstruction après les catastrophes, si nous continuons sur cette voie, nous atteindrons un point de non-retour, où nul ne sera plus en mesure d'échapper aux conséquences de la dégradation de l'environnement.

En tant que pays en développement sans littoral, le Paraguay est gravement touché par ces conséquences. Récemment, des centaines de milliers d'hectares de forêt ont été dévastés par des incendies féroces qui ont détruit une bonne partie de la riche diversité écologique du Gran Chaco Americano. Je tiens à remercier tous les pays qui nous ont proposé leur aide dans une période si ardue.

Les changements dont la planète a si cruellement besoin s'opéreront à la faveur d'efforts conjoints élaborés dans le cadre de plateformes mondiales, où chaque État devra gérer de manière responsable les défis immédiats et à moyen terme en fonction de ses capacités et de ses moyens. Les partenariats stratégiques appuieront également cet effort. À cet égard, en coopération avec le Fonds vert pour le climat et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Paraguay a récemment achevé des négociations afin de mettre en place un fonds spécial pour la reforestation et de combattre ainsi l'extrême pauvreté, qui touche les membres les plus vulnérables de la société.

De même, le projet hydroélectrique que le Paraguay mène en coopération avec le Brésil, Itaipu Binacional, fait partie de cette initiative. Il a été élaboré pour promouvoir les avantages d'un partage des ressources naturelles et représente un exemple réussi d'initiative visant à produire une énergie propre et renouvelable.

Dans un proche avenir, avec le Brésil, nous mettrons en avant un processus d'examen du financement d'Itaipu Binacional. Nous nous efforcerons de veiller à ce qu'un tel exercice aboutisse à une approche juste et équilibrée du développement et du bien-être économiques.

La République du Paraguay affirme son attachement à la non-prolifération, au désarmement, au rejet de la guerre et au règlement pacifique des conflits. Le Paraguay engage la communauté internationale à éviter les escalades qui alimentent les tensions et menacent la paix et la sécurité internationales, tout en insistant de nouveau sur la nécessité de recourir au dialogue et à la

diplomatie pour régler les différends. À cet égard, nous réaffirmons notre foi dans les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Paraguay est conscient du rôle important que les opérations de maintien de la paix ont joué et continuent de jouer pour aider de nombreux pays à régler des situations de conflit et à protéger les civils et les plus vulnérables. Nous maintenons par conséquent notre engagement politique à continuer de fournir du personnel qualifié et formé avant son déploiement.

Nous avons besoin d'une Organisation efficace et agile qui réponde aux appels à la paix, à la justice, à la liberté et au développement de tous les peuples du monde. En conséquence, nous soutenons avec force la revitalisation de l'Assemblée générale, son organe le plus démocratique et représentatif. C'est un espace qui appartient à toutes les nations, où nous pouvons exprimer nos vues, nos exigences et nos besoins sur un pied d'égalité et de façon souveraine. Nous appuyons les réformes proposées par le Secrétaire général, y compris le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, en vue de relever comme il convient les défis associés à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres cadres internationaux de développement.

Le Paraguay se joint aux États qui plaident pour une réforme du Conseil de sécurité afin d'en faire un organe plus inclusif et transparent, capable de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

Avant d'en terminer, je souhaite féliciter l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande de sa récente élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session et lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions. De même, le Paraguay salue le travail accompli par l'ancienne Présidente de l'Assemblée générale, María Fernanda Espinosa, et son équipe, qui ont magnifiquement et efficacement guidé les activités de cet organe. Je félicite le Secrétaire général António Guterres, qui fait preuve d'ambition et de grandes compétences de direction en continuant de promouvoir une Organisation plus efficace et transparente qui soit plus proche des populations qu'elle est censée servir. En tant que Président du Groupe des pays en développement sans littoral, le Paraguay appelle instamment à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, qui fait partie intégrante du Programme 2030. L'examen à mi-parcours aura lieu

les 5 et 6 décembre, et nous invitons toutes les délégations à y participer au plus haut niveau possible.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement inébranlable du Paraguay au multilatéralisme et à la diplomatie en faveur de la paix et du développement durable. Nous continuerons d'œuvrer à préserver l'ONU et son travail inlassable au profit des nobles et justes causes de l'humanité. C'est l'un des meilleurs héritages que nous pouvons laisser à nos générations actuelles et futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Islande, S. E. M. Gudlaugur Thór Thórdarson.

M. Thórdarson (Islande) (*parle en anglais*) : L'an prochain, nous célébrerons le soixante-quatrième anniversaire de l'ONU. En liaison avec d'autres éléments importants, cette pierre angulaire de l'ordre international fondé sur des règles nous sert bien. Nous vivons dans un monde qui est devenu encore plus interconnecté, et les défis les plus exigeants de notre époque appellent encore plus d'unité et d'action mondiale.

Néanmoins, cette architecture est mise à l'épreuve. Il reste de notre responsabilité de veiller à ce que les principes, droits et obligations inscrits dans la Charte des Nations Unies, y compris la préservation de la paix et la promotion du développement et des droits de l'homme, soient réalisés et appliqués de bonne foi. L'histoire nous enseigne que ces objectifs sont le plus facilement atteints dans les démocraties ouvertes où les libertés fondamentales sont respectées et où les individus et les États-nations ont la possibilité de prospérer et, plus important encore, où les responsables politiques doivent répondre de leurs mots et de leurs actes, chez eux comme à l'étranger. Il nous faut préserver le système international fondé sur des règles, avec l'ONU à la barre. Cela dit, nous devons aussi mener des réformes si le système ne sert plus les idéaux mêmes qui ont présidé à sa création ou s'il récompense tout bonnement les États qui enfreignent nos principes.

Les petits États et les États de taille moyenne, qui constituent en fait la grande majorité des États Membres de l'ONU, ne devraient pas avoir peur de jouer un rôle plus actif sur la scène mondiale. Pour sa part, l'Islande est prête à assumer sa responsabilité et accroît constamment ses contributions aux fonds et programmes des Nations Unies. Nous avons également adopté une

attitude plus dynamique au sein de divers organismes des Nations Unies et autres organes internationaux et régionaux. L'an dernier, l'Islande est devenue membre du Conseil des droits de l'homme, pour la première fois. Il s'agit d'un privilège et d'une responsabilité que nous prenons au sérieux. La défense des droits de l'homme et le fait de se traiter les uns les autres avec respect et dans un esprit d'équité sont des conditions *sine qua non* du progrès, de la paix et du développement. Durant son mandat au Conseil, l'Islande a jusqu'à présent milité activement pour l'égalité des sexes, les droits des enfants et les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes. Nous avons aussi plaidé pour une réforme très nécessaire des travaux et de la composition du Conseil, où nous continuons de voir certains États Membres être élus membres de plein droit et rendre des jugements et voter sur des questions concernant d'autres pays alors que leur propre bilan sur le plan des droits de l'homme mériterait un examen approfondi. Le Conseil des droits de l'homme est le point focal et la force motrice de la protection et de la promotion des droits de l'homme et sert à faire en sorte que tous les États honorent les engagements qu'ils ont pris volontairement. S'il est vrai que les États Membres sont divers et font face à des problèmes différents, les groupes régionaux et les États Membres devraient s'assurer que les pays siégeant au Conseil sont véritablement attachés à défendre les droits de l'homme.

En Islande, notre expérience montre que les droits individuels et les droits de l'homme sont essentiels pour un développement économique et social positif. C'est particulièrement vrai pour l'égalité des sexes, qui permet à notre société de prospérer. Mais il ne s'agit pas d'une compétition. Nos objectifs doivent être communs, afin que les femmes puissent partout mettre à profit la force qui est la leur et pour poser les bases nécessaires à la réalisation d'un développement durable qui ne laisse personne de côté. L'an prochain, le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing sera une occasion importante de réfléchir à nos progrès et à nos lacunes et de définir la marche à suivre pour l'avenir.

L'Islande est attachée à la concrétisation des objectifs de développement durable, tant au niveau national que par l'intermédiaire de la coopération internationale. Pour les Islandais, la durabilité n'est pas un concept nouveau. Nous avons commencé à utiliser la géothermie pour chauffer nos maisons il y a plus d'un siècle. Voilà des décennies que nous avons réalisé que nos stocks halieutiques essentiels devraient être protégés

et exploités de manière durable. La durabilité joue depuis longtemps un rôle capital dans notre survie et cela ne va pas changer. En juillet, nous avons présenté notre premier examen national volontaire. Jusqu'à présent, le bilan en matière de développement durable semble mitigé, mais d'importantes réalisations ont été enregistrées dans certains domaines, dont l'égalité des sexes, la mortalité juvénile et les maladies transmissibles. Toutefois, il nous faut déployer des efforts accrus et mener des recherches plus approfondies pour remédier aux maladies non transmissibles et aux troubles neurologiques, notamment les lésions de la moelle épinière, qui touchent pas moins d'un milliard de personnes dans le monde. L'Islande continuera de promouvoir la coopération dans la recherche et de faire œuvre de sensibilisation dans cet important domaine.

L'Islande continuera également de partager ses vues et son expertise en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'égalité des sexes, la restauration des sols et la pêche, autant de domaines qui peuvent être de puissants leviers pour le développement durable. Les programmes de formation des Nations Unies en Islande jouent un rôle important en ce qu'ils exportent du savoir-faire dans tous ces domaines, mais il reste beaucoup de possibilités non exploitées en termes d'établissement de partenariats plus étroits dans le commerce, le développement et les affaires. Il faudrait promouvoir de telles synergies, et je reste fermement convaincu que des échanges commerciaux ouverts, équitables et libres sont le plus important facteur de croissance et de stabilité économiques et la meilleure manière de venir à bout de la pauvreté. Nous devons faire en sorte que tous les États puissent récolter les fruits du système commercial multilatéral, et nous devons bâtir des ponts, au lieu de dresser des barrières, si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable.

Les changements climatiques sont l'un des plus importants défis de notre temps, sinon le plus important. Ils ont une incidence sur la sécurité mondiale, le développement durable, la santé de notre environnement et, en fin de compte, la civilisation humaine. Ce n'est pas une abstraction lointaine, mais une réalité abrupte.

Dans l'Arctique, y compris dans mon pays, nous assistons à la fonte et à la disparition des glaciers, et nos mers et la faune et la flore marines changent rapidement. Or nous devons garder à l'esprit que ces changements dans la région la plus septentrionale du monde ont des répercussions mondiales. Ce qui se passe dans l'Arctique ne se limite pas qu'à l'Arctique.

L'Islande est fermement résolue à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat d'ici à 2030. Jusqu'à présent, nous avons obtenu d'assez bons résultats, près de 100 % de notre électricité et de notre chauffage provenant aujourd'hui de sources d'énergie renouvelables. Mais nous pouvons faire mieux encore, et notre ambition est donc d'atteindre la pleine neutralité carbone d'ici à 2040. Les changements climatiques et la santé de nos océans sont une priorité clef de notre politique étrangère, notamment au Conseil de l'Arctique et au Conseil nordique, que l'Islande préside actuellement. Plus de 70 % de la surface de notre planète est recouverte d'eau, et pourtant, nous avons tendance à penser aux changements climatiques uniquement en relation avec l'atmosphère. Nos océans sont d'une très grande importance pour toute discussion véritable sur les changements climatiques et ont trop souvent été en marge plutôt qu'au centre. Les changements climatiques, c'est aussi les changements océaniques.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la constitution mondiale de nos océans, est l'outil le plus important pour garantir la conservation et l'utilisation durable de notre environnement marin. Nous sommes fermement convaincus qu'une mise en œuvre plus efficace de la Convention, ainsi qu'une gestion régionale de la conservation et de l'utilisation durable de nos océans, est le meilleur moyen d'assurer leur santé à long terme. Un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale est en cours de négociation à l'ONU et pourrait devenir un outil important pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer s'il repose sur un consensus et une participation universelle.

La lutte contre les changements climatiques doit commencer au niveau national, mais les pays à revenu élevé doivent aussi aider ceux à faible revenu à s'attaquer aux causes et aux conséquences des changements climatiques. Il s'agit là d'un domaine d'action prioritaire de la nouvelle politique de coopération pour le développement de l'Islande et, plus tôt cette semaine, mon gouvernement a annoncé que nous allions doubler notre contribution au Fonds vert pour le climat. Nous ne devons pas oublier non plus que certaines des solutions les plus efficaces sont des solutions peu coûteuses, simples et fondées sur la nature, telle la restauration des terres. Et nous devons travailler plus efficacement avec le secteur privé pour atteindre nos objectifs communs. Le Sommet sur l'action pour le climat, qui s'est tenu

plus tôt cette semaine, a été un événement important, à cet égard. Nous devons maintenant tirer parti de cette dynamique et faire pression pour que d'autres mesures soient prises. Nous n'avons pas de temps à perdre.

Le lien entre les changements climatiques, les droits de l'homme, le développement et la sécurité est évident dans de nombreux conflits et appelle une approche holistique. Nous appuyons le programme de réforme interne du Secrétaire général et nous pensons qu'il permettra à l'ONU de mieux remplir sa mission. Toutefois, le Conseil de sécurité, et notamment ses membres permanents, doit jouer un rôle plus actif dans la prévention et le règlement de ces crises et s'acquitter de ses responsabilités, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Nous devons agir et utiliser pleinement les outils disponibles pour demander des comptes aux responsables d'infractions au droit international, y compris en les traduisant devant la Cour pénale internationale.

En Syrie, le carnage ne semble pas avoir de fin. Des attaques contre des civils sont régulièrement perpétrées, laissant le pays en ruines et une grande partie de sa population déplacée. Au Yémen, la recrudescence actuelle des combats fait courir un risque réel que les gains résultant des efforts de haute lutte en vue d'instaurer la paix et le progrès politique soient ruinés, ce qui ne fera qu'aggraver les souffrances déjà énormes de la population civile. Les intermédiaires régionaux qui alimentent les tensions et financent les parties belligérantes doivent prendre leurs distances et soutenir un processus politique pacifique. Dans ce contexte, les récentes attaques de drones contre l'Arabie saoudite, qui ont aggravé une situation déjà tendue, sont très préoccupantes.

Les combats se poursuivent également en Libye et un cessez-le-feu est nécessaire d'urgence pour ouvrir la voie au processus politique soutenu par l'ONU. La question du Sahara occidental n'est toujours pas résolue et l'évolution de la situation en Israël et en Palestine semble nous éloigner toujours plus d'une solution des deux États, seule façon viable de parvenir à une coexistence pacifique. Au Venezuela, la situation humanitaire épouvantable, de plus en plus aggravée par le régime Maduro, demeure très préoccupante, 4,3 millions de personnes ayant fui le pays et sa crise actuelle. Au Myanmar, nous devons rester concentrés sur le sort de la population rohingya. Nous n'avons pas non plus oublié le mépris flagrant pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie. Ces conflits et, malheureusement, d'autres conflits prolongés, conjugués à la méfiance grandissante entre les grandes puissances,

appellent un engagement accru, une réflexion nouvelle et l'allocation de ressources plus importantes, tant en ce qui concerne le programme traditionnel de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération que pour ce qui est des nouvelles technologies, de la cyber-sécurité et des menaces hybrides.

La grande génération qui a bâti l'ONU après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale nous quitte progressivement. C'est une génération qui a été témoin de la course aux armements et des pires tensions de la guerre froide et qui a lutté pour nombre de nos libertés civiles. Son héritage ne mourra jamais. Alors que nous célébrerons l'année prochaine le soixante-quinzième anniversaire de cette grande Organisation, nous devons nous souvenir de ses réalisations, mais nous devons aussi nous tourner vers l'avenir et nous interroger sur la meilleure façon de promouvoir les valeurs et principes de l'ONU. Nous ne devons jamais oublier que notre système international reposant sur des règles est fondé sur la détermination et la conscience nées d'une des plus grandes tragédies de l'histoire humaine. Nous ne devons jamais tenir cela pour acquis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique du Népal, S. E. M. Pradeep Kumar Gyawali.

M. Gyawali (Népal) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Bureau, pour votre élection, et vous assurer de notre plein appui dans l'exercice de vos responsabilités. Je sais gré également à M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés du rôle qu'elle a joué en tant que Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Nous félicitons le Secrétaire général, M. António Guterres, pour les réformes qu'il a entreprises en vue de rendre l'Organisation des Nations Unies apte à remplir sa mission.

Aujourd'hui, le monde est à la croisée des chemins. Le paysage de l'ordre mondial connaît de profonds changements. Les problèmes d'hier n'ont pas disparu et pourtant de nouveaux défis se profilent à l'horizon. Nos inégalités en matière de revenus, de possibilités, de technologie et de capacités s'accroissent. Les tensions commerciales entre les plus grandes économies créent de l'imprévisibilité et le risque d'une récession. L'insécurité et les troubles qui s'ensuivent nuisent surtout aux pays les moins avancés (PMA), aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

Le péril des changements climatiques évolue plus vite que notre réponse. La menace est réellement existentielle en termes de viabilité de la planète et d'avenir de l'humanité. Ce sont les pays les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les plus durement touchés par les effets des changements climatiques. Malgré leurs émissions négligeables, ils font face à des conséquences disproportionnées, injustes et indues. Dans ce contexte, le Népal se félicite que le Secrétaire général ait pris l'initiative d'organiser le Sommet sur l'action pour le climat le 23 septembre. Il s'est agi d'un jalon de plus dans la définition d'une voie durable face à ceux qui ignorent obstinément la climatologie. Le Népal, où se trouve le Sagarmatha, également connu sous le nom de mont Everest, le plus haut sommet du monde, se trouve à un point névralgique des changements climatiques. L'Himalaya, en tant que baromètre de ces changements, voit ses glaciers fondre et l'eau douce s'assécher à un rythme accéléré. Un rapport publié cette année par le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes prévoit qu'un tiers des glaciers des chaînes de montagnes de l'Hindou Kouch et de l'Himalaya aura fondu d'ici à la fin du siècle, même si l'engagement de 1,5 °C est respecté. C'est alarmant. Les catastrophes causées par les changements climatiques font des ravages chaque année. Rien que cette année, plusieurs de nos citoyens ont été tués par des inondations et des tornades. Compte tenu de la gravité de la question et de notre propre responsabilité, le Gouvernement népalais a décidé d'organiser un dialogue mondial en avril sur le thème des changements climatiques. Ce sera le premier d'une série de dialogues Sagarmatha, organisés par le Népal pour délibérer sur des questions fondamentales d'importance actuelle.

Le Népal place de grands espoirs dans le rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies pour galvaniser les efforts multilatéraux visant à relever les défis transversaux et mondiaux tels que la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable. Nous avons une confiance inébranlable dans le multilatéralisme et nous pensons qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un multilatéralisme meilleur et plus efficace, inclusif et réactif. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été un exemple de multilatéralisme inclusif à son meilleur, mais il ne peut être mis en œuvre que si un esprit similaire guide nos actions avec un sens renouvelé du partenariat et si toutes les parties prenantes en assument la responsabilité.

Pour les quatre dernières années, le bilan des objectifs de développement durable fait état de progrès mitigés. La pauvreté a diminué, mais le rythme de ce recul ralentit. Les taux de chômage ont baissé, mais les salaires stagnent. L'insécurité alimentaire et la faim s'aggravent. Une plus grande collaboration est indispensable pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable et pour assurer une couverture sanitaire universelle. Des pays comme le Népal ont besoin de beaucoup de ressources pour réaliser pleinement les objectifs de développement durable d'ici à 2030, et bien que la mobilisation des ressources financières nationales soit une priorité pour nous, nos efforts nationaux, en particulier ceux des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, devront être complétés par des mesures internationales d'appui sous forme d'assistance technique, financière, d'investissements et d'autres moyens de soutien.

Le monde a fait des progrès considérables dans la création de richesses et la promotion de la technologie, et des progrès ont également été accomplis en matière d'espérance de vie, d'alphabétisation, d'éducation de base et de réduction de la mortalité maternelle et infantile. Malheureusement, ces progrès n'ont pas été équitablement répartis. Les femmes et les filles, les personnes handicapées et les personnes âgées sont encore les premières victimes de la pauvreté et des inégalités. Les inégalités à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre s'accroissent. Dans ce contexte, le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, offrent d'importantes occasions de prendre rapidement des mesures. Le Népal se félicite dans ce contexte de la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes.

Nous accueillons positivement les réformes visant à créer une synergie et une cohérence au sein du système des Nations Unies, conformément au principe selon lequel toutes ses activités doivent être centrées sur l'être humain, et nous espérons que la nouvelle génération d'équipes de pays et de coordonnateurs résidents saura se montrer à la hauteur des attentes en faisant preuve de plus d'efficacité. Nous espérons également que la nouvelle impulsion donnée aux réformes de l'ONU accélérera celle du Conseil de sécurité. Nous

devons nous efforcer de rendre le Conseil représentatif dans sa structure, transparent dans son fonctionnement, démocratique dans son caractère et responsable dans ses performances. La revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, y compris le renforcement de son rôle et de son autorité, se fait attendre depuis longtemps, et nous devons en faire une priorité. Toutefois, la détérioration de la situation financière de l'Organisation est un sujet de grave préoccupation, car elle ne peut qu'entraver l'exécution de ses mandats et responsabilités.

La complexité géopolitique accrue, la mort du dispositif de désarmement et l'absence d'ordre dans le cyberspace et l'espace mettent en péril la paix et la stabilité internationales. L'intensification de la course aux armements, conjuguée à la méfiance croissante des principaux acteurs, semble symptomatique de nouvelles formes de division sur les questions essentielles de paix et de sécurité. C'est pourquoi une ONU plus forte et plus efficace est indispensable pour promouvoir la confiance et la coopération. Le Népal est pour l'élimination générale et complète de toutes les armes de destruction massive. Nous sommes préoccupés par l'effondrement du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, le retrait d'une importante partie au Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien et l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement. Il ne faut pas laisser ces tendances encourager un penchant pour les armes nucléaires. Le Népal est favorable à la création de zones exemptes d'armes nucléaires effectives et vérifiables et d'un régime multilatéral de désarmement juridiquement contraignant pour garantir la sécurité et la stabilité mondiales. En tant que signataire du Traité de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires, nous espérons achever prochainement notre processus juridique interne de ratification. En outre, nous réaffirmons que, pour le plus grand bien de l'humanité, l'espace ne doit pas devenir une arène militarisée. En tant que pays hôte du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, le Népal appelle à renforcer les approches régionales du désarmement, notamment le Processus de Katmandou, afin de compléter les initiatives mondiales.

Les problèmes que sont la criminalité transnationale organisée, la traite d'êtres humains, le trafic de drogue et le terrorisme transcendent les frontières nationales. Les flux d'argent illicite destinés à financer des crimes doivent être combattus par des mesures rigoureuses et une coopération entre les États. Le Népal condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans

toutes ses manifestations. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre effective des conventions et résolutions pertinentes en vigueur, y compris la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. La conclusion d'une convention générale contre le terrorisme ne devrait plus être retardée.

Les conflits violents en Libye, en Syrie, au Yémen et ailleurs se poursuivent sans relâche, laissant derrière eux des souffrances humaines. Les problèmes liés à ces conflits, notamment les violations des droits de l'homme, l'exode des réfugiés et les migrations forcées, ont des répercussions au niveau mondial. Nous croyons au règlement pacifique des conflits et des différends par la négociation et le dialogue, sans ingérence extérieure. Des mesures énergiques de prévention des conflits et de consolidation de la paix sont indispensables à la pérennisation de la paix. La médiation, qui est un outil encore sous-utilisé, peut contribuer à trouver une solution mutuellement acceptable aux conflits.

Nous voulons que des mesures concrètes soient prises pour régler la question du Moyen-Orient qui se prolonge. Nous sommes favorables à une solution des deux États pour Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, avec des frontières internationales sûres et reconnues, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU.

Le Népal se félicite du dialogue entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée et entre les deux Corées. Nous espérons que ces initiatives déboucheront sur une paix et une stabilité durables dans la péninsule coréenne.

Fidèles à notre attachement à la Charte des Nations Unies, le Népal sert de manière extrêmement dévouée, fiable et professionnelle les opérations de paix des Nations Unies depuis plus de six décennies. Nos soldats de la paix ont été déployés sans condition dans les plus brefs délais, même dans les pays fragiles et les situations de menace asymétrique. La sûreté, la sécurité et la dignité des soldats de la paix sont donc d'une importance capitale pour nous.

C'est dans cet esprit que nous avons souscrit à la Déclaration d'engagements communs à l'appui de l'initiative Action pour le maintien de la paix l'année dernière. Nous savons gré au Département des opérations de paix, au Département de l'appui opérationnel et à l'ensemble du système des Nations Unies du rôle qu'ils jouent pour maintenir la paix et la sécurité au moyen des opérations de maintien de la paix.

Les opérations de paix nécessitent des ressources prévisibles, suffisantes et durables pour leur succès. Il est indispensable de rembourser rapidement et intégralement les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour faire en sorte que ce courageux personnel continue de donner le meilleur de lui-même, même dans des situations défavorables. Les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police doivent recevoir leur part des postes de direction, aussi bien sur le terrain qu'au Siège.

Le Népal est déterminé à déployer progressivement davantage de soldates de la paix. Nous ne tolérons aucune exploitation et atteintes sexuelles dans les opérations de maintien de la paix. Et c'est pourquoi nous avons souscrit aux Principes de Kigali sur la protection des civils.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 appelle à la coopération mondiale en vue de réduire le risque de catastrophes naturelles de grande ampleur. Le Népal a harmonisé ses stratégies nationales en matière de réduction des risques de catastrophe avec celles du Cadre de Sendai, des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris sur le climat et des textes issus du Sommet mondial sur l'action humanitaire. Tirant les leçons des tremblements de terre de 2015, le Népal met l'accent sur la résilience des infrastructures.

Même en tant que pays enclavé, nous nous préoccupons également des océans. Nous pensons qu'il existe un lien organique entre les océans et les montagnes. Nous sommes préoccupés par le fait que la santé des océans se détériore de façon alarmante, principalement en raison des changements climatiques et des activités humaines irréfléchies.

Nous sommes convaincus que le nouvel instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, en cours de négociation, marquera un jalon dans l'histoire du droit international pour la protection et la conservation de la biodiversité marine.

Les migrations, phénomène aussi ancien que la civilisation humaine, sont une grande tendance caractéristique de notre temps. Protéger les droits et assurer le bien-être des travailleurs migrants sont pour nous des questions prioritaires. Le Pacte mondial pour des

migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195, annexe), adopté en décembre de l'an dernier, est une étape importante et un bon exemple de multilatéralisme en action. Nous demandons instamment à tous les États Membres de s'approprier le processus et de s'impliquer dans le résultat. Le Népal, qui accueille un grand nombre de réfugiés depuis des décennies, croit fermement au droit des réfugiés à retourner dans leur pays d'origine en toute sécurité et dans la dignité.

L'attachement du Népal aux valeurs universelles des droits de l'homme est total. La Constitution du Népal repose sur les principes fondamentaux que sont la démocratie inclusive, le pluralisme, l'état de droit, la laïcité, un gouvernement représentatif et responsable, la justice sociale et les droits de la personne.

Nous sommes pleinement déterminés à mener à bien le processus de justice transitionnelle conformément à l'Accord de paix global entre le Gouvernement népalais et le Parti communiste népalais (maoïste), à la directive de la Cour suprême, aux engagements internationaux pertinents, aux préoccupations des victimes et aux réalités sur le terrain. Nous considérons que la démocratie, le développement et le respect des droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent les uns les autres.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous avons encouragé ces idéaux de manière indépendante, apolitique et objective. Afin de poursuivre sa contribution, le Népal est candidat à sa réélection au Conseil des droits de l'homme pour la période 2021-2023. Nous comptons beaucoup sur l'appui précieux de tous les États Membres de l'ONU.

La politique étrangère du Népal repose sur les cinq principes que sont la coexistence pacifique, le non-alignement, la Charte des Nations Unies, le droit international et les normes de la paix mondiale. « Amitié avec tous, inimitié avec aucun » est la devise qui nous guide. Nous croyons en un ordre international inclusif, juste et équitable.

Le Népal estime que les mécanismes régionaux complètent les efforts déployés au niveau mondial pour la paix, la sécurité et le développement économique. Nous nous efforçons de renforcer la coopération économique régionale dans le cadre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et le Dialogue pour la coopération en Asie. En tant que Président en exercice, nous

nous efforçons de relancer le processus de l'ASACR actuellement dans l'impasse.

La transformation démocratique du Népal offre un exemple de processus de paix singulièrement couronné de succès, dirigé et pris en main au niveau national. Nous sommes disposés à partager volontiers notre expérience, qui peut être utile à ceux qui sont en conflit.

Faisant fond sur la transformation politique historique, le Gouvernement népalais concentre maintenant ses efforts sur un programme économique visant à préserver les avancées politiques dans le cadre général de l'aspiration nationale « Népal prospère, Népalais heureux ». Nous avons créé un climat favorable à l'investissement grâce à des politiques de fond et des réformes juridiques. Un service à guichet unique est opérationnel, avec presque tous les secteurs ouverts à 100 % à l'investissement étranger.

Nous avons récemment adopté notre quinzième plan quinquennal avec une perspective de développement à long terme. Nous avons notamment pour projet de sortir de la catégorie des pays les moins développés. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres objectifs et cibles convenus au niveau international ont été intégrés dans nos plans et programmes nationaux.

La paix, la tolérance et l'harmonie sont intrinsèques à la culture et au mode de vie népalais. Lumbini au Népal n'est pas seulement le lieu de naissance de Gautama Bouddha, c'est aussi une fontaine de paix, la destination finale pour la tranquillité d'esprit et l'épanouissement spirituel. Nous voulons promouvoir ce patrimoine mondial sur la scène internationale. Nous avons d'ailleurs l'intention d'accueillir la Journée du Vesak en 2021.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de réaffirmer le profond attachement du Népal aux principes et objectifs des Nations Unies. Nous croyons fermement au rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du multilatéralisme. Étant donné que nous sommes à un tournant de l'histoire, nous ne voyons pas d'autre solution que le multilatéralisme pour garantir la paix, la sécurité et l'ordre dans le monde.

Il nous incombe à nous, États Membres, de faire de l'Organisation un socle solide de collaboration et de dialogue pour résoudre les différends et trouver des solutions aux problèmes. Seule une ONU maîtresse de son destin, réformée et qui reflète les réalités contemporaines pourra assumer ces responsabilités fondamentales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie, S. E. M. Palamagamba Kabudi.

M. Kabudi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je transmets les salutations fraternelles de S. E. M. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie, qui, bien qu'il aurait tant souhaité assister personnellement à ce très important rassemblement, n'a pas été en mesure de le faire en raison d'impératifs nationaux. Par conséquent, il m'a demandé de le représenter et de faire cette déclaration en son nom.

À cet égard, je tiens avant toute chose à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je tiens à vous assurer que vous pouvez compter sur le plein appui et l'entière coopération du Gouvernement et du peuple de la République-Unie de Tanzanie dans l'exercice de vos responsabilités. Je tiens également à rendre un hommage appuyé à votre prédécesseure, M^{me} Maria Fernanda Espinosa Garcés – d'abord pour avoir été seulement la quatrième femme dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies à occuper ce poste prestigieux, et deuxièmement pour les efforts, la volonté et le leadership efficace dont elle a fait preuve durant son mandat.

Le thème de la session de cette année est « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion ». Il va sans dire qu'il est tout à fait approprié et opportun. Il est approprié car, comme nous le savons tous, il y a quatre ans, en septembre 2015, l'Assemblée a adopté les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui intègre trois dimensions clefs du développement durable – le développement économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. Par coïncidence, en novembre de la même année, M. John Pombe Joseph Magufuli prit ses fonctions comme Président de la République-Unie de Tanzanie. La nouvelle Administration a insufflé de nouvelles forces, des idées neuves et un zèle renouvelé au travail de transformation économique nécessaire pour améliorer le bien-être du peuple de la République-Unie de Tanzanie, en particulier les groupes vulnérables.

L'objectif principal de l'Administration est l'élimination de la corruption, l'institution de la déontologie et de la discipline dans les services publics et

l'amélioration de la collecte des impôts en tant que stratégie pour parvenir à une croissance socioéconomique rapide. Ses efforts ont également pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement dans le pays, d'éliminer la pauvreté et de lutter contre le chômage. Il me plaît d'informer l'Assemblée qu'au cours des quatre dernières années, le Gouvernement a été en mesure d'honorer ses promesses et d'améliorer la vie de ses citoyens à bien des égards. En juillet, nous avons présenté un examen national volontaire de nos progrès en ce qui concerne les objectifs de développement durable au forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil économique et social, qui a mis en évidence nos réalisations dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, à la fois en Tanzanie continentale et à Zanzibar.

Notre gouvernement ayant compris que la bonne gouvernance était indispensable pour éliminer la pauvreté et réaliser le développement socioéconomique a pris des mesures audacieuses pour lutter contre la corruption à tous les niveaux, notamment en créant, au sein de la Haute Cour de Tanzanie, une division chargée de la lutte contre la corruption et les crimes et délits économiques. Nous avons également pris des mesures pour éviter le gaspillage des dépenses publiques, notamment en améliorant la gestion de la discipline budgétaire et financière et en garantissant la responsabilisation et la transparence au sein du Gouvernement. En outre, au cours des quatre dernières années, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs réformes. En 2017, par exemple, pour garantir la bonne gestion des richesses et des ressources naturelles, il a adopté une série de lois sur les richesses et les ressources naturelles et sur les contrats concernant ces ressources. Cette législation s'inspire et se fonde sur la résolution 1803 (XVII) de 1962 relative à la souveraineté permanente sur les ressources naturelles, et sur la Charte des droits et devoirs économiques des États, adoptée par l'Assemblée générale en 1974 par la résolution 3281 (XXIX).

Ces réformes, entre autres choses, ont contribué à accroître la collecte des recettes publiques, qui sont passées de 850 milliards de shillings tanzaniens (TSh) par mois en moyenne à 1,3 trillion de TSh par mois. Grâce à la nouvelle loi sur l'exploitation minière, les recettes provenant du secteur minier ont également augmenté de manière exponentielle, passant de 191 milliards de TSh pour l'exercice 2016-2017 à 335,18 milliards pour l'exercice 2018-2019. Ainsi, le Gouvernement a été en mesure d'accroître l'enveloppe budgétaire consacrée au développement à 40 %, contre 25 % en 2015. En conséquence,

nous avons été en mesure de mettre en œuvre des projets d'infrastructure économique stratégique, d'améliorer les services sociaux à nos citoyens dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et d'accroître la disponibilité de l'électricité.

Depuis décembre 2015, le Gouvernement a entrepris de fournir un enseignement gratuit dans les écoles primaires et secondaires publiques. Par cette initiative, le taux d'inscription des élèves dans les écoles primaires a augmenté de 35,2 %, assurant l'accès à l'éducation de base pour les enfants des ménages extrêmement pauvres et les personnes vivant avec un handicap. Le Gouvernement alloue environ 23,865 milliards de TSh chaque mois afin de mettre en œuvre le programme. Depuis 2017, le Gouvernement a recruté 18 181 nouveaux enseignants du primaire et du secondaire afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de réduire le nombre d'élèves par enseignant. Il a également construit de nouvelles infrastructures scolaires et fourni des équipements et du matériel éducatifs. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants qui ont bénéficié de prêts étudiants a également augmenté, passant de 98 300 en 2015 à 122 663 en 2019, après que le budget a passé de 365 milliards de TSh en 2015 à 455 milliards de TSh en 2019.

Pour ce qui est du secteur de la santé, il est encourageant de noter que la couverture sanitaire universelle est un des principaux sujets de discussion à l'Assemblée générale cette année. Grâce à ses deux grands programmes de santé publique offrant des soins prépayés – la santé communautaire et le fonds national d'assurance maladie – le Gouvernement a fait passer le nombre de bénéficiaires au sein de la population de 20 % en 2015 à 33 % en mars de cette année. De plus, à la date du mois de mars, 352 établissements de santé – 304 nouveaux centres de santé, neuf hôpitaux et 39 dispensaires – avaient été construits ou remis en état dans le pays depuis décembre 2015, portant le nombre total de centres de santé dans le pays à 696. En outre, le Gouvernement a entrepris la construction de 67 nouveaux hôpitaux de district. Nous avons réformé les procédures d'achat et logistiques pour les fournitures médicales et, de ce fait, augmenté la fourniture de médicaments dans nos établissements de santé, de sorte que la disponibilité de 312 médicaments essentiels dans le pays se situe actuellement à 79 %.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie s'est lancé dans un important programme d'électrification

des zones rurales par le biais duquel 5 109 villages ont été approvisionnés en électricité depuis décembre 2015, ce qui porte le nombre de nos villages dotés d'électricité à 7 127 sur un total de 12 259. En conséquence, 67 % de la population a maintenant accès à l'électricité, contre moins de 50 % en 2015. Afin de garantir une énergie abordable et fiable, le Gouvernement met en œuvre plusieurs projets de production d'énergie, notamment le projet d'hydroélectricité Nyerere, qui, une fois achevé, permettra de produire 2 115 mégawatts, soit plus que la quantité totale d'électricité produite actuellement par la Tanzanie.

S'agissant de l'approvisionnement en eau, environ 71 % de la population a accès à une eau salubre, contre 56 % en 2015. En outre, de nouveaux projets d'eau sont mis en œuvre dans tout le pays, pour un coût estimatif de 1,666 milliards de TSh, soit l'équivalent d'environ 650 millions de dollars. En ce qui concerne les infrastructures de transport, depuis décembre 2015, le Gouvernement a construit plus de 2 000 kilomètres de routes goudronnées et agrandi ses principaux aéroports à Dar es-Salaam, Zanzibar, Mtwara et Tanga. En août, nous avons inauguré le nouveau terminal 3 de l'aéroport international Julius Nyerere à Dar es-Salaam. L'extension ou la modernisation des autres aéroports du pays, y compris le terminal 3 de l'aéroport international Amani Abeid Karume à Zanzibar, est toujours en cours. Par ailleurs, la construction de deux tronçons de 722 kilomètres de voie ferrée standard pour notre couloir central de chemin de fer est en bonne voie et devrait s'achever en 2021, pour un coût estimé à 3 milliards de dollars.

Les changements climatiques et la protection de l'environnement sont une priorité pour le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, dont 38,12 % des terres sont désignées comme protégées. Il s'agit notamment de parcs nationaux, de réserves cynégétiques et de forêts naturelles protégées. À cet égard, cette année, le Gouvernement a créé quatre nouveaux parcs nationaux, portant le nombre total des parcs nationaux à 24, afin de protéger nos écosystèmes, nos forêts, notre diversité biologique et notre terre dans le cadre de nos efforts de protection de l'environnement. En outre, en juin, nous avons interdit l'utilisation des sacs en plastique dans le pays, et nous continuons de réduire notre utilisation d'électricité produite au fioul ou à partir de moteurs diesel, qui ne représente plus aujourd'hui que 5,6 % de notre électricité. En outre, afin de réduire l'impact des changements climatiques, la République-Unie de Tanzanie investit actuellement dans les énergies renouvelables. Toutefois, nos efforts sont entravés par le coût

élevé des technologies pertinentes. C'est pourquoi nous demandons instamment à la communauté internationale de collaborer pour rendre ces technologies accessibles et abordables.

Le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie reste attaché à la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit. Ces principes démocratiques sont garantis dans notre Constitution. Au moment où je m'exprime, 21 partis politiques enregistrés opèrent librement dans le pays, et certains sont représentés au Parlement. Dans le cas de Zanzibar, trois dirigeants de l'opposition sont au Gouvernement et l'une de ces personnes est ici avec nous aujourd'hui. La République-Unie de Tanzanie a aussi des médias dynamiques et diversifiés qui représentent différentes opinions, comme en témoignent nos 152 stations de radio, dont seules trois sont publiques. En outre, la Tanzanie compte 34 chaînes de télévision, dont seulement deux publiques, et 172 journaux y disposent d'une licence. En vue d'améliorer les conditions d'investissement et le climat des affaires en Tanzanie, à compter du 1^{er} juillet courant, le Gouvernement a commencé à mettre en œuvre un plan de réformes réglementaires destiné à rendre l'environnement commercial plus favorable. Par l'entremise de nos politiques budgétaires, nous avons supprimé plus de 154 taxes, et nous sommes convaincus que de tels efforts propulseront notre pays sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

Cependant, nous constatons malheureusement, dans le système international, une tendance croissante à l'unilatéralisme. À cet égard, la République-Unie de Tanzanie réaffirme une fois encore sa foi dans le multilatéralisme et appelle tous les États Membres à privilégier cette approche, non seulement pour éliminer la pauvreté, améliorer la qualité de l'éducation, combattre les changements climatiques et assurer l'inclusion, mais aussi pour maintenir la paix et la sécurité internationales et faire advenir un monde meilleur et plus juste.

En août, au vingt-neuvième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenu à Dar es-Salaam, la République-Unie de Tanzanie a assumé la présidence de la SADC. Entre autres choses, les participants à cette manifestation ont adopté le thème de notre présidence, « Un environnement propice au développement industriel inclusif et durable, à un commerce intrarégional accru et à la création d'emplois ». Le thème en question repose sur l'idée que, même si au départ la

région de la SADC et le continent africain en général ne sont pas pauvres, ils ont été contraints à l'être – en dépit de leur richesse en termes de terres agricoles (30 % des terres arables du monde) et du fait qu'ils possèdent 30 % des ressources minérales connues du monde, une population d'environ 1,3 milliard de personnes, une faune et une flore très diverses, des écozones et des espèces végétales qui sont extrêmement importantes, des stocks de bétail et des écosystèmes marins, ainsi que des ressources en hydrocarbures et en minéraux. L'Afrique reste une source de matières premières pour d'autres pays et une destination pour les biens manufacturés et les services d'autres pays. De façon ironique, l'Afrique produit ce qu'elle ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas. Cela doit changer.

De ce point de vue, l'Afrique doit vigoureusement se mettre sur la voie de l'industrialisation, qui créera également des emplois pour nos jeunes, lesquels représentent 60 % de la population du continent. J'appelle la communauté internationale à offrir aux pays africains des conditions commerciales meilleures et plus équitables. Cela permettra à nos pays de participer à la chaîne de valeur mondiale et à accroître le pouvoir d'achat de leurs citoyens.

En sa qualité de Président de la SADC, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie souhaite exhorter la communauté internationale à demander la levée des sanctions unilatérales imposées au Zimbabwe. Voilà bien trop longtemps que ce pays est soumis à des sanctions qui nuisent à sa population, en particulier les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les personnes âgées et les enfants. Ces sanctions portent également préjudice à d'autres pays d'Afrique australe et devraient maintenant être levées sans condition.

Cette année, l'Organisation des Nations Unies célèbre son soixante-quatorzième anniversaire. L'Article premier de la Charte des Nations Unies dispose que l'Organisation a pour but de maintenir la paix et la sécurité internationales. À cet égard, il va sans dire que, depuis sa création en 1945, l'ONU a réalisé d'importantes avancées, mais qu'il reste encore du chemin à parcourir. De ce point de vue, je tiens notamment à évoquer la République démocratique du Congo, piégée dans une situation de conflit qui persiste depuis si longtemps malgré divers efforts pour y mettre un terme. La République-Unie de Tanzanie estime que l'appui fourni à la République démocratique du Congo doit être authentique et viser à remédier de façon globale et exhaustive aux difficultés rencontrées par le pays, en vue de l'aider

à parvenir durablement à la paix, à la stabilité et à la prospérité. À cette fin, nous nous engageons à travailler avec l'ONU et les autres membres de la communauté internationale pour rétablir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et faire de cette nation une exportatrice de paix et de prospérité partagée.

Pour terminer, je veux une fois de plus réaffirmer notre appui à l'ONU et aux réformes actuellement menées pour rendre l'Organisation plus pertinente et plus représentative de la communauté mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, S. E. M. Soroi Eoe.

M. Eoe (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai aujourd'hui l'honneur et le privilège de m'adresser à l'Assemblée générale au nom de mon premier ministre, M. James Marape, et du Gouvernement et du peuple papouans-néo-guinéens. Je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, et avec vous le Gouvernement et le peuple nigériens, de votre élection à la tête de l'Assemblée. Nous partageons l'esprit du thème de la présente session, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », et les priorités que vous avez fixées, Monsieur le Président. Vous avez notre confiance dans la direction de nos travaux collectifs et, en tant qu'un des Vice-Présidents de l'Assemblée générale pour la présente session, mon pays est solidaire avec vous et tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Je veux aussi exprimer notre gratitude à la Présidente sortante, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa direction dynamique, son engagement louable et ses efforts inlassables, y compris s'agissant de renforcer le multilatéralisme, l'inclusivité et l'application du principe d'humanité au cours de l'année écoulée. Je lui souhaite le meilleur pour ses activités futures, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée espère qu'il ne faudra pas attendre une décennie ou davantage pour qu'une femme soit de nouveau élue à la présidence de l'Assemblée générale.

Je tiens à rendre hommage au Secrétaire général pour sa direction exemplaire, son service dévoué et son travail remarquable dans nombre de domaines importants, tels que les changements climatiques, durant l'année écoulée, et pour l'action qu'il continue de mener avec diligence pour le bien commun et notre bien-être à nous, peuples des Nations Unies. Au niveau

régional, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été encouragée et inspirée par la visite historique, très opportune et bienvenue, que M. Guterres a effectuée en mai dans la région du Pacifique, pour constater par lui-même nos problèmes, nos vulnérabilités et nos possibilités en matière de développement durable, et par l'appel qu'il a lancé pour intensifier la lutte et faire mieux, travailler plus dur et agir de façon plus urgente afin de combattre les effets dommageables des changements climatiques. À notre niveau national, l'ONU demeure pour nous un partenaire de confiance qui nous est très précieux. Le développement, la consolidation de la paix, les droits de l'homme et le soutien humanitaire dans le cadre du système des Nations Unies réformé qui fonctionne à présent en Papouasie-Nouvelle-Guinée continuent non seulement d'élargir et d'approfondir, mais aussi et surtout de compléter stratégiquement les priorités de développement de mon gouvernement. Toutefois, bien que nous allions dans le bon sens, il y a encore beaucoup à faire. Je veux assurer le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies qu'ils ont le plein appui de mon gouvernement.

Sous mon gouvernement, la Papouasie-Nouvelle-Guinée demeure résolument attachée à la mise en œuvre localisée et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À l'heure actuelle, des progrès modérés continuent d'être réalisés dans des domaines spécifiques, tels que l'éducation, les soins de santé primaires, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la paix et la sécurité, mais des efforts supplémentaires doivent être consentis. Ainsi, dans le domaine de la santé et des services éducatifs, les politiques de notre gouvernement en matière de gratuité de l'enseignement et des soins de santé se poursuivent avec célérité à l'échelle de tout le pays. Les Papouans-Néo-Guinéens, en particulier les filles et les enfants, sont toujours plus nombreux à bénéficier de ces initiatives stratégiques.

Mon gouvernement demeure résolu à garantir la fourniture d'une éducation et de soins de santé primaires de qualité, qui constituent les fondements solides d'un avenir meilleur pour tous nos citoyens. Il est important d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs dans le cadre des préparatifs que nous menons en vue de présenter pour la première fois au Forum politique de haut niveau, en juillet 2020, notre examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030. Dans le même temps, nous poursuivons nos efforts dans le cadre de notre Vision nationale 2050 et de notre Stratégie nationale pour un développement responsable et durable,

guidés par notre Plan de développement à moyen terme et par un changement de paradigme, notamment un changement générationnel des dirigeants politiques. Notre objectif est de renforcer la mise en œuvre au niveau national dans le cadre des priorités fondamentales de développement et de notre nouvelle vision consistant à nous « réappropriier la Papouasie-Nouvelle-Guinée », en vue de la rendre prospère, pacifique et sûre par la voie d'une croissance économique durable et inclusive.

L'objectif est avant tout de positionner stratégiquement le développement durable du pays afin d'autonomiser nos citoyens à tous les niveaux pour qu'ils puissent prendre en main notre processus de développement et notre destinée et se les approprier à l'échelle nationale, tout en protégeant nos abondantes ressources naturelles. En outre, la réappropriation de la Nouvelle-Guinée s'accompagne de plans ambitieux en vue de parvenir à l'indépendance économique et à l'autosuffisance au cours de la prochaine décennie. Nous estimons que le développement durable repose sur une population en bonne santé et instruite, soutenue par des infrastructures de qualité, une agriculture diversifiée et un développement juste, équitable et inclusif. Ce faisant, nous garantirons et assurerons l'avenir de nos enfants, tout en veillant à ne pas éroder ni compromettre notre capital environnemental.

Afin de réaliser notre programme national dans le cadre plus général du Programme 2030, nous avons défini les domaines d'action prioritaires suivants. Premièrement, nous mettrons l'accent sur la redynamisation du secteur agricole en tant que moteur essentiel d'une croissance économique inclusive. Cette approche a pour but d'exploiter la productivité de nos communautés rurales, en particulier des femmes et des filles – qui représentent 80 % de la population du pays – en les autonomisant et en leur donnant les moyens de participer à des activités génératrices de revenus et à des perspectives d'emplois, afin d'améliorer leur niveau de vie et de réduire la pauvreté. Des plans sectoriels sont également en cours d'élaboration pour le secteur maritime et les pêches, la sylviculture, l'exploitation minière, le pétrole et le gaz, ainsi que les produits de l'industrie primaire. Ces plans intègrent des composantes d'équité de genre et d'inclusion sociale.

Deuxièmement, nous sommes déterminés à transformer nos ressources naturelles en aval afin d'y ajouter de la valeur et de renforcer notre capital humain et nos capacités de fabrication, ce qui contribuera à l'industrialisation de notre économie. Par ces mesures,

nous aspirons à devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2030. Nous accueillons donc favorablement les partenaires de développement sérieux et viables, parmi les investisseurs étrangers de bonne foi, qui souhaitent développer des installations de transformation en aval dans le pays.

Troisièmement, nous amorçons l'examen et la réforme de notre infrastructure législative en matière de ressources renouvelables et non renouvelables. Il s'agit de trouver le bon équilibre qui conciliera de manière juste et équitable les intérêts de toutes les parties prenantes. À l'heure actuelle, un tel équilibre fait défaut. Cette situation porte préjudice à notre population, qui est la véritable propriétaire des ressources naturelles.

Quatrièmement, nous avons fait de la concrétisation de projets d'infrastructure économique résilients, tels que des routes, des aéroports, des quais et des installations d'électricité et de télécommunications, une priorité. Ces infrastructures viendront appuyer des corridors économiques dans l'ensemble du pays, ce qui permettra à nos citoyens d'avoir accès au marché pour proposer leurs produits primaires et services de base. Nous reconnaissons l'importance de l'économie numérique et nous œuvrons donc résolument avec nos partenaires de développement pour tirer parti de la valeur ajoutée que représentent les technologies de l'information et des communications pour l'économie et la vie de notre population. Le récent achèvement du projet de câble sous-marin à fibres optiques entre Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et Sydney, en Australie, est particulièrement remarquable. Ce câble améliorera considérablement les services des technologies de l'information et des communications dans le pays et à l'échelle mondiale. Mon gouvernement se félicite sincèrement du partenariat solide et précieux établi avec notre voisin le plus proche, l'Australie.

Dans le cadre du renforcement de l'état de droit dans mon pays, mon gouvernement est fermement résolu à renforcer la gouvernance, en particulier en luttant contre la corruption à tous les niveaux. Nous avons fait du parachèvement de la loi organique sur la Commission indépendante contre la corruption, que nous avons l'intention de mettre en place prochainement, une priorité absolue. Cette initiative jouera un rôle crucial pour mettre un terme à l'épuisement insidieux des ressources lié à la corruption et pour réorienter ces ressources vers les secteurs où elles sont les plus nécessaires. Un autre élément essentiel des mesures prises par mon gouvernement consiste à intensifier la réforme du secteur public

afin de veiller à ce qu'il soit adapté aux objectifs de la prestation des services. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les moteurs économiques et les besoins sociaux et, le cas échéant, nous externaliserons ou établirons des partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile.

Nous estimons que les partenariats pour le développement sont utiles à notre développement national, comme le préconisent les cadres convenus au niveau multilatéral. Nous exhortons nos partenaires de développement à aligner leur aide au développement sur nos stratégies et plans nationaux, conformément à notre politique nationale de coopération au développement. Je saisis cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine, le Japon, les États-Unis, l'Union européenne, l'Inde, Israël, la République de Corée et l'Organisation des Nations Unies. Je tiens également à souligner le rôle important et immuable des organisations religieuses et des organismes de la société civile, qui appuient, entre autres, notre programme de développement socioéconomique.

Je souhaite aborder la question cruciale de l'égalité et de l'autonomisation de nos femmes et de nos filles. D'après notre examen et notre évaluation approfondis du développement socioéconomique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au cours de la dernière décennie, nous n'avons pas été à la hauteur de notre plein potentiel dans ce domaine. Grâce à un leadership adéquat, à un engagement approprié, aux ressources nécessaires et à une approche globale et intégrée, nous serons en mesure de mieux répondre aux besoins de nos femmes et de nos filles. Nous avons mis en place des lois, des politiques, des plans et des stratégies comme la Politique nationale pour l'équité de genre et l'inclusion sociale dans la fonction publique, qui prône l'équité de genre, l'inclusion et le leadership dans le milieu du travail. La Stratégie nationale de lutte contre les violences fondées sur le genre (2016-2025) complète nos engagements internationaux en matière de droits de la personne et d'égalité des sexes, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Il importe désormais de mieux traduire ces cadres nationaux existants et les engagements internationaux connexes en actions concrètes, à l'appui de l'égalité et de l'autonomisation des femmes et des filles. Telle est précisément l'objectif de notre troisième plan quinquennal de développement à moyen terme, qui vise à

assurer notre avenir grâce à une croissance économique inclusive et durable. La reconnaissance sans équivoque de l'égalité des sexes en tant que question transversale importante du développement fait partie intégrante de cette approche.

Cette année, nous célébrons 18 années de paix ininterrompue dans la région autonome de Bougainville, qui a fait suite à la signature, en août 2001, de l'Accord de paix de Bougainville entre le Gouvernement et le peuple de Bougainville, après qu'une guerre civile eût coûté la vie à de nombreuses personnes et nécessité l'intervention de l'Organisation des Nations Unies. Dans le cadre de l'Accord de paix, un référendum sera organisé le 23 novembre pour décider du futur statut de la Région autonome, sous réserve de la décision finale du Parlement national de mon pays. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement résolue à respecter l'Accord de paix, et nous mettons tout en œuvre pour veiller à ce que le référendum soit libre, équitable et transparent. Je tiens à remercier le Secrétaire général et le système des Nations Unies, ainsi que nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, notamment, une fois encore, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Irlande, la Norvège, l'Allemagne et l'Union européenne, pour leur appui indéfectible qui a contribué à instaurer la paix que nous connaissons toujours aujourd'hui.

S'agissant des changements climatiques, je souhaite tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour exprimer les sincères condoléances de mon gouvernement et de mon peuple au peuple et au Gouvernement bahamiens pour les pertes en vies humaines et les dégâts sans précédent provoqués par l'ouragan Dorian. En tant que petit État insulaire en développement, nous leur exprimons notre solidarité.

Nous appuyons et saluons la tenue du Sommet Action Climat du Secrétaire général, ainsi que la participation des jeunes à la lutte contre les changements climatiques. Nous sommes fiers d'avoir entendu aujourd'hui une jeune femme de Papouasie-Nouvelle-Guinée lancer un appel urgent pour que des mesures soient prises dans le contexte des petits États insulaires en développement. La position courageuse et sans concession des jeunes est de bon augure pour le monde. Nous remercions également tous ceux qui soutiennent financièrement les jeunes et d'autres personnes pour répondre à cet appel.

À la cinquantième réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique qui s'est récemment achevée aux Tuvalu, les dirigeants du Pacifique sont convenus de donner suite à l'appel lancé par le Pacifique bleu en

faveur d'une action mondiale urgente sur les changements climatiques dans le cadre de la Déclaration de Kainaki II pour une action urgente contre les changements climatiques. Cet instrument constitue désormais notre référence morale et le fondement sur lequel nous nous appuyerons à l'approche de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Les changements climatiques sont le grand combat de notre temps. Il est donc nécessaire que tous les États Membres de l'ONU et toutes les parties intéressées prennent des mesures urgentes et concrètes, individuellement et collectivement, dans le cadre de l'Accord de Paris et procèdent à la révision des contributions déterminées au niveau national d'ici 2020. Cette approche permettra de lutter efficacement contre les effets néfastes des changements climatiques pour le bien de notre planète. Les résultats majeurs du Sommet Action Climat, qui s'est tenu plus tôt cette semaine, nous invitent à prendre les mesures nécessaires pour assurer notre survie. Nous ne pouvons pas continuer à agir de façon moralement irresponsable face à cette menace existentielle pour la planète. De plus, il est tout à fait injuste et inadmissible que ceux qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre paient le plus lourd tribut. Cela doit cesser.

Nous attachons une grande importance au fait d'être partie à l'Accord de Paris, et prenons les mesures qui s'imposent tant sur le plan national que mondial. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a ainsi été un des premiers pays au monde à soumettre ses contributions déterminées au niveau national, et nous sommes actuellement en train de les réviser. Au Sommet Action Climat, les trois initiatives de mon gouvernement ont été acceptées dans le cadre du volet des solutions fondées sur la nature et du volet de la résilience et de l'adaptation.

Le volet des solutions fondées sur la nature met l'accent sur l'exploitation des abondantes ressources de nos forêts tropicales humides comme poumon de la Terre et réservoir de carbone, dans le cadre de pratiques de gestion durable des forêts. Premièrement, ces objectifs peuvent être atteints par la mise en œuvre de notre stratégie nationale de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que par la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier. Deuxièmement, s'agissant de notre plan en faveur des énergies renouvelables, nous nous attachons à exploiter nos sources abondantes d'énergie hydraulique et solaire.

Troisièmement, nous cherchons à mettre en place des infrastructures à l'épreuve des changements climatiques dans le pays. Des projets pilotes sont en bonne voie dans ce domaine.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, nous nous engageons à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie. La Vision 2050 de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, son plan stratégique national de développement 2010-2030 et sa politique énergétique nationale définissent les objectifs à atteindre à l'échelle nationale afin de nous aider à remplacer nos sources d'énergie actuelles par des sources entièrement renouvelables d'ici 2050. Pour nous, la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris passe par le financement de la lutte contre les changements climatiques.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée tient à remercier les gouvernements et les organisations qui se sont engagés à allouer des fonds supplémentaires au Fonds vert pour le climat et encourage ceux qui en ont également les moyens financiers à faire de même. Toutefois, la Papouasie-Nouvelle-Guinée souscrit aux déclarations faites précédemment au sujet de l'accessibilité de ces fonds. Si nous voulons que nos contributions déterminées au niveau national soient ambitieuses, nous ne devons pas être limités par les difficultés d'accès aux fonds pour le climat.

Mon pays estime que les océans font partie intégrante de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Les ressources océaniques sont essentielles aux valeurs économiques, sociales et culturelles qui sont au cœur de la vie et des moyens de subsistance de notre population. C'est dans cet esprit que nous définissons actuellement notre cadre institutionnel et notre politique nationale sur les océans, qui visent à mettre au point et à établir un système intégré de gestion des océans dans notre juridiction nationale et au-delà. En tant qu'État partie à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, cette approche renforcera également la mise en œuvre de la Convention dans nos zones maritimes et appuiera les principaux plans et politiques de développement.

Il me plaît également de souligner que, dans le cadre de cette priorité, nous avons présenté, en avril, nos cartes nationales de délimitation des frontières maritimes au Secrétaire général. En outre, nous avons pris des mesures positives en mars 2017 pour obtenir l'extension du plateau continental dans la région du plateau d'Ontong Java, dans le cadre de la toute première soumission trilatérale conjointe présentée avec nos voisins du Pacifique, les États fédérés de Micronésie et les Îles

Salomon. Nos travaux extrêmement techniques et sophistiqués, qui ont duré plus d'une décennie, ont donné lieu à des recommandations publiées par la Commission des limites du plateau continental.

Le secteur de la pêche est un pilier important de notre économie et, pour assurer sa viabilité, nous sommes déterminés à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Nous mettons ainsi tout en œuvre pour adopter l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'ici la fin de cette année. De cette façon, nous pourrions assurer la transformation en aval afin d'ajouter de la valeur à nos ressources. Dans cette optique, nous demandons que les négociations de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche soient menées à bien afin de mettre un terme aux pratiques abusives dans ce secteur.

Nous partageons également la gestion de notre océan avec nos voisins du Forum des îles du Pacifique dans le cadre de la solide structure régionale du continent du Pacifique bleu, conçue pour garantir un Pacifique sûr, pacifique et prospère. Cette structure régionale permettra à nos peuples de mener une vie libre, saine et productive, selon nos propres termes et de manière à reconnaître la richesse de nos cultures, de nos spécificités nationales et des ressources océaniques, ainsi que l'importance de leur conservation et de leur utilisation durable.

Nous saluons et soutenons la convocation de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14, qui doit se tenir au Portugal en juin 2020. De même, nous prenons acte avec satisfaction des progrès notables réalisés au cours de la troisième conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Alors que nous approchons de la phase finale des négociations au début de l'année 2020, nous encourageons toutes les parties prenantes à ne pas se montrer étroites d'esprit en vue de protéger leurs petits intérêts nationaux, mais plutôt à considérer le patrimoine mondial comme un océan commun qui mérite notre protection collective et notre utilisation durable.

Sur la base de notre propre expérience nationale et régionale, mon gouvernement attache une grande importance au rôle crucial joué par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous apportons notre modeste contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et j'ai l'intention de renforcer notre soutien à l'avenir, à mesure que nos capacités s'accroîtront.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les sincères condoléances et toute la sympathie de mon gouvernement aux familles et aux amis des membres du personnel de maintien de la paix qui ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour la paix cette année. Nos prières et nos pensées vont également aux Casques bleus qui ont été blessés.

Nous tenons aussi à remercier la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix pour leur travail, dont nous avons particulièrement tiré parti dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre étroite coopération avec eux.

Alors que nous nous préparons à célébrer, en 2020, le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité doit se réformer. Nous jugeons encourageant que l'examen des bureaux multipays ait reconnu et réaffirmé que l'ONU devait faire plus et mieux pour aider les petits États insulaires en développement, en particulier ceux qui sont couverts par des bureaux multipays, dans la quête du développement durable.

Dans notre région du Pacifique, bien que nous soyons confrontés à des défis communs, chaque pays doit également relever des défis spécifiques qui lui sont propres. Il n'existe pas de solution universelle. Pour relever les défis actuels en matière de développement, le système des Nations Unies pour le développement doit agir en tenant compte de la dynamique de développement propre à chaque pays. À cet égard, nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général de créer un bureau multipays dans la région du Pacifique Nord pour nos voisins du Pacifique, à savoir les États fédérés de Micronésie, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru et les Palaos.

Nous demeurons préoccupés par les attentats terroristes qui se produisent de façon sporadique dans le monde entier. Nous restons solidaires des pays et des peuples touchés par de tels actes et condamnons

vigoureusement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous demeurons également préoccupés par les tensions qui règnent dans diverses régions du monde, car elles risquent d'avoir des conséquences imprévues pour d'autres. Nous préconisons donc la voie du dialogue pacifique afin de résoudre ces questions.

Pour terminer, la position de longue date de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière de désarmement est que le monde devrait être débarrassé de toutes les armes de destruction massive. Tant qu'il existera des armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive, il y aura un risque bien réel que ces armes soient à nouveau utilisées un jour, que ce soit à dessein ou par accident.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Simeon Oyono Esono Angue.

M. Esono Angue (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de transmettre les salutations de paix et de fraternité de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Chef de l'État de la Guinée équatoriale, à tous les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que ses vœux de plein succès pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Nous félicitons S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, de la République fédérale du Nigéria, d'avoir été élu à l'unanimité pour diriger les travaux de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée. Nous tenons également à saluer et à féliciter sa prédécesseure, S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour son travail, et S. E. M. António Guterres, Secrétaire général, pour ses remarquables réalisations au cours de l'année qui se termine.

L'Assemblée générale se réunit en septembre de chaque année pour rechercher et débattre des solutions aux grands problèmes et défis qui se posent à l'humanité et, dans la mesure du possible, pour améliorer sensiblement notre existence et notre coexistence au moyen de propositions positives et utiles. Ce n'est pas un hasard si c'est précisément ici, à New York, que l'ONU a été créée à cette fin il y a 74 ans. Le plus curieux, c'est que les problèmes qui nuisent à la coexistence et à l'existence humaines ont le même auteur et la même origine : les êtres humains. Il est dès lors impératif que nous renforçons ensemble l'ONU et rendions son action plus efficace, car, jusqu'à présent, malgré ses limites, l'Organisation s'est révélée être l'outil le plus précieux dans

la recherche de solutions aux défis importants auxquels l'humanité est confrontée.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, il ne s'est pas passé un seul jour sans qu'il n'y ait eu de pertes humaines imputables aux divers conflits armés qui sévissent dans le monde. Rappelons tout d'abord que l'ONU elle-même est issue des décombres d'un des conflits armés les plus meurtriers de l'histoire, la Seconde Guerre mondiale, qui a servi d'exemple et d'avertissement quant au caractère destructeur que peuvent revêtir les actes malveillants des êtres humains. Ce conflit a coûté la vie à plus de 60 millions de personnes, et nous ne semblons pas avoir tiré de conclusions constructives de cette tragédie.

Les efforts déployés par l'ONU pour résoudre chacun des problèmes qui se sont présentés ont été colossaux. Toutefois, nous pensons que ces efforts ne pourront donner des résultats positifs tant que l'interprétation égoïste de la philosophie des Nations Unies demeurera celle qui a vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons traiter le problème à la racine, en favorisant une participation équitable et sans exclusive à la prise de décisions et en apportant des changements transversaux à une conception désuète de l'Organisation, afin qu'elle puisse agir en totale solidarité pour sauver l'humanité des situations de pauvreté et d'abus dans lesquels se retrouvent la plupart des êtres humains.

Afin de fonctionner plus efficacement, l'ONU doit être réformée pour assurer sa propre survie en tant qu'entité utile et bénéfique au service de l'humanité, dans le but ultime d'accroître sa légitimité, son efficacité et son acceptation par des changements de fond qui ne peuvent être repoussés. Il s'agit notamment de réformer le Conseil de sécurité, un processus qui se trouve actuellement dans une impasse, en vue de le rendre plus représentatif et de réparer une fois pour toutes l'injustice historique qui a privé le continent africain de tous ses privilèges et de la voix permanente que lui confère le statut de membre. La situation n'est plus tenable. N'oublions pas que les questions relatives à l'Afrique occupent les deux tiers de l'ordre du jour du Conseil de sécurité. En résumé, nous poursuivrons notre lutte jusqu'à ce que justice soit faite, et nous ne pouvons par conséquent renoncer au Consensus d'Ezulwini de l'Union africaine, qui englobe et reflète de manière juste l'ensemble des aspirations légitimes du continent africain

Il ne faudrait pas limiter la réforme au Conseil de sécurité. L'ambitieux programme de réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies entrepris par le Secrétaire général mérite notre attention. Mis en œuvre, il conférerait plus d'efficacité à ces opérations, étant donné que l'objectif principal est de réduire la fragmentation, de manière à apporter une meilleure réponse, en rendant le pilier Paix et sécurité plus cohérent, plus agile et plus efficace grâce à la priorité qui serait alors donnée à la prévention des conflits et au maintien et à la pérennisation de la paix, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, comme souligné par le Secrétaire général lui-même.

Les opérations de maintien de la paix doivent bénéficier de l'appui et du soutien forts des divers niveaux et partenaires des Nations Unies. Il importe de motiver les pays hôtes et les pays fournisseurs de contingents et de fonds. L'intérêt de bien connaître les environnements couverts par les communautés économiques régionales et sous-régionales devrait être pris en compte et pleinement exploité, et il conviendrait de nouer des partenariats plus étroits qui soient bâtis sur une confiance accrue. Il ne fait aucun doute que la réalisation de ces objectifs aurait une incidence très positive sur l'efficacité des opérations de maintien de la paix. Les contributions financières à l'ONU sont cruciales pour que l'Organisation puisse accomplir ce travail important.

Nous sommes tombés d'accord avec le Secrétaire général quant à la tenue, à la présente session de l'Assemblée générale, d'une réunion au sommet sur un sujet aussi important pour l'humanité que les changements climatiques. Comme nous le savons tous, les changements climatiques font peser une menace manifeste sur la sûreté et la préservation de l'espèce humaine sur la Terre. Nous estimons que l'Accord de Paris sur le climat est essentiellement la solution qui s'impose face à la menace mondiale des changements climatiques. L'Afrique en particulier est profondément préoccupée par les effets très négatifs de ces changements sur le continent, notamment quand, associés à d'autres facteurs, tels que les conflits armés, ils entraînent le déplacement forcé de populations, qui se retrouvent alors concentrées dans de grands camps où elles sont soumises à des conditions inhumaines. Il s'agit d'une tragédie humaine, dont M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, a pu constater les effets durant la visite d'un camp de réfugiés près d'Assosa, en Éthiopie.

Les changements climatiques entraînent la destruction des maigres infrastructures de l'Afrique, un déclin de la productivité agricole, une hausse des prix alimentaires, l'élévation du niveau de la mer, un appauvrissement des ressources en eau, une réduction des moyens de subsistance des populations côtières et une augmentation du nombre de conflits. Ces conséquences nuisent toutes au développement de nos pays. Les statistiques actuelles montrent qu'il y a aujourd'hui des millions de déplacés en Afrique. La situation et les problèmes susmentionnés devraient être traités au niveau international, étant donné notamment que l'Assemblée générale a mentionné la nécessité de renforcer les efforts multilatéraux visant à s'occuper des effets des changements climatiques, ainsi que de la pauvreté et du développement durable.

Bien que la République de Guinée équatoriale soit une nation éprise de paix, nous restons la cible de menaces et de tentatives de déstabiliser le pays en renversant ses autorités légitimes afin de faire main basse sur les ressources naturelles et les richesses qui n'appartiennent qu'à notre peuple. Ce n'est pas la première fois que nous appelons l'attention de l'Assemblée sur les dangers et les risques de déstabilisation de la Guinée équatoriale et sur les terribles conséquences que cela aurait sur toute la région. Nos détracteurs et ennemis perpétuels n'accueillent pas d'un bon œil les signes de relèvement économique et les bonnes perspectives d'avenir de mon pays. L'unité du peuple et la force de nos institutions nationales et de nos forces de défense et de sécurité, soutenues par la coopération que nous entretenons avec nos pays amis, sont d'un appui vital en dépit des troubles.

Notre pays connaît en effet une crise économique due à la chute des prix du pétrole sur le marché international. La situation actuelle nous a obligés à diversifier notre économie et à utiliser les profits d'autres secteurs qui ne sont pas aussi vulnérables aux fluctuations. Nous avons retenu les enseignements de notre expérience pour que les réformes que nous entreprenons nous rendent plus solides et nous aident à tirer avantage des vastes possibilités et du grand potentiel qu'offrent d'autres secteurs de l'économie nationale.

Notre mandat de membre du Conseil de sécurité nous a donné une occasion précieuse de montrer au monde que la confiance qu'il a placée dans notre pays nous a permis de faire la preuve du meilleur que nous ayons à offrir. Nous nous attachons à servir les nobles objectifs du Conseil de sécurité, en particulier celui qui

consiste dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et nous le faisons avec conviction et honneur. Nous comprenons maintenant mieux les problèmes complexes du monde dans lequel nous vivons, ce qui nous a conduits à réaffirmer notre foi dans les principes sacrés du droit international tels qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nos vues ne laissent aucun doute quant à notre engagement en faveur de l'indépendance, de la liberté et de la justice. Une fois de plus, nous sommes très reconnaissants de la confiance faite à notre pays.

À cet égard, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2457 (2019), sur la nécessité de faire taire les armes en Afrique, déposée par la Guinée équatoriale, au nom de l'Union africaine, durant sa présidence du Conseil en février. Je saisis cette occasion pour inviter toutes les délégations présentes à participer à la conférence consacrée à ce sujet, que nous organiserons en Guinée équatoriale au mois de novembre. Cette manifestation devrait nous donner la possibilité d'aborder de façon réaliste cette question grave, qui est l'un des facteurs qui entravent la réalisation du vaste potentiel du continent africain.

Comme nous l'avons affirmé à d'autres occasions, faire taire les armes en Afrique ne doit pas relever uniquement de l'aspiration ou du souhait. Le risque de conflit dans nos pays résulte de l'obstacle pratiquement insurmontable que constitue notre propre sous-développement. Nous estimons qu'il importe d'accorder la priorité au règlement pacifique des conflits, en créant les conditions nécessaires au développement dans les situations d'après-conflit. Certaines de ces approches multisectorielles devraient être le chemin que nous empruntons ensemble pour obtenir la stabilité requise afin de garantir le développement de nos pays.

Tel est l'esprit qui préside à nos relations avec les pays avec lesquels nous avons des frontières en commun. Nous signons des accords pour établir des relations de bon voisinage et créons des comités mixtes permanents sur les questions consulaires et la sécurité transfrontière. La Guinée équatoriale a toujours défendu les principes du respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, de la non-agression mutuelle, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, de l'égalité, des avantages réciproques et de la coexistence pacifique dans ses relations avec ses voisins. De même, nous sommes membres d'organisations et de structures sous-régionales, d'où il ressort l'esprit

panafricain qui guide nos idéaux et principes en matière de politique étrangère.

J'aimerais terminer mon allocution en insistant sur la nécessité de mettre un terme au blocus économique, commercial et financier qui pèse sur Cuba et en appelant à la reprise de l'évolution positive qui a suscité un grand optimisme au sein de la communauté internationale. J'espère que nous mènerons nos débats dans un esprit de paix, d'harmonie et de solidarité.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Je rappelle que la durée des déclarations prononcées dans l'exercice du droit de réponse est limitée à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Ivanovic (Serbie) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite exercer son droit de réponse au sujet de l'allocution faite par le Premier Ministre de la République d'Albanie, M. Edi Rama (voir A/74/PV.9).

Alors que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies délibèrent, durant le présent débat général, sur les problèmes et les difficultés qui se posent à la communauté internationale, qu'il me soit permis de souligner que la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales fait également partie des grandes priorités de la République de Serbie. Nous déployons donc tous les efforts possibles en faveur de la stabilisation, de la réconciliation et de la coopération régionale. À cet égard, notre approche conjointe et notre vision tendant à ce que les Balkans travaillent de concert ont été largement saluées. Malgré cela, nous avons été témoins aujourd'hui d'une nouvelle tentative, de la part du Premier Ministre de l'Albanie, d'induire les États Membres en erreur lorsqu'il a fait référence à la province serbe autonome du Kosovo-Metohija comme à un État indépendant. Au nom de la vérité et pour clarifier les choses, j'aimerais insister sur les points suivants.

Premièrement, le Kosovo n'est ni un État indépendant, ni un Membre de l'ONU. L'Albanie a été la seule délégation, durant le présent débat général, à appeler à la reconnaissance de la prétendue République du Kosovo, en contravention avec le droit international et les principes sur lesquels reposent l'Organisation, la

Charte des Nations Unies et la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, selon la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui est juridiquement contraignante, le Kosovo-Metohija est une province autonome de la République de Serbie, même si elle est administrée par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Troisièmement, toutes les questions en suspens quant au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina ont été abordées dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne et tenu à Bruxelles. Toutefois, en raison des mesures unilatérales que Pristina ne cesse de prendre, notamment l'imposition de taxes douanières de 100 % sur toutes les marchandises en provenance du centre de la Serbie, le dialogue se trouve dans l'impasse depuis novembre dernier. Il va donc sans dire que les observations faites par le Premier Ministre Rama dans son allocution d'aujourd'hui ne font que compromettre les efforts engagés pour rétablir le dialogue ou du moins les perspectives de dialogue à l'avenir.

Le Premier Ministre de l'Albanie a aujourd'hui utilisé le terme « génocide » en référence aux Albanais du Kosovo à la fin des années 90. L'utilisation abusive de ce terme revient à jouer avec le droit international et constitue une tentative de mésinterpréter un conflit qui a touché toutes les communautés du Kosovo-Metohija, et elle ne crée pas un climat propice au dialogue et à la réconciliation.

Le Premier Ministre Rama a évoqué la nécessité de « rendre justice à l'histoire, d'accepter la réalité et... [de] construire un avenir... meilleur » (A/74/PV.9, p. 39). Cela dit, dans sa version de la réalité, il laisse de côté les 200 000 Serbes du Kosovo déplacés qui, 20 ans après le conflit, vivent encore dans des conditions qui ne leur permettent pas de regagner leur foyer au Kosovo-Metohija.

Quand nous faisons référence à la nécessité du dialogue et à l'importance du multilatéralisme, il est inacceptable de soutenir ouvertement des agissements contraires à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international. Le Premier Ministre de l'Albanie a aujourd'hui parlé de « plus d'une décennie après la proclamation de [l']indépendance [du Kosovo] » (*ibid.*). En s'exprimant ainsi, il passe sous silence le fait que la déclaration d'indépendance du Kosovo a été un acte unilatéral contraire à la résolution 1244 (1999). Je

saisis cette occasion pour appeler notre amie et voisine l'Albanie à accepter la réalité selon laquelle la résolution 1244 (1999) est juridiquement contraignante et en vigueur.

Pour terminer, je tiens à indiquer que le règlement de la question touchant la province la plus méridionale de la Serbie est la première priorité de mon gouvernement. Nous avons démontré à maintes reprises que nous étions prêts à apporter une contribution active pour trouver une solution durable qui soit acceptable pour tous et tienne compte des intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo-Metohija. Je veux être clair et souligner une fois encore que la Serbie continuera d'utiliser tous les moyens diplomatiques disponibles pour préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Hier, à cette heure-ci (voir A/74/PV.8), par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, le régime du Royaume d'Arabie saoudite a une fois de plus joué la mauvaise carte devant l'Assemblée générale en tentant de dissimuler sa nature régressive et l'imprudence qui l'a plusieurs fois conduit au fiasco. Cependant, l'Arabie saoudite ne peut pas dissimuler – comme au moyen de Photoshop – les preuves du caractère catastrophique de ses politiques, en accusant simplement les autres de ses propres erreurs qui lui sont dommageables. Les despotes saoudiens ne peuvent pas cacher pour toujours leur fanatisme médiéval qui remonte à l'ère de l'obscurantisme en accusant l'Iran de leurs échecs répétés.

Il faut peut-être rappeler aux Saoudiens que c'est l'Arabie saoudite qui a dépensé des milliards de dollars depuis des décennies pour propager la haine et l'extrémisme dans le monde entier. C'est l'Arabie saoudite qui a fourni des milliards de dollars en armes et armement à l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech) et aux terroristes qui lui sont affiliés en Syrie, dont la majorité sont des citoyens saoudiens. C'est d'Arabie saoudite que sont venus 15 des 18 terroristes qui ont perpétré les attentats du 11 septembre 2001.

C'est l'Arabie saoudite qui verse des pots-de-vin à des responsables politiques étrangers pour promouvoir sa forme de sectarisme et acheter leur protection pour son système profondément corrompu. C'est l'Arabie saoudite qui s'emploie sans pitié à faire taire tous les mouvements démocratiques et les appels à la démocratie dans notre région. C'est l'Arabie saoudite qui impose des blocus brutaux à son voisin pour extorquer sa population. C'est l'Arabie saoudite qui mène une véritable

guerre criminelle contre son voisin le plus pauvre, le Yémen, une fois encore, et commet quotidiennement des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. C'est l'Arabie saoudite qui continue de décapiter des opposants politiques pacifiques et qui est passée pour cela du sabre à la scie comme arme de choix. Et c'est l'Arabie saoudite dont la population est pour toujours privée de ses droits fondamentaux, de la démocratie et de l'accès aux urnes.

Peut-être faut-il rafraîchir la mémoire des despotes saoudiens : tandis que les Iraniens défendaient leur pays contre l'agression de Saddam Hussein, c'est l'Arabie saoudite qui aidait ce dictateur, en conséquence de quoi plus de 250 000 Iraniens ont perdu la vie. Alors que les Iraniens combattaient Al-Qaida et d'autres groupes terroristes en Afghanistan, c'est l'Arabie saoudite qui finançait et armait généreusement ces mêmes groupes. Pendant que les Iraniens prêtaient assistance aux Gouvernements et aux peuples iraqiens et syriens pour chasser les terroristes de Daech hors de leur pays, c'est l'Arabie saoudite qui soutenait ces terroristes sur les plans idéologique, logistique et financier. Aujourd'hui, tandis que les Iraniens appellent à un dialogue régional pour ramener la stabilité dans le golfe Persique, c'est une fois encore les Saoudiens qui persistent dans leur aventurisme voué à l'échec.

Jusqu'à présent, les Saoudiens ont réussi à convaincre leurs clients occidentaux de les suivre dans leur folie, que ce soit en Syrie ou au Yémen, en jouant la carte iranienne. Cependant, et de façon très claire, nous les engageons à éviter de nouveaux mauvais calculs de ce genre. La tactique à courte vue de l'Arabie saoudite est basée sur l'idée fantasque que l'instabilité régionale et un chaos plus grand contribueront à améliorer la position saoudienne dans la région. Nous demandons par conséquent à l'Arabie saoudite d'éviter tout mauvais calcul de ce genre.

La maison saoudienne corrompue n'a apporté que disgrâce au lieu de naissance de l'islam. Les Saoudiens ont transformé le Hedjaz – la terre de la paix et de la tolérance – en source vive d'extrémisme et de terrorisme.

Les mouvements terroristes mondiaux responsables des attentats du 11 septembre 2001 et de ceux perpétrés à Londres, Paris, Madrid, Karachi, Kaboul, Bagdad et Istanbul ont des liens incontestables avec les enseignements du wahhabisme d'origine saoudienne. Presque tous leurs chefs ont été éduqués dans la croyance rigide et implacable parrainée par les Saoudiens. Avec leur mélange de corruption, de despotisme

et d'idéologie médiévale, et armés de milliers de milliards de dollars en technologie militaire, les Saoudiens représentent une menace désastreuse pour la paix et la sécurité régionales et mondiales.

Tant que les Saoudiens continueront de faire les mauvais choix, tant que les pays occidentaux continueront d'apaiser les Saoudiens pour soutenir leurs industries de l'armement, et tant que les voix de la terre sainte du Hedjaz ne seront pas entendues, les gens comme Jamal Khashoggi seront plus nombreux à être massacrés, il y aura plus d'enfants yéménites et d'autres comme eux qui périront, et l'insécurité se maintiendra dans notre région et au-delà.

Afin d'éviter de futures catastrophes avant qu'il ne soit trop tard, il faudrait empêcher les Saoudiens de détourner à leur avantage et de ridiculiser les instances internationales, dont l'ONU. L'idée d'avoir des criminels de guerre saoudiens comme partenaires dans la lutte mondiale contre le terrorisme et l'intolérance est une vaste blague qui fait offense à l'humanité, à la justice et à la paix.

M^{me} Maitra (Inde) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au titre du droit de réponse de l'Inde en réaction à l'allocution faite aujourd'hui par le Premier Ministre du Pakistan (voir A/74/PV.9). Chaque mot prononcé à la tribune de l'Assemblée générale est chargé, pense-t-on, du poids de l'histoire. Néanmoins, ce que nous avons entendu du Premier Ministre pakistanais, Imran Khan, est une représentation regrettamment impitoyable du monde en termes binaires : nous contre eux, les riches contre les pauvres, le nord contre le sud, le monde développé contre les pays en développement, et les musulmans contre les autres. Un discours qui favorise la division au sein des Nations Unies, tente de renforcer les divergences et agite la haine est, pour le dire simplement, un discours de haine.

L'Assemblée générale a rarement été témoin d'un tel usage à mauvais escient, ou plutôt d'un tel détournement, d'une occasion de réfléchir. Les mots importent en diplomatie. L'emploi de termes et d'expressions comme « pogrom », « bain de sang », « supériorité raciale », « prendre une arme » et « se battre jusqu'au bout » reflète une façon de penser médiévale, pas une vision du XXI^e siècle. La menace proférée par le Premier Ministre Khan de déchaîner la dévastation nucléaire relève de la stratégie du bord de l'abîme, non d'une posture d'homme d'État. Même venant du dirigeant d'un pays qui monopolise toute la chaîne de valeur de l'industrie du terrorisme, la justification du terrorisme par le

Premier Ministre Khan était impudente et incendiaire. Pour un ancien joueur de cricket qui croyait dans le fair-play, le discours d'aujourd'hui était grossier, d'une variété qui n'est pas sans rappeler les armes de Darra Adam Khel.

À présent que le Premier Ministre a invité les observateurs des Nations Unies au Pakistan pour vérifier qu'il n'y a pas d'organisation militante dans son pays, le monde va le prendre au mot. Dans l'intervalle, j'ai quelques questions auxquelles j'aimerais que le Pakistan réponde avant la vérification proposée. Le Pakistan peut-il confirmer qu'à l'heure où l'on parle il abrite 130 terroristes et 25 entités terroristes figurant sur les listes pertinentes de l'ONU? Le Pakistan reconnaîtra-t-il qu'il est le seul gouvernement au monde à verser une pension à un individu désigné par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés? Le Pakistan peut-il expliquer pourquoi, ici à New York, sa principale banque, la Habib Bank, a dû fermer après avoir été condamnée à des millions de dollars d'amende pour financement du terrorisme? Le Pakistan niera-t-il que le Groupe d'action financière l'a mis en cause pour ses violations de plus de 20 des 27 paramètres clés? Enfin, le Premier Ministre Khan niera-t-il devant la ville de New York qu'il défendait ouvertement Oussama ben Laden?

Après avoir systématisé le terrorisme et les discours de haine, le Pakistan essaie à présent de jouer le joker en se parant des atours de nouveau champion des droits de l'homme. Le Pakistan est un pays dont la communauté minoritaire est passée de 23 % de la population en 1947 à 3 % aujourd'hui. Elle a soumis les chrétiens, les ahmadis, les hindous, les chiites, les pachtounes, les sindhis et les baloutchis à des lois draconiennes sur le blasphème, à une persécution systémique, à des violations flagrantes et à la conversion forcée. La nouvelle fascination du Pakistan pour le fait de prêcher les droits de l'homme est semblable à la quête de trophée concernant la chèvre de montagne en voie de disparition, le markhor.

Je dirai au Premier Ministre Imran Ahmed Khan Niazi que les pogroms ne sont pas un phénomène associé aux démocraties dynamiques d'aujourd'hui. Nous demandons qu'il revoie sa compréhension assez brouillonne de l'histoire. Il ne faut pas oublier l'affreux génocide perpétré par le Pakistan contre son propre peuple

en 1971, ni le rôle joué par le général de corps d'armée Amir Abdullah Khan Niazi – fait sordide que la Première Ministre du Bangladesh a rappelé à l'Assemblée plus tôt cet après-midi.

La réaction virulente du Pakistan au retrait d'une disposition temporaire et dépassée qui entravait le développement et l'intégration de l'État indien du Jammu-et-Cachemire découle du fait que ceux qui tirent avantage des conflits n'accueillent jamais favorablement la moindre lueur de paix. Alors que le Pakistan s'efforce d'y importer le terrorisme et d'en exporter un discours de haine, l'Inde s'attache à systématiser le développement au Jammu-et-Cachemire. Cette démarche menée au Jammu-et-Cachemire, ainsi que dans le Ladakh, dans le cadre de la démocratie indienne, prospère et dynamique, ancrée dans un héritage millénaire de diversité, de pluralisme et de tolérance, est en cours, véritablement et irréversiblement. Les citoyens indiens n'ont besoin de personne pour parler en leur nom, et surtout pas de ceux qui ont bâti une industrie du terrorisme fondée sur une idéologie haineuse.

M^{me} Prizreni (Albanie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole en réponse à la déclaration que la représentante de la Serbie a faite en réponse à l'allocution prononcée ce matin (voir A/74/PV.9) dans le débat général par le Premier Ministre de la République d'Albanie, S. E. M. Edi Rama. J'aurais aimé ne pas être obligée de prendre la parole à cette heure tardive, mais il me semble important de dire quelques mots au sujet du statut de la République du Kosovo et de sa reconnaissance mondiale.

Comme nous l'avons souligné par le passé dans cette salle même, il n'y a pas de place pour une remise en question du statut du Kosovo, que la Cour internationale de Justice a jugé conforme au droit international. La réalité indéniable est que le Kosovo est un État indépendant et souverain depuis 2008 et qu'il est reconnu par 116 États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le Kosovo est aussi associé et participe activement à toutes les initiatives menées dans sa région et fait partie de plus de 60 organisations internationales.

Comme le Premier Ministre de l'Albanie l'a déclaré ce matin, la République du Kosovo a prouvé qu'elle était un partenaire fiable dans la région, et son engagement euro-atlantique n'a jamais faibli. Le Kosovo a réussi à mettre en place une démocratie hautement dynamique. La manière dont les citoyens kosovars – quelle que soit leur origine ethnique – ont embrassé les valeurs européennes est exemplaire. Le Kosovo est un pays qui s'est

doté d'un cadre constitutionnel et juridique clair pour protéger ses minorités et leur patrimoine culturel. Il est pleinement impliqué dans le processus de réconciliation et de coopération économique et, surtout, dans l'application du droit international et des règles internationales.

L'Albanie estime que l'admission du Kosovo à toutes les organisations internationales, dont l'ONU, sera non seulement gratifiante pour toutes ces organisations mais constituera également pour la Serbie une occasion de rompre une fois pour toutes avec son passé et de tourner son attention vers l'intégration régionale et européenne. L'Albanie appuie vivement le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, facilité par l'Union européenne, qui devrait aboutir à une solution définitive et à un accord juridique solide sur la reconnaissance mutuelle. Il faudrait que le Kosovo occupe bientôt la place qui lui revient parmi nous tous au sein de l'Organisation.

M. Al Assiri (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Mon pays exerce son droit de réponse pour réagir à la déclaration faite par le représentant de l'Iran. Tout d'abord, nous rejetons catégoriquement ce qu'a dit le représentant de l'Iran. Il semble qu'il sous-estime le sérieux de la position de mon pays.

Depuis des années, nous avons pris l'habitude d'entendre le représentant de l'Iran proférer des mensonges et des allégations dans le but de déformer la vérité. Ce sont des tentatives désespérées, car la communauté internationale connaît la vérité à propos de l'État terroriste d'Iran et de son soutien à tous les agissements qui déstabilisent la région du golfe Persique en particulier, et le Moyen-Orient en général. Le régime iranien est constamment intervenu dans les affaires d'autres pays, a toujours parrainé le terrorisme et n'a eu de cesse de semer le chaos et la destruction dans de nombreux pays de la région.

Le Royaume d'Arabie saoudite demande à la communauté internationale de travailler sérieusement pour mettre un terme aux programmes nucléaire et de missiles balistiques de l'Iran et porter un coup d'arrêt aux activités du régime iranien qui menacent la sécurité et la stabilité au Yémen, en Syrie, en Iraq, au Liban et dans d'autres pays de la région. Le Royaume d'Arabie saoudite considère que la réalisation de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient suppose de s'opposer aux politiques expansionnistes et destructrices de l'Iran. La conduite agressive de l'Iran est contraire à toutes les conventions internationales et à toutes les résolutions du Conseil de sécurité. C'est pourquoi l'Iran figure sur la liste des sanctions internationales.

L'Iran apporte un appui militaire, financier et logistique aux houthistes, tout en leur fournissant des missiles balistiques. La communauté internationale peut vérifier les débris de plus de 250 missiles balistiques tirés contre les citoyens de mon pays. L'Organisation a admis que le régime iranien fournissait de tels missiles à ses milices, en violation flagrante des résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015) du Conseil de sécurité.

Le régime iranien a également attaqué des navires commerciaux dans le golfe d'Oman en juillet, ainsi que le champ pétrolifère de Cheïba en août. Le régime iranien a lâchement donné pour instruction à ses milices de revendiquer ces attaques. Le 14 septembre, le régime iranien a aussi attaqué diverses installations pétrolières du Royaume d'Arabie saoudite au moyen de 25 missiles et drones. Cela a réduit de moitié la production pétrolière de mon pays, approchant 5,7 millions de barils par jour. Il s'agit d'une violation grave et flagrante des conventions internationales et du droit international coutumier. C'est une atteinte à la paix et à la sécurité internationales et une menace grave pour les réserves pétrolières mondiales. L'Iran a par ailleurs saisi un navire-citerne battant pavillon britannique dans le détroit d'Ormuz, dans les eaux internationales du golfe Persique, ne le libérant qu'aujourd'hui après deux mois de détention. L'Iran a abattu un drone des États-Unis le 20 juin. Tous ces agissements constituent des actes de terrorisme contre la liberté et la sûreté des voies maritimes et de l'espace aérien international.

La liste des actions menées par l'Iran et ses milices dans la région et ailleurs est longue. Elle inclut l'attentat à la bombe perpétré à Buenos Aires le 18 juillet 1994, qui a fait 85 morts et 300 blessés. L'Iran est également responsable des attentats à la bombe commis à Beyrouth en octobre 1983, au cours desquels deux camions remplis d'explosifs ont pris pour cible des installations des États-Unis et de la France, coûtant la vie à 241 soldats américains, 58 soldats français et six civils. L'Iran est aussi responsable de l'attentat à la bombe perpétré en 1996 contre les Khobar Residential Towers, dans le Royaume d'Arabie saoudite, qui a également causé la mort de 19 militaires des États-Unis et fait 372 blessés. Certains des auteurs de l'attentat de Khobar ont trouvé refuge à Téhéran.

Nous n'avons pas non plus oublié ce qui s'est produit durant le pèlerinage du hajj en 1987 à La Mecque, le lieu le plus saint du monde. Des pèlerins iraniens sont responsables des violences commises alors contre les forces de sécurité de l'Arabie saoudite au cours de

gigantesques manifestations durant lesquelles des innocents ont été frappés à mort au moyen de machettes et de couteaux. Les pèlerins iraniens ont également mis le feu à des lieux saints. Cette liste comprend aussi l'assassinat de diplomates saoudiens en Thaïlande en 1989 et à Karachi en 2001, ainsi que l'assassinat manqué d'un ambassadeur saoudien à Washington en octobre 2011. Les autorités des États-Unis ont appréhendé deux Iraniens impliqués dans cet incident, Gholam Shakuri et Mansour Arbabsiar, qui ont comparu devant une cour fédérale à New York pour complot visant à assassiner l'ambassadeur saoudien en déclenchant une explosion dans le restaurant où il se trouvait, avant de se rendre à l'Ambassade saoudienne pour faire de même.

J'assure le représentant de l'Iran que le Royaume d'Arabie saoudite et ses dirigeants sont un exemple unique pour le monde. Jamais la criminalité n'a été aussi étroitement liée à un pays du monde qu'elle l'est aujourd'hui à l'Iran et à ses agents dans la région. L'Iran s'est rendu responsable de tant d'attaques terroristes; quiconque dans cette salle doute-t-il que l'Iran est un pays terroriste? Je ne pense pas. Ce sont des images de terrorisme, de mort et de destruction qui viennent à l'esprit de chacun dès lors que l'on mentionne le nom de l'Iran ou de l'une de ses milices dans la région.

M. Mamdouhi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ma délégation prend la parole pour la seconde fois au titre de son droit de réponse pour réagir aux idées fausses et aux accusations sans fondement que la délégation du régime saoudien a proférées contre mon pays. La population du monde arabe se souviendra de la collusion perfide des régimes saoudien et israélien contre l'Iran, comme l'a confessé l'ancien Premier Ministre du régime israélien au sujet des territoires palestiniens occupés et comme l'a plus tard confirmé le Ministre des affaires étrangères saoudien dans sa déclaration. Il faut bien comprendre que ce n'est pas par accident que tous deux ont axé leurs allocutions sur des attaques contre l'Iran.

Le régime saoudien est lourdement impliqué dans des guerres d'agression, des manœuvres de harcèlement à l'échelle régionale, des comportements déstabilisants et des provocations risquées, et il blâme les autres, de façon absurde, pour les conséquences de ces agissements. L'Iran n'est responsable d'aucun des nombreux mauvais choix que l'Arabie saoudite a faits au cours des dernières décennies. En fait, nul autre que le régime saoudien lui-même n'est à blâmer pour ses erreurs. On ne peut attribuer à d'autres ni la répression des

mouvements démocratiques dans la région du golfe Persique ni l'appui écrasant fourni aux terroristes en Syrie et dans d'autres pays en conflit au Moyen-Orient, et pas davantage le financement et l'éducation idéologique de tous les grands groupes terroristes du monde. Tous sont la faute de l'Arabie saoudite et reflètent la nature même de la famille régnante corrompue et non élue. Il est temps que les Saoudiens cessent de signer des chèques et acceptent les résultats de leurs mauvais choix.

Les idéologies takfiristes nées en Arabie saoudite agissent comme des espèces invasives qui tentent de déraciner toutes les autres variétés et de les amener au bord de l'extinction. Si le nombre faramineux d'enfants yéménites tués par des missiles saoudiens n'est pas assez pour révéler le véritable visage des Saoudiens; si les milliers d'enfants syriens assassinés par des terroristes financés, déployés et idéologiquement abreuvés par les Saoudiens ne suffisent pas à exposer l'hypocrisie de ces derniers à l'égard de l'aide humanitaire; si les violations systématiques des droits de l'homme des minorités en Arabie saoudite n'ont pas le poids nécessaire pour alarmer le monde; si le bâillonnement brutal de tous les dissidents – en particulier le massacre, au Consulat général d'Arabie saoudite, de Jamal Khashoggi, qui avait osé critiquer une famille royale corrompue et non élue – n'inquiète pas les alliés des Saoudiens; si l'esclavage officiel de centaines de milliers de femmes et de filles travailleuses migrantes et leurs conditions de vie abjectes en Arabie saoudite ne disent pas l'horreur du système saoudien, alors quelque chose va vraiment mal. Alors le monde devrait s'attendre à des brutalités encore pires et à ce qu'un voile de fumée encore plus épais dissimule les violations du régime saoudien, et même des atrocités plus graves.

Je saisis cette occasion pour souligner que, si certains cercles à l'intérieur et à l'extérieur de la région se livrent à des provocations délibérées qui entravent la navigation maritime dans le golfe Persique, toutes les mesures prises par les forces iraniennes ont et ont toujours eu pour seul but de faire respecter les lois et réglementations pertinentes pour, entre autres, maintenir l'ordre, protéger le milieu marin, préserver la sûreté et la sécurité de la navigation maritime et assurer

la circulation de l'énergie. Le régime saoudien blâmant l'Iran –

Le Président (*parle en anglais*) : Je m'excuse, mais nous devons vraiment nous en tenir à la limite convenue des cinq minutes.

M. Al Assiri (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je serai aussi bref que possible. Avec l'aide de Dieu, le Royaume d'Arabie saoudite dirige les efforts déployés pour instaurer la stabilité et la sécurité dans la région afin de contrer les tentatives de déstabilisation du régime iranien et des forces extrémistes. Le Royaume d'Arabie saoudite insiste sur le fait que l'indulgence à l'égard de l'Iran encourage ce pays à semer davantage la dévastation et à déclencher plus d'hostilités, ce qui compromet la paix et la sécurité non seulement régionales mais internationales. Attaquer Abqaiq et Khourais avec des armes iraniennes constitue un acte d'agression à la fois contre notre pays et, du fait que cela vise les ressources énergétiques destinées aux marchés internationaux, contre le monde entier. Le Royaume d'Arabie saoudite met vigoureusement l'accent sur le fait qu'il est capable de défendre ses territoires et son peuple et de répondre par la force à pareille agression.

Il est très étrange que l'Iran soit le seul pays à n'avoir pas été pris pour cible par Al-Qaida. L'Iran clone la milice du Hezbollah au Yémen par l'intermédiaire de la milice houthiste. L'Iran est source de violence et de chaos tout en affirmant être un pays épris de paix. La vérité est que le régime iranien est on ne peut plus impliqué. Il ne fait aucun doute que le monde entier apprécie le Royaume d'Arabie saoudite. L'Iran a dépensé des millions de dollars pour soutenir des milices terroristes au Yémen, au Liban, en Syrie et dans d'autres pays. Son peuple est privé d'une vie décente. Je me demande comment le régime iranien pourrait ignorer les exécutions qui ont lieu chaque jour en Iran, et qui visent notamment des experts iraniens.

Nous affirmons au représentant de l'Iran terroriste que nous, dans le Royaume d'Arabie saoudite, veillerons clairement à leur couper les mains et à les empêcher de s'infiltrer au Yémen et dans le reste de la région.

La séance est levée à 23 h 10.